



BULLETTIN MUNICIPAL N° 23
Décembre 2007

La municipalité remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont associés à la réalisation de ce bulletin, et en particulier les annonceurs et les rédacteurs.

Bulletin réalisé par l'équipe municipale.
Commission information, secrétariat :
Photos fournies par les associations et la photothèque municipale.

Conception réalisation :
Editions CHENEVAL - 74250 Fillinges

Graphisme :
Sylvie CONVERSE - 74350 Cercier

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 3

VIE MUNICIPALE

• Les Commissions	4
• Compte administratif 2006	5
• Service jeunesse	7
• Le P.L.U.	11
• Construction à Saint-Cergues	11
• Fleurissement 2007	12
• Distances et élagages des plantations	14
• Les «cœurs de village»	15
• Les sentiers des Voirons	16
• Le personnel communal	18
• Info frontaliers	18
• Etat Civil	19
• Infos pratiques	20
• Recensement de la population	22

COMMUNAUTE DE COMMUNES

• Gouvernance à 12	23
• Le futur hôpital	23
• E.P.F. (Etablissement Public Foncier)	24
• Tourisme	25

ECHO DES SYNDICATS

• Couleurs d'Automne	26
• S.I.E.V.	27
• Sidéfage	28
• Déchetterie	29
• Le S.I.G.C.S.P.R.A.	29
• Sapeurs Pompiers	30
• SIFOR / Contrat de rivière	31
• SIMBAL	32
• S.E.G.H. - S.C.O.T.	33
• La salamandre	33

VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

• Services scolaires	34
• Ecole maternelle	36
• Ecole élémentaire	37
• Fête de l'environnement	39
• Associations Parents d'Elèves	40
• Sou des Ecoles	41
• Harmonie Machilly	42
• Lannacroche	43
• Chorale « La Clef de l'Archet »	44
• Association d'Education Populaire	45
• A.D.M.R.	46
• Amicale des donneurs de sang	47
• Anciens Combattants	48
• Bibliothèque	50
• Club joie de vivre	51
• M.J.C.	52
• Ski Club	56
• Football Club	58
• Tennis Club	59
• A.C.C.A. - Diane des Voirons	61
• Créativa	62
• Les 3 V	64
• Tous Unis Pour Les Enfants	65
• Le club de pétanque de Machilly	66
• Les magiciens sont parmi nous	67
• Amicale de la gaulle de Machilly	68

LISTE DES ASSOCIATIONS 69

LIBRE PAROLE

• Les alpages	70
• Chiens dangereux	72
• Circulation des véhicules à moteur	72
• L'ascension de Romain	73
• A la découverte de ta commune	74
• La Maison du Terroir	77
• Intoxication monoxyde de carbone	78
• Le compost : mode d'emploi	78
• Les sigles importants	79

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 80



Dans ce bulletin, vous trouverez une plaquette de sensibilisation à l'assainissement.

Cette plaquette, réalisée dans le cadre du Contrat de Rivières transfrontalier du Foron, présente les eaux usées et les eaux pluviales. Vous y trouverez les mauvais gestes qui nuisent à notre environnement, et bien sur les bons gestes pour sauver nos cours d'eau.

HOMMAGE à Georges Lachenal

Adieu l'ami, tu étais l'un de « nos Georges préférés » ami fidèle depuis 1989, tu nous quittes après de longues années d'élu dévoué, la maladie que tu avais combattu avec courage a eu raison de toi. Le conseil municipal ne t'a pas oublié et transmet à ton épouse et à ta famille ses meilleurs sentiments fraternels.





AGENCE
DE
L'HERMANCE

www.chimmobilier.com



22, rue de l'Archet - 74140 SAINT CERGUES

Tél. : 04 50 94 70 29

infochimmobilier@wanadoo.fr



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CABLAGE D'ARMOIRES
DOMOTIQUE

CABLAGE INFORMATIQUE
TÉLÉPHONIE

Z.I. des Bracots - Rue des Prés Vignan - 74890 BONS EN CHABLAIS
Tél. 04 50 36 11 94 - Fax 04 50 36 16 14

RESTAURANT LA FERME À ELISE



L'Auberge des Groulines

RESTAURANT GASTRONOMIQUE



- Repas d'affaire
- Cocktail
- Mariage, baptême, etc...

Fermé dimanche soir et lundi

235, route des Groulines
74100 Juvigny - Tél. : 04 50 37 03 96

DUBY
Pièces Autos
Occasion et neuf



Spécialiste
de
la roue hiver

BONS EN CHABLAIS - Z.I 04 50 36 01 36
NANGY - Route Nationale 04 50 36 27 27



www.copixel.fr



ANNECY

8 bis rte Creuses ZA Verts Prés - 74960 CRAN GEVRIER
04 50 69 35 00 - Télécopie : 04 50 69 38 00

CoPixel
Solutions d'impression numérique

Canon — Partenaire agréé

Photocopieurs noir et blanc, couleur - Télécopieurs - Systèmes
d'impression numériques multifonctions - Imprimantes grands
formats - Connexion réseau - Gestion documentaire
Vente - Location - Maintenance - Fournitures

VILLE LA GRAND

26, rue du Bois de la Rose - 74100 VILLE LA GRAND
04 50 92 77 07 - Télécopie : 04 50 92 78 13

Le mot du Maire



C'est avec émotion que je rédige pour la dernière fois cet éditorial.

Elu Maire en 1983 suite au départ de Monsieur Marcel TARDY, et jusqu'au mois de mars 2008, j'aurai passé un quart de siècle aux destinées de notre commune. Il m'a semblé qu'il était temps de me retirer et de laisser la place à d'autres personnes.

La décision que j'ai prise n'est pas sans regret, de laisser encore tant de travail à une équipe qui me succédera pour continuer à œuvrer pour le bien et le confort de notre village. Nous savons tous que Paris ne s'est pas fait en un seul jour... et qu'il faut des années pour concrétiser des idées et modeler une façon de voir les choses.

Avec le concours des Conseillères et des Conseillers, nous avons néanmoins marché de concert pour mettre en place les réseaux d'égouts indispensables à la préservation de notre environnement (70% de notre village est raccordé à l'heure actuelle). Le temps n'est pas si loin où nous étions obligé de couper l'eau potable le soir pendant l'été, pour remplir les réservoirs. Aujourd'hui grâce au maillage avec des différents syndicats, notre eau potable de bonne qualité coule à chaque robinet, il faut parler du renforcement en électricité, éclairage public, la mise en souterrain des réseaux EDF et Télécom quand cela était possible, sans compter l'aménagement des routes avec des trottoirs, un des gros postes qui est lourd dans le budget communal.

Notre commune a connu aussi des inondations dans plusieurs quartiers, comme la Charrière, les Fontaines, le centre et d'autres endroits, nous avons été contraints de construire des bacs de rétention indispensables. Aujourd'hui grâce au contrat de rivière, nous pourrions continuer à préserver la sécurité des biens et des personnes. Malgré tous les efforts entrepris, la nature n'ayant pas de limite, le 4 juillet de cette année on a frôlé la catastrophe, nous devons sans cesse rester vigilant.

Notre village s'est transformé au fil des années avec l'extension de la MJC, la construction d'une mairie, l'aménagement et la réfection des bâtiments scolaires, les réserves foncières pour préparer l'avenir.

Voici en quelques phrases, les points importants de mon passage près de vous. Tout ceci n'a pu se réaliser sans le concours d'une équipe municipale soudée, œuvrant dans le même sens, pour que chacun et chacune de nous; avec le concours des entreprises, des commerçants, des professions libérales, des présidents et des responsables d'associations, puissions encore progresser pour amener notre commune au plus haut niveau.

Pendant ce quart de siècle, j'ai occupé les responsabilités suivantes...

- Membre du bureau du syndicat d'électricité d'Annecy et de la commission d'appels d'offres,

- Président responsable de la construction du foyer de ski de fond de Plaine Joux.

- Président du SIVOM du Foron : sa vocation est de programmer et réaliser les collecteurs d'égouts.

- Vice président du SIAM, également pour la mise en place des réseaux d'égouts

- Vice président de la CCV en charge de l'entretien de routes, du déneigement, des ordures ménagères, des déchetteries, et de l'éclairage public.

- Membre du bureau du contrat de rivière (SIFOR)

- Membre de la Commission consultative à Annecy

- Membre délégué par la CCV pour le projet de l'hôpital Annemasse Bonneville

- Membre consultatif pour la Croix-Rouge de Saint-Cergues

Ces charges, je les ai remplies avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme, elles m'ont apporté un enrichissement dans de nombreux domaines, en développant notamment la tolérance la patience et l'écoute de mes partenaires, savoir écouter est un art, ne pas le faire est un mépris.

J'ai vécu toutes ces années avec passion, pour vous servir, mettant à votre service et celui de notre village ce que je pensais de meilleur, néanmoins je resterai pour celles et ceux qui le souhaitent, à leur écoute.

Un grand merci du fond du cœur à tous conseillers municipaux, aux personnels, aux administrations, aux enseignants et à tous les bureaux d'études de m'avoir supporté aussi longtemps.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous l'expression de mon respect et de l'attachement sincère que j'ai pour notre village.



A Saint-Cergues

le 27.11.2007

Votre Maire,

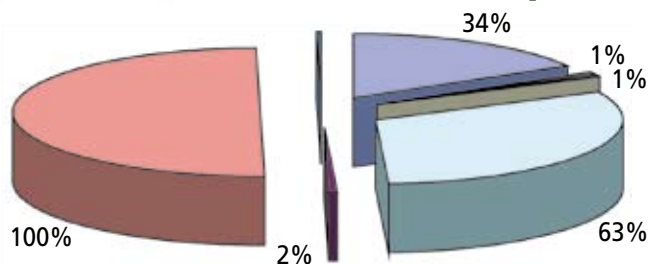
Louis VUILLOUD

Les commissions communales

GENRE & GROUPE	DENOMINATION	RESPONSABLE ANIMATEUR	MEMBRES ET DÉLÉGUÉS	CONSEILLÉS TECHNIQUES
ADMINISTRATION GENERALE FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	BUDGET ET COMPTES ADMINISTRATIFS	C. VERNAY	D. BOSSON - B. PECHAUBES - G. BURNIER - G. FAVRE D. COTTET - M.F. BAUD - M. LAVERRIERE - S. CHEVASSUT.	DGS + COMPTABLE ET DST
	APPELS D'OFFRES (marchés publics)	L. VUILLOUD	titulaires: D. BOSSON - C. VERNAY - G. BURNIER suppléants: M.L. BANC - C. BASTARD - G. FAVRE	TRESORIER PAYEUR D'ANNEMASSE
	CCID Commission Communale des Impôts Directs	le Maire L. VUILLOUD	titulaires: M.L. BANC - G. FAVRE - M.L. BALSAT - M.F. BAUD - R. BASTARD - R. BORGEAL - C. LAYAT - G. DELEVAL (Juvigny) suppléants: C. BASTARD - P. BURNIER - G. BESSON - D. BRIFFAUD - M. DEPIERRE - M. LARPIN - J. NOVEL - J. ROCHE	Le représentant de l'administration
	RECENSEMENT DES FRONTALIERS	L. VUILLOUD	D. COTTET - J.M. PEUTET - C. VERNAY - P. BURNIER	DGS
	ORGANISATION DES SERVICES	L. VUILLOUD	B. PECHAUBES - M.F. BAUD - D. BOSSON - S. CHEVASSUT - G. BURNIER - M.L. BANC - C. VERNAY	DGS + DST
	GESTION du PERSONNEL	L. VUILLOUD	Adjoints - D. BOSSON - G. ROCHE - P. BURNIER - M.L. BANC	DGS
URBANISME AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TERRITOIRE	Permis de Construire	G. BURNIER	B. PECHAUBES - D. BOSSON - M.L. BANC - G. FAVRE - A. LEGOU	DST
	Développement Durable	B. PECHAUBES	G. BURNIER - G. FAVRE - S. CHEVASSUT - C. VERNAY - D. BOSSON - M.L. BANC.	DGS + DST
	NOUVEAU BATIMENT	L. VUILLOUD	B. PECHAUBES - A. LEGOU - G. FAVRE - D. BOSSON - S. CHEVASSUT - G. BURNIER - J.M. PEUTET - C. VERNAY	DGS + DST
	PLU	L. VUILLOUD	G. BURNIER - B. BALSAT - M. LARPIN - D. BOSSON - M.L. BANC - B. FOURNIER - C. VERNAY - G. FAVRE - B. PECHAUBES	DGS + DST
TRAVAUX TECHNIQUES ET SECURITE	Voirie communale Eclairage Electricité et Réseaux	G. FAVRE	B. BALSAT - S. CHEVASSUT - C. BASTARD - B. FOURNIER - A. LEGOU - G. ROUGE - J.M. PEUTET - G. BURNIER - N. BESSON - D. BRIFFAUD	DST
	Bâtiments et cimetière	G. FAVRE	G. BURNIER - A. LEGOU - N. BESSON - G. ROUGE - D. BRIFFAUD - C. BASTARD	DST + SECRETARIAT
	SECURITE	L. VUILLOUD	TOUS LES ADJOINTS	DGS + POLICE INTER.
	EAU	L. VUILLOUD	B. BALSAT - C. VERNAY - N. BESSON - B. FOURNIER - M. LARPIN - J.Y. MOUCHET - J.M. PEUTET	DST + SECRETARIAT
VIE COMMUNALE	VIE ASSOCIATIVE Jeunesse , Sports, Loisirs et Culture	L. VUILLOUD	N. BESSON - D. BRIFFAUD - M.F. BAUD - C. VERNAY - D. COTTET - B. BALSAT - J.M. PEUTET - S. CHEVASSUT	Les Présidents de Sociétés
	SERVICE JEUNESSE	S. CHEVASSUT	L. VUILLOUD - B. BALSAT	F. CHENE + présidents d'association
	VIE SCOLAIRE école maternelle école élémentaire cantine et transport	S. CHEVASSUT	P. BURNIER - M. LAVERRIERE - G. ROCHE - J.M. PEUTET	Directeurs des Ecoles APE et SOU des ECOLES + responsable Cantine et Transport
	Gestion des salles communales	L. VUILLOUD	S. CHEVASSUT - G. BURNIER - G. FAVRE - C. VERNAY - B. BALSAT - B. PECHAUBES	Responsable des Salles
	VIE SOCIALE Centre Communal d'action sociale	L. VUILLOUD	G. FAVRE - M. LAVERRIERE - M. F. BAUD - P. BURNIER - M.L. BALSAT - M. FAVRE - M. FUANT - O. LAYAT - M.L. BANC	Assistante sociale
	Information - communication Bulletin Municipal	B. BALSAT	L. VUILLOUD - B. PECHAUBES - P. BURNIER - M.L. BANC G. ROCHE - M.F. BAUD - J.Y. MOUCHET - D. COTTET	DGS + secretariat chargé Communication
	Fleurissement et Maisons Fleuries	B. BALSAT	L. VUILLOUD - J.M. PEUTET - D. COTTET - M.L. BANC - B. FOURNIER - J.Y. MOUCHET - G. ROCHE	DST et Service des Espaces Verts
	Sentiers et Nature	B. BALSAT		
	Mobilier Urbain	G. FAVRE		
Forêts	G. BURNIER	L. VUILLOUD - J.M. PEUTET - B. BALSAT - M. LARPIN	DST et ONF	

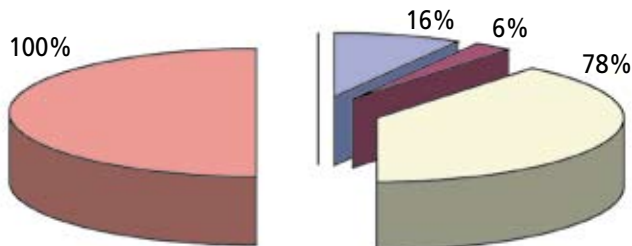
Compte administratif 2006

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses



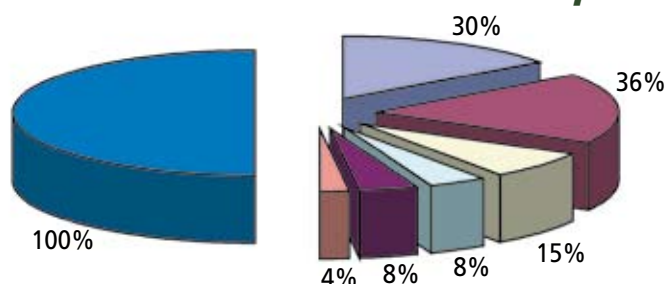
LIBELLE	MONTANT
Remboursement emprunts	519 268 €
Frais études et d'insertion	12 645 €
Acquisition foncière	16 992 €
Travaux bâtiments et voirie	971 739 €
Achat matériels et travaux courants	24 663 €
TOTAL	1 545 307 €
Déficit de clôture 2005	9 571 €

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes



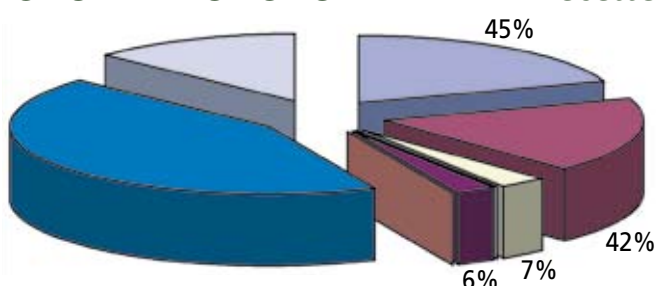
LIBELLE	MONTANT
FCTVA / TLE / DGE	153 292 €
Subventions d'investissement	51 640 €
Emprunts	730 000 €
TOTAL	934 932 €
Virement du fonctionnement	-

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses



LIBELLE	MONTANT
Charges à caractère général	561 945 €
Charges de personnel	676 467 €
Autres Charges de gestion courante	277 082 €
Charges financières	144 330 €
Charges exceptionnelles	143 775 €
Atténuation de recettes	75 332 €
TOTAL	1 878 931 €
Virement à l'investissement	-

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes



LIBELLE	MONTANT
Fiscalité directe locale	1 038 865 €
Subventions et Participations	964 491 €
Produits courants (locations, baux...)	152 591 €
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	142 347 €
TOTAL	2 298 294 €
Excédent de clôture	694 679 €



Carburants
Fioul domestique
Gazole
Lubrifiants



AVIA

L'ÉNERGIE

C'EST LA VIE

Thévenin & Ducrot Distribution
Rue des Chasseurs - 74100 VILLE LA GRAND
Tél : 04.50.92.83.74 - Fax : 04.50.37.35.02 - www.thevenin-ducrot.fr

Votre atelier publicitaire

Pub674
Christian
Fashine
NICOLAS
SARL CJP

Nouveau : impression sur textile, broderie

3, rue Mme Fleuret 74100 ANNEMASSE
Tél 04 50 92 21 46 Fax 04 50 37 7113
enseignes.nicolas@wanadoo.fr

SAVOY IMMOBILIER

Jean Pitton à votre service depuis
plus de 35 ans

TOUTES TRANSACTIONS

- ACHATS • VENTES • CREDITS
- VIAGERS • EVALUATIONS

3, place A. Moret - BP 29 - 74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 92 11 90 - Fax 04 50 95 65 99

INSTITUT ALEXANDRINE

- SOINS DU VISAGE ET CORPS JEAN D'ESTRÉES
- BIOGENIE • BIONATURAL
- BEAUTÉ DES PIEDS
- TEINTURE DE CILS
- MANUCURE • SOLARIUM
- MODELAGE AYURVEDA
- LES MOJOS (relaxation, tonification, amincissement)
- PIERRES CHAUDES RELAXANTES ET ENERGISANTES
- MODELAGE DRAINANT



88, Clos de l'Archet - 74140 St Cergues - Tél. 04 50 43 59 39

BOULANGERIE PATISSERIE

"Au Bon Plaisir"



74140 ST CERGUES

Tél. 04 50 43 51 12

Lavy Fleurs

PRODUCTEUR

Ouvert toute l'année

1272, rue des Allobroges

74140 St-CERGUES

VOIE RAPIDE

Tél. 04 50 94 62 32

Tél. 04 50 43 50 77

Fax : 04 50 94 63 79



etde
RESEAUX

Une entreprise
de services
pour vos travaux
de réseaux

- Réseaux électriques
- Eclairage public
- Mise en lumière architecturale
- VRD
- Réseaux de gaz

De la conception à la maintenance.

ETDE - 130 route de Chenex - BP 20 - 74520 Valleiry
Tél. : 04 50 04 30 22 - Fax: 04 50 04 21 28
www.etde.fr



Boucherie
Charcuterie
Traiteur

Guy ICART & ses fils

sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille

74140 SAINT-CERGUES

Tél. 04 50 43 53 54



ALPES
FOURNEAUX

MAGASIN PILOTE

GODIN

- WANDERS
- SCAN LINE
- POÊLES BOIS - GRANULES
- CUISINIÈRES



350 m² d'expo

R.N. 206 - 74140 SAINT-CERGUES

Tél. : 04 50 85 29 49 - Fax : 04 50 85 29 52

Site web : www.alpesfourneaux.com

Service Jeunesse

Pour le service jeunesse, l'heure est au bilan. Cela fait maintenant trois ans que le Contrat Temps Libre a été signé entre la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie et la commune. A la tête de ce service un comité de pilotage composé d'un coordinateur, de représentants de la commission des jeunes, du sport et de la culture, de présidents d'associations, du directeur de l'école primaire, de parents d'élèves et d'adjoints qui déterminent les priorités en terme d'animations, de structures et de frais de fonctionnement.

Le CTL a permis la prise en charge d'une partie du déficit généré par la mise en place et le développement d'actions qui avait été prévu, fin d'année 2004, dans un diagnostic initial.

Cela a commencé par la création du service en lui-même, début 2005, puis de là, la fonction et les missions se sont enchaînées de manière logique tout en répondant aux besoins les plus urgents de la population en matière de jeunesse :

- Le club de loisirs qui a eu pour objectif de compléter l'accueil déjà offert l'été par la MJC, en développant la capacité et la fréquence d'accueil, l'amplitude horaire et la diversité des activités proposées. Il a ouvert ses portes pour la première fois pour les vacances de Toussaint 2004 et ne cesse de fonctionner depuis à chaque période de vacances scolaires hormis celles de Noël.

- L'accueil périscolaire rebaptisé par les enfants : « la Périgolade » fut créé durant l'année 2005/2006 avec la mise en place d'un Contrat Educatif Local signé entre la commune et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il trouve réellement son envol aujourd'hui car en effet ce sont 44 enfants qui se partagent les plages horaires et en moyenne 12 enfants sont présents chaque matin contre une vingtaine le soir. Celui-ci est devenu une nécessité auprès des familles et son fonctionnement est connu de tous.

- Destination jeunes est un centre de loisirs à part entière tant dans son fonctionnement que dans ses lieux d'accueil. Il regroupe les adolescents dès la 6^{ème} jusqu'à 17 ans. Cela fonctionne depuis septembre 2006 et ainsi les jeunes se voient proposer une palette d'activités rassemblées par thème chaque mercredi après-midi de l'année durant la période scolaire. Durant les vacances de Toussaint 2007 un nouveau test a été fait pour ce public.



L'idée était d'accueillir 12 jeunes sur toute la semaine avec comme thème « le jeu sous toutes ses formes ». Ce test permettra certainement de déboucher sur un centre de loisirs ados offrant, on l'espère, les mêmes possibilités que le club de loisirs.

- Les événements avec une première cette année : « La Fête de l'environnement » mise en place par le service en collaboration avec l'école élémentaire de la commune et qui s'est déroulée les 2 premiers samedis de juin. L'objectif était de sensibiliser les enfants au respect de la nature et de l'environnement en les faisant participer dans un premier temps au nettoyage de différentes parties de la Commune. Puis dans un second temps de les rassembler autour d'une journée du tri et du recyclage avec comme activité le tri des déchets ramassés le samedi précédent (participation du SIDEFAGE) et une exposition sur le recyclage où les enfants rassemblés par classe pouvaient partager leurs créations. Les enfants de la périgolade se sont également joints à la fête en distribuant une carte des points de tri de la commune qu'ils avaient réalisée. Dans l'année se sont passés également le Téléthon, le Carnaval et la 2^{ème} édition de la Fête du sport et des associations. Ces 3 manifestations se sont très bien déroulées et leur bilan est plus que positif.

Aujourd'hui on étudie le nouveau contrat de la CAF appelé Contrat Enfance Jeunesse qui est moins large que le CTL en matière d'actions et qui se concentre essentiellement sur les structures d'accueil de jeunes durant leurs temps libres.

Des choses restent à faire et des accueils supplémentaires pourraient être proposés, c'est ce que va s'efforcer de faire le service pour les prochaines années à venir.

Pour plus de renseignements sur ces différentes actions, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse de la mairie au 04.50.43.50.24. ou par le biais du site internet de la commune www.saint-cergues.fr rubrique service jeunesse.

Programme du Club de Loisirs 2008

Du 18 au 29 février : Trappeur

Du 14 au 26 avril : Western

Du 07 juil. au 22 août : Club de loisirs été

Le 22 août : fête de fin du « Club de loisirs été » 17h30 à la MJC

Du 27 au 31 Octobre : Halloween

Le Service Jeunesse avec les écoles et les associations organisent en 2008 :

Le 29 mars ou le 05 avril (suivant la météo) :

Carnaval Thème : Contes et légendes

Fête du sport et des associations au terrain de foot.



Les jeunes en liberté dans une version très fun de la randonnée à raquettes.



Les jeunes dans l'Odyssée blanche de l'hiver.

Malgré « le peu d'hiver », les activités des stages temps libre du club de loisirs ont pu se réaliser au mieux. Plein succès d'épisodes acrobatiques et ludiques d'animations en mode hivernal pour les jeunes. En deux semaines ce seront plus de 70 jeunes qui seront ainsi accueillis par la bande à Franck, Mickaël, Amandine, et Emilie. En cherchant bien on a pu trouver de beaux champs de neige pour les joyeuses glissades orchestrées avec des chambres à air. D'autres jours les promenades en traîneaux à chiens et le snow-scout avaient été préparé avec intelligence dans des zones enneigées, et le foyer de ski de fond des Voirons des Brasses Plaine Joux a encore rendu d'éminents services.

L'esprit d'aventure pour petits et grands...

Dans les déplacements à raquettes on se disputait un peu pour être dans les pas du « dernier trappeur », avec parfois un peu d'hésitation on se lançait dans la pente pour recommencer de suite après la première frayeur passée. De la glisse en tous genres au menu, sur des luges, sur des chambres à air ou plus simplement sur les fesses mais en toute sécurité pour répondre à un besoin naturel de vitalité des enfants dans ce milieu propice à leur épanouissement.

A la journée, 3 jours ou 5 jours, les jeunes de Saint-Cergues seront gâtés par toutes les activités proposées...

Le Club « Indiana » pour les jeunes en vacances de Pâques...

Encore des activités de plein air teintées de couleur aventure avec toutes les possibilités offertes par la région en matière d'animation, et elles sont nombreuses ! Le programme des semaines s'articule autour d'un fil conducteur qui sera l'initiation aux arts martiaux tandis que se dessinent en deuxième semaine des rencontres intercommunales, une façon d'instiller une émulation de bon aloi avec les services jeunesse de Cranves-Sales et Bonne/Menoge. Pour les jeunes toujours des thèmes très accrocheurs comme la « canirando » ou l'art de grimper allègrement dans les pentes en se faisant tirer par les chiens de traîneaux, le parc aventure ou la manière de virevolter dans les branches des arbres en toute sécurité, et le raid aventure qui conjugue différents ateliers sportifs dont le séduisant « runandbike », liberté d'alterner course à pied et à VTT.

B.B.

Les quartiers d'été du club de loisirs...

Il faudra bientôt plusieurs feuillets au tract toujours plus riche que la Mairie fait circuler avant les vacances tant la liste des activités s'est étoffée. Un programme d'enfer pour en donner encore plus aux amateurs de jeux et de plein air. D'année en année le staff se renforce autour de Gaëlle, Michael, Franck pour atteindre en pleine saison le chiffre de 10 animateurs et éducateurs. Il est vrai que, dans le voisinage, Saint-Cergues est le seul centre de loisirs ouvert tout l'été, du 09 Juillet au 24 Août.



Parents, enfants et élus autour du pot de l'amitié, devant les « graphes » originaux exécutés par les jeunes.



De nouveaux jeux :

on fera dans le reportage et le roman photo cette année pour ainsi couvrir les exploits de chacun. Tchouk-ball, ultimate, frisbee, jorky ball, autant de disciplines à découvrir qui ne sauraient détrôner les sports traditionnels toujours à l'honneur : parcours aventure, piscine, randonnée, tir à l'arc, tennis... En parallèle une palette de camps et mini camps a été proposée pour les 7/17 ans par groupe de 18 jeunes. Des thèmes plus spécialisés seront ainsi offerts : mini camps équitation, camp oxygène (organisé par les ados de destination jeunes), camps extrêmes et camp voile.

Les belles vacances du Club de Loisirs.

L'été a été chaud au club de loisirs malgré une météo très capricieuse, les activités ont pu se réaliser en s'adaptant aux aléas climatiques. Des replis ont été faits sur des activités en salle comme l'escalade. Ce sont près de 400 enfants qui auront fréquenté le club de loisirs cet été, une moyenne de 56 enfants par semaine ! La qualité également est en passe de devenir un leitmotiv. Désormais on va s'attacher à créer des thèmes conducteurs pour chaque semaine, les 10/13 ans ont planché sur les 4 éléments et à l'aide de matériels multi média, photo et vidéo, produire un beau spectacle en fin de semaine.

Et pour clôturer la saison une belle fête de la jeunesse et des sports.

2^e édition d'une fête de la vie associative, une ren-

contre fort sympathique entre les habitants et les associations, composantes sportives, artistiques et culturelles de la commune, le soleil était de la partie pour un succès mérité. Dans les stands on pouvait côtoyer les différents éducateurs sportifs, s'essayer à de nouvelles disciplines, découvrir de passionnantes activités avec des matériels mis à disposition. Diverses démonstrations ont complété la fête, dressage équestre, danse, arts martiaux, dont une magistrale exhibition de Kung-fu. Enfin des stands d'exposition et des forums dispensaient des animations originales et de nombreux jeux. L'harmonie municipale Machilly / Saint-Cergues faisait sa promotion ainsi que la société de chasse de Saint-Cergues qui ne manque jamais à l'appel.



La musique c'est aussi du sport.



Randonnée photo aux Voirons pour un groupe d'enfants, la pause au sommet.

Happy Halloween...

La fête d'Halloween n'a rien d'une tradition savoyarde même si elle trouve ses origines en Europe au cœur des peuples Celtes. La tendance actuelle parmi les jeunes est de renouer avec cette belle fête par de déguisements et autres artifices empruntés au monde du surnaturel. Au cours des vacances de Toussaint le service jeunesse a mis en scène des activités multi médias et des ateliers sur ce thème. Pour le plus grand plaisir des petits et grands on s'est fait peur dans « la forêt de l'angoisse » où sévit le sanglier de la légende de la montagne « Evoeren » (les Voirons).

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
ÉBÉNISTERIE



www.atelier-deletraz.com

BUREAU D'ÉTUDE

2 rue du parc B.P. 183
74101 ANNEMASSE cedex
Tél : 033 (0)4 50 38 31 39

ATELIERS

1127 route de Moniaz
74140 SAINT-CERGUES
033 (0)4 50 43 52 65

La Forestière Jurassienne

S.A.R.L

EXPLOITATION FORESTIÈRE - NÉGOCE DE BOIS

*Pour un hiver
bien au chaud,
commander à
La Forestière
Jurassienne.*

Portes ouvertes au dépôt
d'Annemasse en AVRIL



BOIS DE CHAUFFAGE

Dépôt Annemasse 04 50 36 77 27
Dépôt Jura 03 84 25 90 43
39230 TOULOUSE LE CHATEAU

COIFFURE
Jenny Hair



Mixte

Vente de bijoux
fantaisies

Ouverture
du mardi au vendredi
de 8h30 à 18h30
le samedi
de 8h 30 à 16 h

Tél. 04 50 94 79 51

331, rte des Framboises - 74140 ST CERGUES (Espace Maison du terroir)



Accès parking et salon aménagés pour personnes handicapées

Tous réseaux
Terrassements
Démolitions

74890 BRENTHONNE
Tel. 04.50.36.11.53
Fax : 04.50.39.41.03



MEMOR

S.a.r.l.

BUREAU D'ÉTUDES

Aménagements - Voirie - Réseaux divers

Lotissements - Villas

74890 BRENTHONNE

Tel. : 04.50.39.43.05

Fax : 04.50.39.41.03



Ets HORTICOLES
Pierre ROSSIAUD

Fleurs, Plantes Fleuries
Plantes à massifs
Plantons de légumes
Fraisiers, Framboisiers...

Chemin des Vannées *** 74140 Veigy

Tél. 04 50 94 93 41

MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX
GRANITS FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Marbrerie
Maulini



Ateliers :

14, rue de l'Europe
CORNIERES - AMBILLY - 74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 18 79 - Fax 04 50 95 83 54

Historique :

- Saint-Cergues se trouve actuellement dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé le 09 octobre 1995.

- Le 20 janvier 2003 le Conseil Municipal a délibéré pour lancer la révision du POS, conformément à l'article L-300.2 du Code de l'Urbanisme et en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de décembre 2000.

Nous passons ainsi en phase d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Notre Commune, comme bien d'autre, connaît une forte croissance démographique dont nous nous devons d'anticiper les besoins en équipement, scolaire, urbanisme, assainissement, sociaux et culturel.

La restructuration des territoires, des régions aux communes, prépare le paysage administratif et économique de demain.

Nous avons commencé en créant avec nos proches voisins la Communauté de Communes des Voirons.

Nous continuons en adhérant au Syndicat d'Etude du Genevois Haut-Savoyard SEGH, syndicat en charge de l'aménagement du territoire, qui regroupe la CCV et la CARA, en Communauté d'Agglomération de la Région Annemassienne.

Etat d'avancement des travaux du PLU.

Le PLU est un engagement de la politique d'urbanisation du territoire de la commune à long terme.

Il apporte :

- Plus de moyens opérationnels aux élus.
- Plus de lisibilité aux citoyens.
- Plus d'esprit fédérateur au territoire.

Les grandes étapes à fin 2007 :

- Première réunion de concertation publique, le 04 décembre 2003, où sont présentés les objectifs pour la rédaction du PADD de Saint-Cergues.

- Présentation du Développement Economique de Saint-Cergues

Le PADD est un projet politique qui s'inscrit dans une logique de développement durable.

- Réunions de travail pour établir le projet de zonage du futur P.L.U. en :

- Cohérence avec les futurs travaux d'aménagement des grands syndicats (SIFOR, SIAM, SIEV, SEGH etc.)

- Cohérence avec l'état d'avancement des équipements (électricité, assainissement, voirie, schéma directeur des eaux pluviales) afin d'établir un plan d'urbanisation réaliste (choix des priorités budgétaire)

- Consultation des services de l'état

- Mise à l'enquête publique du 22 novembre au 24 décembre.

- Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal



La Construction sur Saint-Cergues

Les chiffres des autorisations d'urbanisme

Année	Certificats d'Urbanisme	Permis de Construire		Déclarations de Travaux	
	Déposés	Favorables	Défavorables	Favorables	Défavorables
2000	29	27	9	43	8
2001	27	33	11	59	10
2002	14	17	5	46	7
2003	16	18	1	71	3
2004	12	35	15	59	7
2005	15	22	4	48	18
2006	15	23	16	66	15
2007	12	11 en cours		46	12

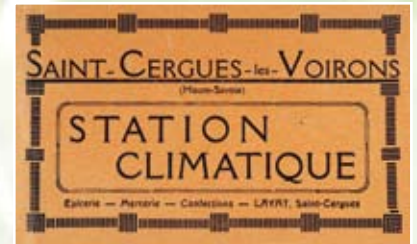
Fleurissement



Rituelle tournée de notation des maisons fleuries pour la commission du fleurissement, cette année le jury était composé de 11 personnes. On a regretté la disparition d'André Zabé un spécialiste averti, remplacé par Alain Guillot, un habitué de l'exercice. L'itinéraire est invariablement précis, tout le territoire est parcouru de 8h00 à 12h30. Au hasard de la tournée on relève toujours une grande qualité mêlée de diversité, même si la participation a du mal à redémarrer. Les trios habituels se disputent toujours les places d'honneur dans les 1^{er} & 2^e catégories, les dames sont aux balcons de leur catégorie, tandis que les valeurs sûres s'affichent toujours aux premières places des commerces.

démarche va se poursuivre, on attend l'installation de la Croix du rosaire autre monument classé avec la Cave aux fées, tous monuments et pièces devant rejoindre un inventaire historique.

Quelques intrépides compagnons ont su partir à la recherche de beautés naturelles cachées ici où là dans les Voirons, une quête fructueuse en sites naturels dans les torrents du Panfonex et de la Chandouze, une mise en valeur à faire en même temps qu'une sécurisation des lieux. Saint-Cergues pourra alors de nouveau prétendre à son statut de station climatique !



Le jury sait aussi se déplacer à pied pour traquer de petites merveilles de fleurissement.

La commune poursuit la mise en valeur de ses entrées

Après les travaux à la « Cave aux fées » la commune a décidé d'aménager l'un de ses ronds-points au « carrefour des framboises ».

Ce n'est pas une position privilégiée pour une commune que de disposer d'un grand plat propice au passage de grands axes. Même si l'on veut bien protéger l'agriculture et la nature, la priorité absolue des services départementaux semble aller en premier lieu vers l'installation de telles infrastructures, qu'elle néglige quelque peu ensuite ! Il en est pour preuve de

l'agencement du carrefour « des framboises », dont l'héritage est lourd à porter pour les communes qui doivent en faire l'entretien et payer la facture, de l'éclairage notamment !

On se désolait cependant aux deux extrémités d'un tel bouleversement, ce qui était auparavant une jolie route paisible entre Saint-Cergues et Machilly, le « boulevard des framboises » devenait une coupure sans âme. Par obligation et aussi par conviction, les deux communes à leur manière ont entrepris de valoriser ce carrefour, une porte de jardin et des plants de framboisiers symbolisent l'entrée du pays de la framboise, comme à l'autre extrémité, la « Cave aux fées » symbolise l'entrée du Chablais.



Le rond-point paysagé situé à l'Ouest a été aménagé par Saint-Cergues, il ouvre la porte du pays de la framboise.

B.B.

La commune installe son premier « Toutounet »

Attendue par les propriétaires de chiens, une installation leur est désormais réservée près du cheflieu. C'est un signe des temps, poussé par l'accroissement de la population vivant en appartement, la commune a dû mettre en place un espace pour les besoins des animaux. C'est une première mesure de salubrité publique, enfin, à condition que les usagers

respectent la marche à suivre : c'est à dire récupérer les excréments de leur petit compagnon ? Affaire à suivre !

Les journées du patrimoine...

Dans la dynamique créée à l'occasion des journées du patrimoine, Saint-Cergues s'est investie dans une quête de ses richesses naturelles et historiques. Les gentilles fées ont été le fil conducteur de cette manifestation, au fil du chemin officiellement ouvert par la Communauté de Communes des Voirons sur les rives de la Chandouze. La



Le palmarès des plus belles maisons fleuries

Au rendez vous annuel des amateurs de belles fleurs, on a retrouvé les habitués du palmarès : Roger Pasquier, M. et Mme Payraud, Simone Biltgen, Régine Riondel, et le café du chemin de fer. Des prix spéciaux ont été attribués, à Marcel Raimondo, Anne Marie Mouchet et des félicitations à la rénovation du « Val Fleury ».



Les places d'honneur toujours conquises par de fidèles amateurs.

Palmarès départemental des communes ...

La commune à la première place du palmarès de fleurissement

C'est enfin la consécration pour la commune, qui figure désormais en première place du concours « Paysages de nos communes » de nos Villes & Villages de Haute-Savoie. C'est la consécration d'un long cheminement depuis son premier classement (26°) en 1996, c'est surtout un encouragement pour aller au-delà et mériter cette première fleur qui doit être décernée en 2008. Les efforts d'Alain Briand sont enfin récompensés par cette première place au tableau d'honneur, c'est avec beaucoup d'émotion qu'avec Jean-Marc Peutet il a reçu cette récompense des mains du Sénateur Amoudry et du Président du Conseil Général Ernest Nycollin.

Pour mériter cette première fleur il va falloir que nous continuions d'installer d'autres « cœurs de village », concept initié par notre commission de l'environnement, améliorer encore nos entrées de la commune poursuivre d'autres travaux d'aménagement dans les hameaux. Nous comptons placer davantage de mobilier urbain et remettre en fonction d'autres bassins dans les hameaux. La population sera intéressée à cette démarche et verra une incitation à décorer son coin de vie, avec des nouveautés relatives aux jardins potagers. Toutes ces actions sont portées par une volonté unanime de la municipalité de faire valoir son espace de vie et mériter son classement ancestral de station climatique.

Pour la commission
Bernard Balsat



A l'Est la commune de Machilly entretient le rond-point, un oasis de verdure à l'image du massif des Voirons.

1^e Catégorie

MAISONS AVEC JARDINS VISIBLES DE LA RUE

NOM Prénom	N°	Adresse	Moyenne
1 PASQUIER Roger	10	Chemin des Poules d'Eau	18,57
2 NOVEL Jean	98	Rte de la Cave aux Fées	17,34
3 JACQUIER François	134	Route des Tattes	17,34
4 THOMAS Maria	89	Rue du Pommi	17,27
5 BILTGEN Jean-Pierre	32	Chemin des Rapilles	16,60

2^e Catégorie

MAISONS SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

NOM Prénom	N°	Adresse	Moyenne
1 FERRARI Jean-Pierre	287	Rue de la Chapelle	16,16
2 COLLIN Charles	263	Route du Bois Jaillet	16,05
3 PAYRAUD Guy	844	Route des Dombres	15,78

3^e Catégorie

MAISONS TRADITIONNELLES

NOM Prénom	N°	Adresse	Moyenne
1 BILTGEN Simone	29	Chemin des Rapilles	16,15
2 DURAND Joseph	256	Route de la Maison Blanche	15,14

4^e Catégorie

BALCONS OU TERRASSES TYPE IMMEUBLES

NOM Prénom	N°	Adresse	Moyenne
1 RIONDEL Régine	Le Pré Crémé 1663	R. des Allobroges	15,91
2 BONNET BESSON S.	Mairie 963	R. des Allobroges	15,38
3 BASTARD Sophie	Mairie 963	R. des Allobroges	14,85
4 BONAPERA Danielle	Le Pré Crémé 1663	R. des Allobroges	14,50

7^e Catégorie

COMMERCES ET RESTAURANTS

NOM Prénom	N°	Adresse	Moyenne
1 Café du Chemin de Fer	1025	Route de la Gare	15,00
2 HOTEL DE FRANCE	1044	Rue des Allobroges	14,14
3 Maison du Terroir			13,61

A la remise des prix départementaux ...

Les premiers de chaque catégorie ont été présentés au concours départemental, au-delà des 4° & 5° prix les notes ne sont pas communiquées, on peut donc supposer que tous nos candidats sont à la portée du tableau d'honneur, juste derrière les promus du palmarès départemental !!!

Distances et élagages des plantations

QUELLES SONT LES REGLES À RESPECTER ?

Pour prévenir les empiétements où les gênes causées aux propriétés voisines, des distances sont à respecter. Ces règles varient selon que les plantations longent une propriété privée, une voie communale ou un chemin rural. En cas de non respect de ces dispositions, le Maire peut, dans certains cas, imposer l'élagage des plantations.

LES DISTANCES À RESPECTER

Pour les plantations situées entre deux propriétés privées, la distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est, en règle générale, de 50 cm pour les arbres de moins de 2 mètres. Elle est de 2 mètres pour les arbres dont la hauteur est supérieure à deux mètres. Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur prévue à moins qu'il n'y ait titre ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre ce dernier à les couper. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur le terrain, il a le droit de couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Les fruits tombés naturellement de ces arbres lui appartiennent.

POUR LES PLANTATIONS SITUÉES EN BORDURE DE CHEMIN RURAL

Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans condition de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes



de visibilité et les obligations d'élagage prévues. Toutefois, dans un souci de sûreté et de commodité du passage, le Maire peut, par arrêté, désigner les chemins de sa commune le long desquels les plantations devront être placées à des distances au plus égales à celles prévues pour les voies communales.

POUR LES PLANTATIONS SITUÉES EN BORDURE DE VOIE COMMUNALE

En l'absence de règlements de voirie locaux, c'est le code de la voirie routière qui doit s'appliquer. Seront punis

d'amendes prévues pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui :

En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Le domaine public routier comprend non seulement les routes nationales mais aussi les voies départementales et communales.

L'ELAGAGE LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques situées à proximité des croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique, peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité. Le Maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, départementales et les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération. Il peut donc, à ce titre, établir une servitude d'élagage sur les propriétés riveraines du domaine public routier situé en agglomération.

En cas de négligence des propriétaires concernés, la commune peut, après mise en demeure restée sans effet, procéder d'office à cet élagage à leurs frais.

SARL CALLIGÉ & FILS

Paysagistes - Clôturistes



Clôtures - Portails
Création, entretien des
espaces verts
Maçonnerie paysagère
Dallage - Elagage

1275, route de Pont Notre Dame
74380 ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Tél. 04 50 36 02 96

APOSTROPHE
Librairie • Papeterie
Photocopies couleur
Bons-en-Chablais

accepte la carte Mra !
Rhône-Alpes

Tél./Fax 04 50 31 74 66
apostrophebons@yahoo.fr

Vivre au cœur des villages

Le concept est désormais largement connu et les premiers travaux engagés, le programme des « cœurs de villages » se poursuit ici et là. C'est terminé et ça fonctionne bien à Terret et au village du bois. Les habitants ont joué le jeu se réunissant souvent autour d'un pique-nique ou du pot de l'amitié. Plus récemment à l'Archet on a enfin remplacé le bassin détruit et du côté des Tattes on a fait place nette pour déjà permettre un meilleur stationnement. Des portiques d'information seront posés, à Borringes, à la Charrière et aux Tattes. Aucun secteur ne sera oublié, sont encore prévues des installations chez Larpin, aux Cerisiers, et à la douane de Moniaz. En fonction des éléments sur place on adaptera pour remettre en eau un bassin, ajouter ici une table, là des bancs, un point d'eau potable pour les promeneurs, une poubelle bien sûr, dans tous les cas on pourra naturellement fleurir et illuminer à Noël. Certains points stratégiques comme les départs de sentiers seront agrémentés de panneaux d'indication, voir d'informations thématiques ou encore d'abris. En parallèle le réseau de sentier en cours d'élaboration par la CCV va en quelque sorte relier et fédérer ces incontournables rendez vous de l'amitié.

La joie de vivre au village du bois...

C'est désormais la tradition les habitants du village du bois se sont retrouvés autour d'un pique-nique. L'héritage d'un habitat très dispersé formé de vieux hameaux n'est pas propice à l'organisation d'une vie sociale harmonieuse. Tout devient plus facile quand tous les habitants des lieux décident de s'ouvrir à l'amitié, et de se rencontrer plus souvent. Pour cela une aide précieuse a été apportée par la commune quand elle a dé-



Bientôt en eau le bassin de l'Archet va retrouver sa vraie place au centre du village.

cidé de réhabiliter un espace pour le transformer « en cœur de village ». Un parking, un abri, un bassin, une table de pique nique, un portique d'information et le lieu devient un incontournable rendez vous de l'amitié. D'autres « cœurs » sont à l'étude, **et toujours la fête dans le village rénové de Terret**

« Apporter bien-être, sécurité, environnement et qualité de vie à Terret » c'étaient les maîtres mots prononcés par le Maire Louis Vuilloud à l'inauguration des travaux dans le village. Ainsi l'élan a été donné pour que le bien être et l'amitié puissent perdurer cette année encore dans ce joli quartier rénové.

Le point sur les portiques d'information au 1 décembre 2007

N°	LIEU	AVANCEMENT
1	Village du Bois	Posé
2	Les Tattes	En cours
3	La Charrière	En cours
4	Chef-Lieu	Posé
5	Les Cerisiers	En cours
6	Le Bourgeau / MJC	Posé
7	Le Bourjaillet	Posé
8	Gare / Californie	Posé
9	Bussioz	A l'étude
10	Moniaz	2008
11	Boringes	2008
12	Terret	Posé
13	Maison des Sociétés	Posé
14	Les Dombres	Posé
15	Déchetterie	Posé
16	Chez Larpin	2008
17	Maison du Terroir	Posé
18	Bois Davaud	A l'étude

LES PROJETS

Le portique de la Cave aux Fées a été installé par la Communauté de Communes des Voirons. Un portique d'information est à prévoir du côté des Arales. Dans le cadre des sentiers, un portique d'information est à l'étude pour le « Champ de la France ».





Invitation à la flânerie dans le décor du sentier du Sauget vers le sommet des Voirons.

Les sentiers des Voirons

Les compagnons de la Servette et l'amitié intercommunale des sentiers

Mise en chantier et valorisation des sentiers des Voirons

Le projet de développement touristique place en objectif prioritaire la valorisation des sentiers du massif des Voirons.

A pied, à cheval, en VTT, l'hiver en ski ou en raquettes, les Voirons vont s'ouvrir à la découverte de pleine nature. Pour cela, il a été essentiel d'engager des travaux de balisage et d'aménagement. L'ensemble de l'existant a été inventorié et hiérarchisé par un schéma directeur approuvé par la commission tourisme devant être inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Les sentiers secondaires non approuvés resteront à la charge de la CCV ou des communes. Le schéma offre déjà près de 90 kilomètres de sentiers avec un maillage cohérent vers les territoires voisins : la Suisse, la Vallée Verte, le Chablais etc. Les élus du conseil communautaire ont approuvé ce schéma directeur en même temps que son inscription au Plan Départemental des Itinéraires et Promenades de Randonnée.

Sentiers des Voirons, l'an I des premières balises.

Le projet de mise en valeur des sentiers du massif des Voirons est parti sur les chapeaux de roues. On doit à l'acharnement de quelques uns un travail de fond sur le projet de sentiers PDIPR. Sur le terrain pour la mise en place des itinéraires, Anne Laure Millet en charge du dossier, a été secondée par un trio de choc, composé du référent sentier Joseph Roch de l'ONF, d'Yves Coduri spécialiste des tracés à la FFRP, et de Bernard Balsat élu en charge du secteur à la Communauté de Communes des Voirons.

Un maillage et une répartition égalitaires mais différenciée pour chacune des 6 communes...

Même la commune de Juvigny éloignée du massif des Voirons aura sa jonction via le sentier du SIFOR avec le sentier de la Chandouze. La commune de Lucinges accueillera sur son territoire les randonneurs du même sentier par le Loty et Cranves-Sales pour accéder à la cime

de Pralère. Bonne/Menoge déjà bien servie par le passage du GR « balcon du Léman », prépare un parcours le long de la Menoge, Cranves-Sales va mettre en valeur en association avec Saint-Cergues le sentier commun au départ de la Cave aux fées. Enfin Machilly va établir la jonction avec Bons et la communauté voisine, le sentier ancestral du Sauget depuis le lac jusqu'au Signal par Saint-Cergues. Des sentiers qui vont progressivement être nettoyés et jalonnés de balises directionnelles pour s'ouvrir à la découverte de pleine nature.

Mobilisation de l'intercommunalité pour les sentiers.

Ils sont venus de plusieurs communes pour traditionnellement remettre en état les sentiers du massif pour l'été. L'Association des Randonneurs et Coureurs à pied de Cranves-Sales et les compagnons de la Servette de Saint-Cergues ont fait cause commune pour mettre en valeur le sentier de la Cave aux fées qu'ils ont en commun. Pour cela il a fallu deux journées de travail acharné pour réaliser les missions imparties. L'ARCP avait en charge la réfection du gué de la Chandouze et les Compagnons se sont illustrés dans les pentes fortes de « la Vy passée » pour ouvrir la vue sur le paysage. Le partage du casse-croûte traditionnel assuré par la CCV le premier jour et par les communes concernées le deuxième jour a été très apprécié. Tous les sentiers seront parcourus en vue de leur inscription future au Plan Départemental des Itinéraires et Promenades de Randonnée, ce fut l'ordre de bataille de ces deux journées, de nouveaux compagnons se sont spontanément présentés pour renforcer les équipes de Saint-Cergues. Répartis en 6 groupes, tous ont assurés leur mission parfois au risque de se rompre le cou. Les 2 équipes de la « Chandouze » et de « la Vy passée » ont peaufiné le tracé au mieux pour l'inauguration du 23 Juin.

Pendant l'allocution du maire de Saint-Cergues Louis Vuilloud devant le dolmen témoin de la préhistoire.





La commune de Saint Cergues et l'Office National des Forêts ont décidé d'agir conjointement pour valoriser et développer l'accueil du public en forêt domaniale. Conformément à l'arrêté de biotope du 12 Janvier 1987, la commune de Saint-Cergues concessionnaire par convention du bâtiment « chalet de la Servette » s'engage à faire respecter cette réglementation ainsi que celle relevant des établissements recevant du public.

Il en est ainsi notamment des prescriptions suivantes :

1) L'usage du feu pour barbecue et grillades sera toléré sur le seul emplacement matérialisé au Sud du bâtiment. La cheminée intérieure est réservée aux ayants droits de la commune de Saint-Cergues et de l'Office National des Forêts. Les utilisateurs sont tenus de prendre toutes précautions pour se prémunir contre la propagation éventuelle de feux à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux.

2) Le camping est formellement interdit sur le terrain ainsi que sur l'ensemble de la forêt communale et domaniale, néanmoins le bivouac pourra être toléré en cas de nécessité absolue relevant de la sécurité en milieu montagnard. En aucun cas le chalet ne pourra servir de lieu de couchage ni de lieu festif ou d'accueil de groupe sauf dérogations spéciales dûment et préalablement accordées par la Mairie et l'Office National des Forêts.

3) Les occupants éventuels sont tenus d'évacuer à leurs frais les déchets et détritiques de toute sorte et de laisser les locaux en bon état de propreté. En cas d'utilisation par nécessité absolue de la cheminée la réserve permanente de bois utilisée doit être renouvelée par les occupants. L'accès à l'étage du bâtiment est interdit, le plancher étant en mauvais état. Le bâtiment doit être fermé avec le verrou après utilisation.

4) L'eau réputée de la Servette est à la disposition du public et sous sa haute protection. Les chevaux n'ont pas accès au bassin proche du Bâtiment. Les différents conduits d'eau ne doivent en aucun cas être bouchés ou déviés.

5) Le chalet pourra être utilisé sous réserve d'autorisation pour des animations nature par des instituteurs, animateurs, accompagnateurs en montagne ... et sans réserves par les agents de l'Office National des Forêts.

6) Les usagers sont priés de se conformer aux règles et interdictions relatives à l'arrêté de biotope de la forêt des Voiron. L'Office National des Forêts, la gendarmerie nationale et la police intercommunale sont chargés de la mise en application de ce règlement et sont habilités à verbaliser.

(Approuvé par délibération du C.M. en date du 04 décembre 2006)

Les Voiron, des sentiers pour trois communautés...

L'idée de rétablir un belvédère aux Voiron est en passe d'aboutir, grâce peut-être à la convergence de vues des communautés de communes. Toujours appelé Signal malgré sa disparition après guerre, le sommet des Voiron de part sa situation a toujours attiré les randonneurs pour la qualité de son site, depuis Horace Bénédict de Saussure, en passant par les différents travaux géodésiques et les heures fastes du tourisme. On y vient de tous côtés par de nombreux sentiers. La Communauté de Communes des Voiron est en train de rénover son sentier ancestral depuis Machilly par le Chamenard et le pâturage du « Sauget ». Un sentier très agréable qui se déroule sur plusieurs communes des trois communautés, le Bas-Chablais, la Vallée Verte et la CCV. L'idée d'installer une table d'orientation au sommet est venue assez spontanément suite à la mise en place des différents réseaux tourisme et sentiers. Le projet va bon train avec les partenaires de l'opération dont l'ONF. L'emplacement après discussions sera choisi minutieusement pour permettre à la fois une vue très large sur tout le bassin lémanique et à l'est sur le massif du Mont Blanc. Pour cela des travaux de déboisement seront nécessaires, mais l'essentiel était de trouver le lieu approprié, le point exact de convergence (côté 1481 m) des trois communes, des trois cantons et des trois communautés de communes.

La CCV inaugure son premier sentier intercommunal

Le pari a été tenu, en prélude à la réalisation de 90 kilomètres de sentiers les premières balises ont fait leur apparition au départ de la « Cave aux fées ».

C'est un début, il reste beaucoup à faire. Les balises vont fleurir le long des itinéraires remplaçant progressivement un fléchage devenu obsolète. Profitant des journées du patrimoine une belle manifestation a vu le jour permettant à la fois de mettre en valeur le dolmen, plus vieux monument de la Haute-Savoie et d'inaugurer ces premiers kilomètres de sentiers à cheval sur Cranves-Sales et Saint-Cergues.

Un enjeu primordial...

François-Xavier l'Honnen, Président de la C.C.V., n'a pas manqué de mettre en exergue les ambitions de la communauté, de redéfinir avec les autres orateurs ce qui va devenir un enjeu primordial pour les six communes du flanc des Voiron, la valorisation des sentiers de randonnée et le traitement des loisirs de pleine nature. Remerciant la « cheville ouvrière » en particulier Anne Laure Millet, il a salué par ailleurs la performance physique et sportive des Compagnons de la Servette de Saint-Cergues et des membres de l'ARCP de Cranves-Sales.



Photo de la famille intercommunale.

Personnel Communal

Départ

Daisy Bertacco, notre responsable des services techniques depuis le 7 décembre 2004, a quitté la commune pour suivre son compagnon du côté de Lyon. Le 18 mai 2007 elle a donné le jour à une petite Faustine. Nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur dans leur nouvelle résidence.

Le remplacement de Daisy n'a pas été pourvu à ce jour.

Arrivée

Bienvenue à Michel Deloche, qui nous vient de Fillinges et qui va prendre le poste de chef d'équipe au Centre Technique Communal. Cet agent de maîtrise principal est muté de la mairie d'Annecy où il travaillait depuis 1983 au service logistique événements et dirigeait 25 agents. Avant ses débuts dans la Fonction Publique Territoriale,



il a été Menuisier Charpentier Ebéniste de 1978 à 1983. Ses missions principales seront de gérer au quotidien les agents techniques en planifiant le travail et organisant les différents travaux de maintenance etc....avec les entreprises. Il sera également en charge de la sécurité au travail et du Plan Communal de Sauvegarde. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Mariage

C'est au coeur d'un superbe défilé de chevaux que Patricia et Pascal Genet sont arrivés à l'église pour se dire OUI, le 25 août dernier. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur dans leur nouvelle vie commune, après l'arrivée l'année passée d'un petit Vincent qui est venu agrandir la famille au côté des deux filles de Pascal, Charlène et Amandine.



Les frontaliers



Alors que les régions frontalières grandissent rapidement, nous devons travailler pour que le développement s'accompagne d'une plus grande cohésion sociale. C'est à ce titre que nous pourrions obtenir une évolution harmonieuse dans nos communes.

Les chiffres :

- 104721 Français dans toute la Suisse passent quotidiennement la frontière pour leurs activités professionnelles.
- 47721 est le nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève
- 657 frontaliers résident dans la commune (1/4 des habitants) dont 182 double-nationaux.

La rétrocession versée par le canton de Genève a rapporté en 2006 : 507 000 € à notre budget communal. C'est une somme très importante pour les finances et les investissements à venir. A ce titre toute personne qui s'établit dans la commune doit venir à la mairie pour se faire connaître, afin qu'elle soit comptabilisée dans les fonds frontaliers.

Sont aussi concernés les ressortissants helvétiques qui résident toute l'année.

A ce sujet, depuis les accords bilatéraux signés entre les deux pays, il n'y a plus d'ambiguïté sur les démarches officielles d'établissement. C'est un devoir civique qu'ils doivent accomplir pour l'intérêt général.

Le groupement transfrontalier européen offre de multiples informations pratiques à ses adhérents : protection sociale, fiscalité, vie associative, emploi... le site :

www.frontalier.com

Nous sommes entrés maintenant dans la dernière étape de la libre circulation des personnes et des travailleurs : tout européen peut librement s'installer en Suisse. Quant aux frontaliers, ils peuvent travailler sur tout le territoire helvétique et résider partout en Europe, les zones frontalières n'existent plus.



Classe de CM2 vers 1958 avec le Maître M^e Lamouille

La commune à la recherche de son passé et de son histoire.

Les différents bulletins municipaux accordent toujours une large part aux évocations historiques, chaque fois que cela est possible nous ne manquons pas de vous montrer des documents originaux trouvés ici ou là au hasard de nos diverses pérégrinations. Il reste cependant des documents et des images enfouis ici ou là dans les familles, des documents que l'on peut désormais reproduire facilement et rapidement. Pour cela un bordereau spécial a été mis en place par nos services pour vous permettre de récupérer avec certitude tous documents que vous nous auriez prêtés pour reproduction.

N'hésitez pas à nous faire parvenir de tels documents... merci d'avance.

Etat Civil

Naissances

21-déc-06	Hugo BENCAMO CIANFARANI	Annemasse
2-jan-07	Emilien GUILLAUME	Ambilly
9-jan-07	Héloïse Marie MALKA	Annemasse
12-jan-07	Tiphonie Michelle VIGOUROUX	Annemasse
16-jan-07	Luca Alex STOAKES	Chene-Bougerie
23-jan-07	Camille, Julie, Yannick BESANCON	Ambilly
23-jan-07	Tony Jean Patrick FELISAZ	Annemasse
23-jan-07	Aurène Claude GISPERT	Annemasse
6-fév-07	Maxence Gabin Pierre LEFEBVRE	Annemasse
1-mars-07	Noé Roman Yaël MARTIN	Thonon-les-Bains
19-mars-07	Angelino Manou Christophe CANGIANI	Annemasse
4-avr-07	Dina FURTADO--DA MOURA CABRAL	Ambilly
16-avr-07	Emma Monique Chantal DELIGNY	Thonon-les-Bains
19-avr-07	Soulaimane NAIT MBAREK	Ambilly
30-avr-07	Jens Guy Alain LAUGIER	Annemasse
30-avr-07	Nina LOPES DE LEMOS	Ambilly
10-mai-07	Nicolas Samuel MAILLE	Thonon-les-Bains
27-mai-07	Roméo GALVEZ	Annemasse
29-mai-07	Jade Romane VESIN	Ambilly
31-mai-07	Arnaud Vincent Louis DIMEC	Annemasse
21-juin-07	Jessy MICHEL	Annemasse
11-juin-07	Hénoa LUCIEN-VAUTHIER	Genève
12-juil-07	Chakib ATANI	Annemasse
14-juil-07	Noa Jane BELLANGER	Thonon-les-Bains
19-juil-07	Kiira Eliska Gaël STERN	Ambilly
23-juil-07	Alycia Josiane Jacqueline FAUCHE	Thonon-les-Bains
24-juil-07	Nathan CLIVIO	Annemasse
27-juil-07	Martin Jean Aimé LAVY	Annemasse
14-août-07	Antoine Etienne GALLAY	Thonon-les-Bains
19-août-07	Louna Nicole France FREZIER	Genève
22-août-07	Antony Giovanni FRATTE	Ambilly
1-sep-07	Mélina Aurélie LEUBA	Thonon-les-Bains
14-sep-07	Ruben DA ROCHA LOPES	Annemasse
26-sep-07	Ethan Jean-Marie ETCHEVERRY	Genève
9-oct-07	Alexandre VIERA VASQUEZ	Thonon-les-Bains
16-oct-07	Julia BRESSET	Thonon-les-Bains
17-oct-07	Manoa Titouan Elwan Aurel DOBINET	Thonon-les-Bains



Décès

12-jan-07	BALLAND Ida Marie veuve BROCCARD	Ambilly
25-jan-07	VEYRAT-DUREBEX Yolande Clémentine épouse BURDIN	Ambilly
29-jan-07	SARAIVA Manuel	Thonon-les-Bains
2-fév-07	LACHENAL Georges François Edouard	Ambilly
5-mars-07	MOUCHET Marc Gaston	Reignier
24-mars-07	DUFRASNE Monique Alice	Saint-Cergues
21-avr-07	CHAMOIX Jean Marius Joseph	Ambilly
1-mai-07	ANGELONI Severino	Thonon-les-Bains
4-mai-07	MIRA Antoine Cécilius	Ambilly
6-juin-07	STRAPPAZZON Marie veuve ANGELONI	Thonon-les-Bains
8-juin-07	MERANDON Jean Gilbert	Ambilly
18-juin-07	MATHIEU Henri Joseph	Bonneville
31-juil-07	BURGNARD Jeanne épouse DETRY	La Roche sur Foron
30-juil-07	LUBART Gilbert	Ambilly
3-sep-07	MILLIET Elisa Marie Joséphine veuve DEJUSSEL	Ambilly
4-sep-07	DUCRET Gaston Marcel	Lamalou-les-Bains
8-sep-07	GUERINDON Pierre Claude	Thonon-les-Bains
11-oct-07	RAPHOZ Victor Pierre Claude	Saint-Cergues
15-oct-07	BOUVET André Rémy Alphonse	Saint-Cergues
18-oct-07	SCHNEIDER veuve SANS Suzanne	Annemasse
22-oct-07	GASDON Laurent Norbert	Saint-Cergues

Rêves de Campagne

Laurence Jacquier
Décoratrice Florale

1663, rue des Allobroges
74140 SAINT CERGUES
Tél. : 04 50 43 68 15
Fax : 04 50 43 35 83

Commande par tél. paiement CB



Mariages

28-avr-07	DE OLIVEIRA Nuno Miguel	GONCALVES Annabelle
2-juin-07	PASQUIER Olivier Jean-François	DENTAND Agnès Marie Pascale
20-juin-07	CHARDES Sébastien Brian	JEAN Anne Carole
30-juin-07	BRESSET Rodolphe Jean-Louis	TARDY Corinne Thérèse
7-juil-07	GRENAT Fernand Emmanuel Noël	CARQUILLAT Madeleine Eglantine
7-juil-07	ROCHE Sébastien Roland Edouard	MARTINET Patricia Josiane
8-sep-07	STEINHILBER Olivier Christian Roger	BASSANI Stéphanie Sylvie
15-sep-07	FANTI Yohane Robert	JORE Sylvie
15-sep-07	DAMGE Sylvain	HENNON Catherine Hélène Isabelle
22-sep-07	CARON Elvis Bernard	DEJONGHE Nathalie Jocelyne
29-sep-07	GUINAT Edgar	JEANCLER Pascale Yvonne Pierrette
3-nov-07	DA CRUZ MATIAS Tomé	DA SILVA Céline



«...La Mairie à votre service...»

963, rue des Allobroges - B.P. 1 - 74140 Saint-Cergues

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Le lundi : de 10 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30

Les mardi jeudi vendredi :

De 10 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

Le mercredi de 8 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 50 43 50 24 contact : mairie@saint-cergues.fr

Fax : 04 50 94 68 79 site : www.saint-cergues.fr

Tél déchetterie : 06 71 83 08 88

Permanence du Maire et des Adjointes :

du lundi au vendredi de 11 h à 12 h.

En dehors de ces horaires, prendre RDV

Permanence urbanisme :

les mardis et jeudis de 14 h à 16 h 30 sur RDV

LES ECOLES :

Elémentaire : Direction M. DUCHENE Jérôme

Tél : 04 50 43 56 71

Maternelle : Directrice Mme ANSELMETTI

Nathalie - Tél : 04 50 94 61 35

EGLISE-PRESBYTERE :

Tél : 04 50 43 51 61

Permanences : samedi de 10h00 à 11h30

Contact à Saint Cergues: BANC Marie Louise
tél : 04 50 94 65 27Curé de la Paroisse : Matthew VIJU à Ambilly
tél : 04 50 38 07 47**M.J.C. :**Horaires : du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 00
jeudi 9 h 00 - 12 h 00 et 18 h 00 - 20 h 00
samedi 8 h 30 - 11 h 30

Fermé le mercredi Tél : 04 50 43 58 30

BIBLIOTHEQUE :

Horaires : mercredi 9 h 30 - 11 h 30

jeudi 16 h 00 - 18 h 00

samedi 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les mois de juillet et août
les jeudis de 16 h 00 à 19 h 00

Tél : 04 50 43 50 70

ASSISTANTE SOCIALE :

Melle BUSSIGNIES

Permanences en mairie de St CERGUES,
tous les jeudis de 14 h 00 à 17 h 00, sur
rendez-vous, à prendre par téléphone au
04 50 84 05 30**ASSISTANTE PMI :**

Mme BECHARD Sandrine

Permanences en mairie de St CERGUES, tous
les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00.**POSTE :**Horaires : lundi mardi jeudi vendredi
10 h 00 - 12 h 30 et 14 h 15 - 18 h 00

Le mercredi 10 h 00 - 12 h 30

Le samedi : 9 h 15 à 12 h 30

Heure limite de dépôt de courrier :

14 h 30 la semaine, 11 h 30 le samedi.

Tél : 04 50 43 51 89

S.N.C.F. :Renseignements voyageurs, contacter la gare
de BONNS-EN-CHABLAIS : 08 36 35 35 35**TAXI :**

Emplacement N°1 - Place de la Poste - M. PICOT

Tél : 06 08 23 72 24 ou 04 50 36 10 02

PHARMACIE DES VOIRONS :

67 Rue de la Chapelle - Tél : 04 50 43 53 86

MEDECIN :

F. SONNET - 1503, rue des Allobroges

Tél : 04 50 43 52 80

INFIRMIERES :

ROCHE Ghislaine 768, route de la Cave aux fées

Tél : 04 50 43 54 60

KOPEC Martine 72, quartier des Tours Machilly

Tél : 04 50 94 60 39

KINESITHERAPEUTES :

J. ROCHE 768, route de la Cave aux Fées

Tél : 04 50 43 54 60

CENTRE MEDICAL :

421 route des Framboises

KINESITHERAPEUTES : Tél. 04 50 43 58 86

T GERAUDEL

A.S TEYSSANDIER-BURNET

A PARFONDRY

OSTEOPATHES : Tél. 04 50 43 90 28

S. SOKHAN SANJ

A. COULIN

MASSEUSE BIEN ETRE

E. BARRIOS : Tél. 06 22 36 71 68

PSYCHOMOTRICIENNE POUR ENFANTS

C. GROSSE : Tél. 06 70 63 37 11

DIETETICIENNE

A. GALLAY : Tél. 06 66 65 68 95

PEDICURE PODOLOGUE

G. MICHAUD : Tél. 06 76 41 59 61

VETERINAIRE :

D. HOCHMAN 81, rue de la Chapelle

Tél : 04 50 94 57 76

**ADMINISTRATIONS DIVERSES****A.N.P.E.**

21, avenue de Verdun - ANNEMASSE

Tél : 04 50 37 27 08

A.S.S.E.D.I.C. :

21, rue des Tournelles - VILLE-LA-GRAND

Tél : 04 50 47 64 78

PERCEPTION (TRESORERIE PRINCIPALE) :

13, rue de Genève - ANNEMASSE

Tél : 04 50 95 06 70

HOTEL DES IMPOTS :

3, rue Marie Curie - ANNEMASSE

Tél : 04 50 43 91 50

Service des Eaux :contacter le Syndicat Intercommunale des
eaux des Voirons (SIEV)

Tél : 04 50 36 34 46

Avenue du Jura - La rotonde n° 8

BONNS-en-CHABLAIS

**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la Menoge
(SIAM) :**

Tél : 04 50 36 79 10

451, chemin des iles - CRANVES-SALES

pratiques

E.D.F.-G.D.F. :

19, rue J.B Charcot - ANNEMASSE
Tél : 0810 74 74 00
Dépannage électricité : 0810 33 32 74
Urgence gaz : 04 50 37 72 72

France TELECOM :

Service dépannage 1013

GENDARMERIE :

Caserne de Romagny
Rue de Romagny - ANNEMASSE
Tél : 04 50 92 11 66

POLICE MUNICIPALE :

1, rue des Fontaines - CRANVES-SALES
Tél : 04 50 39 97 90

POMPIERS :

Centre de Secours d'ANNEMASSE
18 ou le 04 50 37 02 36

S.A.M.U. : Tél : 15

HOPITAL D'ANNEMASSE :

17, rue du Jura AMBILLY
Tél : 04 50 87 40 40

CLINIQUE DE SAVOIE :

8, rue F. David ANNEMASSE
Tél : 04 50 95 41 41
Service des urgences : 04 50 95 41 05

CENTRE ANTI-POISON LYON :

Tél : 04 72 11 69 11

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE :

Tél : 119 ou 0 800 05 41 41

DROGUES INFO SERVICE :

Tél : 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE :

Tél : 0 800 840 800

LE REFUGE DE L'ESPOIR :

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
Tél : 04 50 36 02 80

VITAL'PORTAGE :

Problème de santé, un handicap momentané, des gens isolés ? Une idée pour vous faciliter la vie. Des gens, qui, à votre place, feront la course qui vous est indispensable.

Vos médicaments livrés chez vous et ce en toute confidentialité.

Un renseignement ?

Téléphoner au 04 50 94 14 77

TELE-ALARME :

Toute personne de plus de soixante ans, ayant des difficultés, peut prendre contact avec la M.S.A. (antenne de La Roche/Foron) au 04 50 03 12 78



R.E.G.A.R. :

Foyer Logement l'Eau Vive
2 Place du Jumelage - 74100 ANNEMASSE
Tél/fax : 04 50 39 89 25
E-mail : regar@regar.info

Permanences :

Le mardi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30.

INFO RAMASSAGE O.M. :

le lundi :

ramassage du « haut de ST-CERGUES »

le vendredi : ramassage du « bas »

+ commerces, hôtels, restaurants

ENCOMBRANTS (Gros objets) :

Le 1^{er} mardi de chaque mois
(s'inscrire en mairie, par téléphone)

DECHETTERIE :

Nouveaux horaires :

lundi: de 9 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

mardi : de 14 h 00 à 18 h 00

mercredi : de 14 h 00 à 18 h 00

jeudi : de 14 h 00 à 18 h 00

vendredi : de 14 h 00 à 18 h 00

samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

SITES INTERNET

- Communauté d'agglomération : www.agglo-annemasse.fr
- SEGH : www.region-annemasse.org
- SIMBAL : www.genevoishautsavoyard.com
- Office du tourisme d'Annemasse : www.annemasse-tourisme.fr
- Maison du terroir : www.maisonduterroir.com
- SIFOR : www.sifor@orange.fr

- Mairies :

- SAINT-CERGUES : mairie@saint-cergues.fr
- Machilly : www.machilly.fr
- Juvigny : www.juvigny74.fr
- Bonne : www.bonne.fr
- Cranves-sales : www.cranves-sales.fr
- Lucinges : www.lucinges.fr
- Etrembières : www.mairie.etrembieres74@wanadoo.fr
- Annemasse : www.mairie-annemasse.fr
- Ville-La-Grand : www.vlg.fr
- Ambilly : www.ambilly.mairie@wanadoo.fr
- Gaillard : www.gaillard.fr
- Vétraz-Monthoux : accueil@vetraz-monthoux.fr

Dépannage en plomberie
Entretien de chauffage

Alain Yvai
74140 St Cergues
06 88 30 70 71

Le recensement est utile à chacun de nous Pensez-y !

**Toute la population vivant à Saint-Cergues sera recensée
entre le 17 janvier et le 16 février 2008**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'**INSEE**. Les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Saint-Cergues font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Saint-Cergues fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

À partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement

dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.



Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.

Votre réponse est importante. **Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04.50.43.50.24

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009.

Vers une nouvelle forme de gouvernance à 12

Depuis plusieurs années, nos douze communes ont engagé des démarches communes : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), démarches autour du logement, du développement économique ou des déplacements... Autant de projets qui nous ont permis de dessiner une vision commune de notre avenir. De ces réflexions et travaux est née l'idée de réunir nos structures intercommunales au sein d'une Communauté d'agglomération à 12 communes.

Pourquoi une telle évolution ?

Cette nouvelle forme de gouvernance à 12 est synonyme de simplification administrative et de ressources supplémentaires. Mais elle permettra surtout de nous donner les moyens de mieux répondre aux enjeux de demain, en terme de développement économique ou de transports publics, sujets dont la complexité nous demande une efficacité plus grande, des moyens plus forts.

Ce choix de faire évoluer notre organisation ne vient pas de nulle part. Il est le résultat de plusieurs années d'études et de multiples discussions entre élus. Tout au long de ce mandat, nous avons prouvé, grâce à nos différentes structures, qu'une collaboration intercommunale plus forte pouvait améliorer la qualité du service rendu à nos concitoyens, sans nuire à nos communes.

Le processus en marche (dernière minute)

Depuis plusieurs mois, de nombreux groupes de travail, composés de conseillers municipaux des 12 communes se sont réunis pour définir les conditions de mise en œuvre de cette fusion.

Le 16 novembre, les conseils communautaires des deux communautés de communes se sont prononcés sur cette évolution. Puis ce fut le tour de chacun des 12 conseils municipaux à se prononcer. Majorité qualifiée obtenue,

Monsieur le Préfet a officiellement créé la nouvelle communauté d'agglomération début décembre. Au-delà de cette nouvelle organisation administrative, c'est avant tout un projet commun qui se construit, un projet dont l'un des objectifs fondamentaux est d'améliorer le service rendu à la population. Lors du premier conseil communautaire du 14 décembre 2007, Robert Borrel a été élu Président de la nouvelle structure qui se fera appeler désormais « Annemasse, les Voirons, Agglomération » dite « **ANNEMASSE AGGLO** », François-Xavier l'Honnen, Président de la Communauté de Communes des Voirons en sera le premier vice-président.



Le futur hôpital

Le futur hôpital sera construit sur la commune de Contamine sur Arve, et devrait ouvrir ses portes en 2012 si tout va bien. Il aura une capacité d'accueil de 445 lits et un parking de 1000 places.

Il mobilisera pour son fonctionnement environ 1300 emplois, qui viendront des hôpitaux d'Annemasse et de Bonneville.

Cette construction devra s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale et sanitaire. L'ensemble s'inscrit

aussi dans le cadre d'un bail emphytéotique hospitalier. Trois groupes sont pressentis pour la construction. La fin des offres est fixée à fin novembre 2007. Elles seront ensuite analysées par une commission thématique et aussi par les experts missionnés par le CHIAB.

La signature de ce contrat entre le directeur du CHIAB et le groupe retenu pourra alors intervenir fin mars 2008, selon le calendrier de l'opération. Cet ensemble sera construit sur un terrain d'environ 15 hectares.

L'Etablissement Public Foncier de Haute - Savoie : E.P.F.

Rappel de l'histoire :

Depuis plusieurs années, les élus locaux, hauts savoysards, ont constaté et pris conscience des difficultés générées par les transformations que subit leur territoire, par la progression démographique et une pression foncière en constante progression.

Une réflexion sur la problématique foncière a conduit plusieurs collectivités à rechercher une solution durable et efficace.

La création d'un Etablissement Public Foncier Local (E.P.F.L.)

Une mission :

Acquérir, exercer tout droit de préemption, gérer pour le compte de ses membres, toute opération foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou opérations d'aménagement.

Le point à fin octobre 2007 :

- Acquisitions minimales garanties par le plan pluriannuel:	7 730 501,50€
Dont CCV	386 887,50€
- Acquisitions validées par le Conseil d'Administration:	26 458 907,25€
Dont CCV	1 267 250,00€
- Actes notariés signés :	9 411 798,38€
Dont CCV	878 250,00€

- Nombre d'adhérents :
145 communes, soit
292 104 habitants.



Les nouvelles décisions prises en 2007 :

- Recalage du Programme Pluriannuel d'Intervention: Sur le 25.6 m€ prévus au PPI, 24 m€ sont engagés, dont 22 seront réalisés avant l'échéance des 5 ans. Une réévaluation s'impose. Nous recalons le PPI à 32 m€ soit une augmentation de 6.4 m€ pour atteindre mi 2008.

- Relations SAFER – EPF:
Il reste à définir les règles législatives et territoriales, ce qui n'est pas évident bien que la mission de partenariat soit clairement établie.

- Pression foncière de la Chambre d'Agriculture.
- Renforcer la confiance réciproque entre les deux structures.

- Elaboration du second Plan Pluriannuel (2009 à 2013) :

1/ Cadre législatif. Depuis sa création le territoire d'intervention de l'EPF est de plus en plus étendu de par l'augmentation et la diversité de ses adhérents.

2/ Méthodologie. Afin de répondre à ses prochains objectifs il revient au Conseil d'Administration d'élaborer le prochain Plan pluriannuel d'Intervention. Ceci dans le cadre législatif fixé par l'article L.324.5 1° du Code de l'Urbanisme.

Nous allons établir avec les communes le Programme d'Actions Foncières des Communes PAF.

Notre représentation pour la Communauté de Communes des Voirons :

Membre du Conseil d'Administration: Bernard Péchaubès.
Suppléant : François-Xavier L'Honen, Président de la Communauté de Communes.

Délégués titulaires : Madame G. Rouillat Messieurs François-Xavier L'Honen,

Jacques Bouvard,
Bernard Péchaubès.

Délégués suppléants :
Georges Déléaval,
Louis Vuilloud,
Christian Grand,
Yves Hendgen

Si vous souhaitez des informations complémentaires :
bernardpechaubes@wanadoo.fr
ou par courrier adressé à
Mairie de Saint-Cergues.



Projeter notre Tourisme dans le Développement Economique de notre Territoire ? Est-ce un titre ambitieux ou plutôt une volonté !

La commission tourisme entre en lice.

Depuis sa récente adhésion au sein du réseau touristique du Genevois Haut Savoyard, la CCV se devait d'installer rapidement une commission ad hoc. C'est une super commission qui a vu le jour au sein de la CCV avec pas moins de 2 représentants par commune et un bureau offensif s'appuyant sur des acteurs déjà très impliqués dans ces structures intercommunales. « Être acteurs de la valorisation de l'image de notre territoire », c'est entrer dans la grande famille du tourisme Haut Savoyard.

Les membres de la Commission :

Bernard PECHAUBES	Animateur et rapporteur, délégué de Saint-Cergues
Christine DUROUS	Déléguée de Bonne s/Menoge
Brigitte GAYDON	Déléguée de Cranves-Sales
Marc REGAT	Délégué de Cranves-Sales
Marie-Noëlle SAPIN	Déléguée de Juvigny
Gérard SAILLET	Délégué de Juvigny
Sabine Guyot SCHMID	Déléguée de Lucinges
Jean- Luc SOULAT	Délégué de Lucinges
Florence CHANOVE	Déléguée de Machilly
Jacques BOUVARD	Délégué de Machilly
Bernard BALSAT	Délégué de Saint-Cergues, en charge du dossier sentiers.
Claude VERNAY	Délégué de Saint-Cergues

Le projet de développement touristique dévoilé.

S'appuyant sur le bilan sans concession issu du diagnostic de la charte de développement touristique du SCOT, la commission a su en adapter et inscrire les objectifs stratégiques. Il en ressort pour la CCV une approche cohérente formalisée par un projet en trois points :

1. Le traitement du massif des Voirons et du vallon du Foron, qui veut notamment requalifier l'aspect et la vision spatiale des communes, entrées de village, fleurissement, accueil et signalétique, sans omettre l'opportunité d'acquisition d'équipements.
2. Le traitement des loisirs de pleine nature quant à lui mettra en chantier la valorisation des sentiers de randonnée, prendra en compte l'exploitation des espaces naturels et du patrimoine bâti. L'ensemble est à formaliser en partenariat avec les réseaux existants, les acteurs sociaux et vers une ouverture sur le milieu agricole.
3. Enfin le traitement de l'hébergement fera l'objet d'une mise en place structurée autour du réseau professionnel avec une incitation à la création d'hébergements diversifiés. Il ressort notamment du diagnostic un manque certain en matière d'hébergement en gîte, chambre d'hôte, meublés, hôtellerie collective, et la quasi absence d'hôtellerie de plein air. La taxe de séjour sera la première mission de la commission tourisme de la communauté d'agglo, chantier déjà ouvert par le directeur de l'office du tourisme.

Les grands dossiers 2007

1-Le dossier pour l'homologation de 4 boucles de sentiers pédestres et VTT, est homologué par le Conseil Général. Nous avons inauguré la première boucle (Cave aux Fées) lors des journées du Patrimoine.

2-Le plan de balisage avance, mais nous décidons qu'il sera établi une convention de passage chaque fois que le domaine privé sera concerné.

3-Un événement..... Le 17 octobre 2006 présentation par nos étudiantes stagiaires des grandes lignes d'un projet « un événement pour les Voirons » Ce projet séduira la commission qui obtiendra l'aval du conseil communautaire.

Une formidable dynamique va se créer autour de ce projet qui deviendra Couleur(s) d'Automne que 3500 d'entre nous ont découvert les 22 et 23 septembre 2007.

-Objectif : Impulser une dynamique événementielle.

-Budget : dépenses 35 700€ - recettes 36 460€

-Moyens : 6 communes, 60 bénévoles, 18 partenaires ou sponsors.

-L'événement : 41 exposants, 1 restaurant gastronomique ou alterne 2 chefs sur le thème saveurs d'automne à base d'espèces végétales originales.

Des conférences, une bibliothèque hors site, complètent la curiosité des visiteurs.

Le festival Land'art ou 15 artistes venus de France, d'Espagne, d'Argentine et du Burkina utilisera le tour du lac pour créer des œuvres confectionnées avec des matériaux prélevés dans la nature et qui resteront sur place.

L'atelier Land'art pour les enfants, 140 ont essayé leur talent.

4- La poursuite de notre volonté de promouvoir le tourisme et les loisirs pour le développement économique de notre territoire. Aujourd'hui 8% d'emplois sur la région d'Annemasse, à nous de faire croître ce chiffre en aidant aux acteurs du tourisme à s'implanter sur un territoire dynamique.

« Faire vivre la charte de développement touristique dans la future agglo. »

Les commissions tourisme de la 2C2A et de la CCV se sont réunies pour la première fois afin d'étudier les modalités de mise en œuvre de la charte. Les deux conseils communautaires l'ayant approuvé, il s'agit désormais de définir la stratégie politique pour passer d'une phase d'étude prescrite par le Syndicat d'Etude du Genevois Haut Savoyard à une phase plus opérationnelle pour un territoire de projet élargi aux 12 communes.

Évoluer vers un office de tourisme intercommunautaire...

Le maître mot, communiquer, est déterminant comme stratégie d'avenir, d'où la nécessité de donner au territoire une image identitaire de « tourisme et loisirs ». La volonté affirmée de travailler ensemble a conduit tous les débats, il faut construire un « outil pour être efficace à 12 »
dira Maurice Giacomini (mire d'Etrembières) signataire avec Bernard Pechaubès de la charte.



Couleurs d'automne

Des « nénu-phares », lucioles d'un genre nouveau, sur fond de village



La nature aux couleurs de l'automne était à la fête ...

La première édition de « Couleurs d'Automne » a ouvert ses portes sur le site du lac à Machilly. C'est une rencontre voulue pour mettre en valeur les rapports de l'homme avec la nature, un rendez-vous d'un genre nouveau au cœur de l'élément végétal décliné sur tout un parcours initiatique. L'emplacement de choix du lac de Machilly et le beau temps de la partie ont contribué au succès de la fête. Une nouvelle manifestation que salue François-Xavier l'Honnen le président de la Communauté de Communes des Voirons, soulignant l'harmonie qui a régné tout au long de la préparation au sein des équipes de bénévoles et des services des communes, « c'est emblématique de ce qu'on peut faire » ajoutera-t-il pensant sans doute aux lendemains des structures supra communales. D'éminents botanistes dont François Couplan, Denis Jourdan et de nombreux producteurs, horticulteurs, exposants de matériel de jardin et des associations avaient fait le déplacement. Les stands répartis tout autour du lac avaient pour point de rencontre des buvettes, et des restaurants sous chapiteaux tenus par « de distingués chefs ».

L'art éphémère du « Land'art » était le clou de « couleurs d'automne », une manière de le percevoir par les œuvres exposées, c'est une tendance nouvelle de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature. De nombreux artistes ont pu s'exprimer avec des substances originales leur imagination a su conjuguer « le lien qui unit l'homme à la nature ». Pour les jeunes s'essayant habilement à cet art nouveau c'est peut-être un message d'espoir pour l'avenir de la terre.

La police intercommunale assurait la sécurité sur des VTT flambants neufs



Une palette de couleurs pour un arc de triomphe tourné vers l'avenir



Une centaine de personnages en route vers l'imaginaire de la vie



Maxime et son œuvre éphémère accompagné de Simon



Des exposants très motivés, et au fait des derniers développements dans l'art du compostage

S.I.E.V. Le chlore dans l'eau

Vous avez parfois l'impression que l'eau du robinet a l'odeur de chlore. « L'odeur de chlore » peut vous sembler désagréable, mais le chlore est ajouté à l'eau pour votre sécurité.

À quoi sert le chlore ?

Le chlore empêche la multiplication des bactéries dans les réseaux d'eau. Il agit comme agent de conservation alimentaire et garantit le maintien des propriétés sanitaires de l'eau fournie aux consommateurs.

Les origines possibles de dégradation de la qualité de l'eau dans les réseaux

Les bactéries et autres micro-organismes sont naturellement omniprésents dans l'environnement. L'air et le sol en contiennent, et il peut arriver qu'ils pénètrent à la ressource ou à différents points du réseau d'eau, par exemple lors des interventions sur les conduites ou dans votre réseau privé. Les dépôts organiques sur les parois internes des conduites sont un milieu idéal pour la prolifération des bactéries.

Pourquoi ajoute-t-on du chlore à l'eau ?



Dans la configuration du réseau intercommunal, l'eau brute quitte les stations de production avec une excellente qualité bactériologique et ne contient que des éléments nécessaires à votre santé,

notamment des sels et des minéraux. Afin de lui préserver cette qualité jusqu'à votre robinet et prévenir tout risque de contamination secondaire accidentelle, il est impératif d'injecter de très petites doses de chlore à l'eau, dans les ouvrages de stockage puis si besoin, à différents points du réseau de distribution. S'il est ainsi rajouté du chlore à divers endroits du réseau c'est parce qu'il disparaît pendant le processus de distribution, en réagissant avec les parois des conduites et d'autres composantes de l'eau, dont les micro-organismes indésirables.

Qu'est-ce qui cause le goût de chlore ?

La réaction du chlore avec certains agents naturellement présents dans l'eau peut générer diverses substances indésirables, que nous appelons généralement « sous-produits de la chloration ». Dans l'eau traitée, il n'y a que des traces négligeables de ces substances, mais les sous-produits les moins solubles du chlore peuvent avoir des effets sur son goût.

Quelle est la teneur en chlore de l'eau du robinet ?

Pour préserver l'innocuité bactériologique de l'eau, dans divers secteurs du réseau de distribution il est ajouté en moyenne 0,1 - 0,2 milligramme de chlore par litre d'eau. Cela donne la certitude que l'eau qui arrive chez vous est parfaitement saine. La teneur en chlore de l'eau ainsi traitée est égale à une goutte de chlore pour 1 000 litres d'eau, soit environ cinq baignoires.



Le chlore nuit-il à la santé ?

À faibles doses, le chlore ne nuit pas à la santé. Au contraire, c'est un puissant moyen de désinfection, qui nous protège tous d'une contamination secondaire accidentelle de l'eau.

Comment modérer l'impact du chlore sur le goût et l'odeur de l'eau potable ?

D'un point à un autre du réseau, l'eau a une odeur de chlore plus ou moins forte. Vous pouvez l'éliminer des manières suivantes :

- avant de la consommer, laissez l'eau reposer quelques minutes
- avant de la consommer, ajoutez à l'eau quelques glaçons ou quelques gouttes de citron
- conservez l'eau au réfrigérateur dans des bouteilles de verre fermées (pendant 24 heures au maximum)
- après une période de non utilisation, effectuer une chasse sur vos points de puisage.
- vous pouvez également faire bouillir l'eau brièvement avant de la consommer

Comme le chlore est une substance volatile, les conseils donnés ci-dessus suffisent souvent à en supprimer l'odeur.

Existe-t-il des alternatives au chlore ?

A ce jour, aucun autre élément chimique ne s'est avéré à la fois aussi efficace et parfaitement sûr pour la santé. Les procédés modernes de filtration employés dans le traitement de l'eau permettent de réduire la teneur en chlore au minimum.

Réglementation

Le dosage minimal de chlore est disposé par l'arrêté n° 376/2000, qui fixe les exigences applicables à l'eau potable et l'étendue et la fréquence de ses contrôles. Ce décret est conforme aux exigences de la directive européenne n° 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Selon cet arrêté, la valeur minimale de chlore libre au moment où l'eau coule du robinet du consommateur doit être de 0,05 mg/l.

Bioterrorisme : la protection des réseaux d'eau potable

Dans le cadre du plan Vigipirate, face au risque de contamination des réseaux d'eau (par la toxine botulinique notamment) des mesures spécifiques ont été prises sous forme d'une augmentation de la chloration à savoir : 0,3mg/l en sortie de réservoir et 0,1 mg/l en tout point du réseau. Le goût de l'eau a donc changé avec la prise en compte de la menace bio terroriste.

Sidefage

Le Quai de Transfert Ferroviaire de Crozet inauguré, un bel outil pour les déchets ménagers du Pays de Gex.

Le 8 septembre dernier, sous un magnifique soleil de fin d'été, a eu lieu l'inauguration du quai de transfert de Crozet, en présence de Monsieur Jean CHABRY, Vice - Président du Conseil Général de l'Ain, de Monsieur Patrick MARTIN, Président Directeur Général d'ECO-RAIL, filiale de la SNCF pour le frêt, et de nombreuses personnalités locales, élu(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Gex et de communes adhérentes du SIDEFAGE.

Monsieur Fernand DOUCET, Président du SIDEFAGE, expliqua dans son discours inaugural les longues et diverses tractations nécessaires à l'installation de ce quai de transfert dans le Pays de Gex. Opérationnel depuis avril 2006 pour la réception et le compactage des déchets ménagers, il lui manquait encore le raccordement au réseau ferré, chose faite avec le tout nouvel embranchement ferroviaire à l'intérieur du site. Monsieur DOUCET expliquait également le cheminement des déchets ménagers du Pays de Gex, d'abord la dépose dans les trémies par les camions de collecte, ensuite le compactage des déchets dans des caissons spécifiques et enfin le transbordement de ces caissons sur des wagons afin d'être transportés à l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde.

Chaque mois, près de 2150 tonnes de déchets transitent par le quai, réparties en : 1700 tonnes d'ordures ménagères, 300 tonnes d'encombrants ménagers incinérables provenant des trois déchetteries de Péron, St Genis Pouilly et Versonnex et 150 tonnes de matériaux recyclables issus des collectes sélectives en porte à porte du Pays de Gex et stockées dans des bennes régulièrement collectées par les prestataires du SIDEFAGE.

Monsieur CHABRY soulignait l'exemplarité du SIDEFAGE dans sa politique multi filières du traitement des déchets du Nord - Est du Département de l'Ain (73 communes, 144 338 habitants).

Monsieur Michel CHANEL, VicePrésident de la Communauté de Communes du Pays de Gex, avait auparavant chaleureusement félicité le Président DOUCET pour l'œuvre accomplie pendant 18 ans à la tête du SIDEFAGE.



Le quai de transfert



La liaison ferroviaire

Monsieur Patrick MARTIN faisait remarquer que les 80 000 tonnes annuelles transportées par le réseau ferré sur tout le territoire du SIDEFAGE représentent 3 à 4000 camions de moins sur les routes.

Madame Marie-Jo BERTRAND, maire de Crozet, s'est quant à elle félicitée de la propreté, de l'absence de bruit et d'odeur de ce quai de transfert et ne regrette en aucun cas de l'avoir accueilli sur les terres de sa commune. La visite guidée de la station a permis à toutes et à tous de constater la véracité de ses propos.

Enfin, Monsieur DOUCET fit remarquer que la constante évolution de la population dans le Pays de Gex laissant présager une augmentation certaine des déchets ménagers dans les années à venir, il avait été prévu la place pour un deuxième compacteur, dès que le besoin s'en ferait sentir. Mais le tri étant bien installé dans les mentalités gessiennes, même s'il y a toujours des progrès à réaliser dans ce domaine, on peut espérer que les déchets incinérables resteront dans des fourchettes de tonnages respectables.

Un buffet clôturait cette très agréable journée. Les invités pouvaient également dialoguer avec les ambassadeurs du tri présents sur le site et repartir avec le tout nouveau cabas du SIDEFAGE.



Marie-Jo coupant le ruban...



**Votre Ambassadrice de Tri :
Hélène LAFFOUCRIERE**

Mairies, écoles, centres aérés, associations, bailleurs, gardiens d'immeubles, vous vous posez des questions sur le tri et le recyclage, vous voulez améliorer les performances de tri de votre commune ou de votre immeuble ? Grâce à de nombreux outils pédagogiques et ludiques, Hélène, Ambassadrice du Tri au SIDEFAGE, est disponible pour vous aider à réaliser vos projets en relation avec les déchets. N'hésitez pas à la contacter au 06 78 15 47 17 ou sur anim4@sidefage.fr

Déchetterie

Du nouveau dans les déchets

➔ Les élus de la Communauté de Communes des Voirons ont décidé à titre d'expérimentation pendant 6 mois d'installer deux nouvelles bennes sur les déchetteries de Bonne et Saint-Cergues.

Des bacs pour valoriser le plâtre : vous pouvez déposer les plaques de plâtre standard, plaques de plâtre hydrofuges (vertes), flam (roses) et dur (jaunes), dalles de plafond en plâtre, cloisons alvéolaires à base de plâtre et carreaux de plâtres. Ne sont pas admis dans ces bacs : les doublages en polystyrènes, laine de verre, laine de roche, polyuréthane et plaque de ciment.

L'ensemble des produits doit être exempt totalement de tout corps étranger tels que : visserie et rails, montants métalliques, bois et plastiques, moquette, revêtement PVC, revêtement issu de verre ou à base de fibres de verre. Ils peuvent par contre être revêtus de papiers peints, peinture, trace de carreaux de faïence hors céramique. L'apport est limité à 2m³ par jour.

Le plâtre ainsi trié et répondant au cahier des charges de notre prestataire sera valorisé dans une usine qui fabrique du plâtre.

La Communauté de Communes des Voirons est la première collectivité de Haute-Savoie à mettre en place cette filière de valorisation du plâtre.

Une benne pour les DIB (déchets industriels banals) dans lequel vous pouvez déposer : laine de verre, vitrage, plâtre



Contrairement à ce que nous avons dit l'an passé, les collectivités de base, communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes continuent de participer au financement du budget du SDIS et ce au moins jusqu'en 2010.

Le SIGCSPRA propriétaire de la caserne d'Annemasse peut donc poursuivre son activité certes réduite depuis la départementalisation du 1er janvier 2000 ; de toute façon, c'est le même contribuable qui finance quelque soit l'organisme contributeur.

Pour l'année 2007, le SIGCSPRA a versé sa cotisation d'un montant de 2 876 960 euros contre 2 822 819 euros en 2006 soit une augmentation de 51 141 euros, 1.81 % sensiblement au taux annuel de révision.

Par contre la population DGF est passée de 90 476 à 95 296 soit une augmentation de 4 820 habitants, 5.33%.

Pour le second critère de calcul, le total des 4 bases est passé de 319 884 184 euros à 325 760 886 soit une augmentation de 5 876 702 euros, 1.63% correspondant sensiblement au taux annuel de révision.

Une nouvelle convention a été signée avec le SDIS le 30 mars 2007 lors de la prise de commandement du corps par le Capitaine CASTOR Emmanuel qui a succédé au

ne pouvant être recyclé...En aucun cas les déchets dangereux, les déchets liquides et les déchets alimentaires ne peuvent être déposés dans cette benne. L'apport est limité à 2m³ par jour. Ces DIB seront triés avant leur évacuation en Centre de Stockage pour Déchets Ultimes. Le coût de traitement est alors élevé (soit 130 € HT/tonne sans transport et sans location de la benne).

Les **D.A.S.R.I.** « Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux »

La Communauté de Communes des Voirons a signé une convention avec la Communauté de Communes du Bas Chablais. Ainsi les administrés de la C.C.V peuvent bénéficier de la collecte des déchets d'activité de soins (aiguilles, lames, pansements, cotons, compresses...) qui est assurée par le Médibus sur la déchetterie de Douvaine. Vous devrez alors vous acquitter du coût de fourniture (boîtes à aiguilles de 0.25 à 8 litres ou caisses carton de 23 ou 50 litres), de la prise en charge et de l'élimination des déchets. Les prix varient de 4.74 € HT à 7.97 € HT (prix 2007) selon les capacités des contenants.

Le Médibus est stationné à la déchetterie d'Artangy de 10h à 12h les **19 février, 20 mai, 19 août et 18 novembre 2008**. Au carrefour au centre de Douvaine, prendre direction Chens-sur-Léman, passer devant la poste et continuer tout droit. Après 1km, tourner à droite en direction de la station d'épuration et de la déchetterie.

S.I.G.C.S.P.R.A.

Commandant CHAPPET Philippe affecté à d'autres fonctions à Annecy.

Le SIGCSPRA continue de verser des subventions aux Associations Amicale des Sapeurs-Pompiers du CSP d'Annemasse, du CPI Cranves-Sales, aux Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Annemasse qui fêteront leur 50ème anniversaire en juin 2008, aux amis du CSP (retraite complémentaire des anciens volontaires) et au GISPE 74.

La Commission intercommunale de Sécurité et Accessibilité que je préside depuis plus de 12 ans sur les 20 communes de la circonscription a effectué 177 visites de sécurité et 14 visites d'accessibilité soit 191 en 2006.

Pour conclure, je rappelle que le renouvellement des conseillers municipaux est fixé à mars 2008 ; il appartiendra aux nouveaux conseils de désigner leurs représentants :

- 12 pour la 2C2A Annemasse
- 12 pour la communauté des Voirons
- 2 par communes, soit 8 x 2 = 16

Au total 40 qui éliront leur président.

Je ne solliciterai pas un nouveau mandat donc merci à tous ceux qui m'ont aidé et plein succès à ceux qui nous succéderont.

Le président **F. Doucet**

Les Sapeurs Pompiers

L'activité opérationnelle du centre de secours principal de la région Annemassienne (CSPRA) connaît cette année une légère augmentation. En effet, à la fin du mois d'août 2007 le centre a effectué 3270 interventions, contre 3159 en 2006, soit 3.5% d'augmentation. Ce léger surcroît d'activité est principalement lié aux intempéries (orages violents) qu'a connu le Genevois depuis le mois de juin (inondations, dégagements d'arbres tombés sur la voie publique,...). Concernant la commune de Saint-Cergues, les sapeurs-pompiers d'Annemasse sont intervenus à 70 reprises sur la même période, contre 92 fois en 2006.

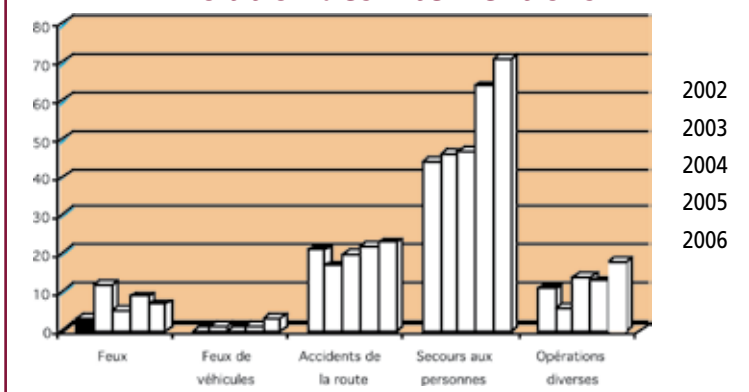
Il est à noter que, bien que moins nombreuses, les interventions pour incendie mobilisent en règle générale plus de moyens et durent plus longtemps.

Afin de répondre à ces missions, le centre dispose de 4 ambulances, 2 fourgons pompe tonne grande puissance, 1 grande échelle, 1 véhicule de secours routiers, 2 véhicules d'opérations diverses, 1 camion citerne feux de forêts et divers véhicules de spécialités (plongée subaquatique, sauvetage déblaiement, assistance respiratoire, émulseurs, risques chimique et radiologique).

Au titre des spécialités, le centre connaît quelques évolutions. En effet, la spécialité « plongée subaquatique »

est progressivement concentrée sur les centres en bordure de lac (Thonon et région Annecienne), et de ce fait est remplacée au CSPRA par des sauveteurs aquatiques, spécialisés en eaux vives (canyons, rivières...). D'autre part, le risque spécifique présenté par les tunnels routiers ou ferroviaires ont conduit le SDIS 74 à créer une équipe départementale spécialisée Groupe d'Exploration de Longue Durée (GELD). Le CSPRA en sera une des bases principales pour le Genevois, notamment avec le tunnel autoroutier du Mont Sion en cours de construction. Cette équipe dotée de matériels spécifiques sera en mesure d'effectuer des missions sous appareils respiratoires avec une autonomie plus importante.

Evolution des interventions



La répartition par nature d'interventions confirme les tendances nationales, à savoir 9% concernant les incendies, 71% concernant le secours à la personne, 19% concernant les opérations diverses et 1% représente des fausses alertes. La répartition par nature d'intervention est sensiblement différente pour la commune de St-Cergues, à savoir 3% d'incendie, 76% de secours à personnes et 21% d'opérations diverses.

En guise de conclusion, et en ce début de saison hivernale, les sapeurs-pompiers ne peuvent que vous recommander de faire ramoner vos conduits de cheminée et faire procéder aux contrôles de vos appareils de chauffage par des techniciens qualifiés.

Capitaine Emmanuel CASTOR,
Chef du CSPRA





Encore une année de passée pour le contrat de rivières du Foron du Chablais Genevois. Année chargée de travaux, d'interventions d'urgences et de réflexions sur le territoire de la commune de Saint Cergues.

tériaux issus de la Chandouze, qui se sont accumulés sous le pont de l'ancienne RN 206 et les deux autres ponts (Amont et Aval)



Bac de rétention sur le Panfonnex

On peut signaler pour cette année, la réalisation des travaux d'amélioration d'entonnement de busage sur les ruisseaux de Chez Fournier au niveau de la Rue de la Chapelle et du Merdasson – Rue des Echelettes.



Abri piscicole



Nouveau bac du Merdasson

Ces travaux ont démarré aux alentours du 25 Juin et se sont terminés le 25 Juillet.

Pendant la durée de ces travaux, la météo a fait un peu des siennes.

Dans la nuit du mardi au mercredi 4 Juillet, de fortes précipitations se sont abattues sur le bassin versant du Foron. La période de retour de la crue a été estimée entre 10 et 30 ans.

La commune de Saint-Cergues a été la plus touchée. En effet, des quantités importantes de matériaux ont été charriés par les nombreux affluents descendant des Voirons. Ce qui a provoqué par endroits des débordements. Des travaux d'urgences ont été engagés immédiatement afin de dégager les voies de circulation et de curer les bacs de rétentions en prévention d'une nouvelle crue. De nombreux habitants ont vu leurs habitations ou leurs biens dégradés par ces apports de matériaux boueux ou solides.

Suite à cette crue, nous envisageons une intervention, avant la fin d'année, pour évacuer l'ensemble des ma-

En parlant de travaux, au mois d'Octobre, l'entreprise Bovet a réalisé des aménagements de diversification piscicole sur le Foron entre le secteur dit 'des Poules' à 'la Gare' de Saint-Cergues.

Les travaux consistent en la mise en place :
- de blocs dans le cours d'eau
- et de sous berges.

Le but des travaux est de diversifier les habitats piscicoles et ainsi de préserver voir même d'augmenter la capacité d'accueil du Foron pour la faune aquatique et piscicole.

La mise en place de blocs dans le lit d'un cours d'eau engendre une diversification du substrat et des écoulements recréant des zones d'abris hydrauliques pour le poisson.

Quant aux sous berges elles apporteront aux poissons des zones de repos, de croissance et de nourriture.

De plus, plusieurs projets sont actuellement en étude sur le territoire de votre commune :

- l'amélioration de l'entonnement de busage et de la zone de stockage de matériaux sur le ruisseau du Boège,
- la préservation de l'Aulnaie Glutineuse et du marais de Lissoud,
- la mise en place d'un cheminement piétonnier en bordure du Foron
- le traitement du terrain de l'ancienne casse en amont du marais de Lissoud et la possibilité d'aménager ce site pour en faire une zone pédagogique.

- Et enfin à cheval sur les 3 communes (Saint-Cergues, Juvigny et Cranves Sales) l'optimisation de la plage de dépôts de matériaux solides présents en amont de la Gare sur la Chandouze.



Crue du 4 Juillet

S.I.M.B.A.L.

Syndicat Intercommunal Mixte de gestion du Contrat Global

Rappel historique :

En 1995, la Région Rhône-Alpes lance les Contrats Globaux de Développement, appelés aujourd'hui les Contrats de Développement Rhône-Alpes (CODRA) pour aider au développement des territoires.

Le Genevois Haut-Savoyard fut l'un des premiers en Rhône-Alpes à se lancer dans cette aventure de la grande intercommunalité :

Après deux ans de préparation, le 2^{ème} Contrat de Développement Rhône-Alpes du Genevois Haut-Savoyard a été signé le 27 février 2004.

Ce nouveau contrat réunit 59 communes pour une aide régionale totale de 8 500 000€ et une participation du SIMBAL de 2 195 946€.

La Communauté de Communes des Voirons, pour une participation de 15€ par habitant pour les 5 années

(2004/2009), recevra une aide régionale + SIMBAL totale de 940 207€, soit un retour par habitant de 74,52.

Quelques actions retenues pour nos 6 communes:

- Aménagement du quartier de la Bergue à Cranves-Sales.
- Aménagement du village de Terret à Saint-Cergues.
- Entrée du bourg de Bonne sur Menoge.
- Soutien au commerce à Lucinges et Machilly.
- Aménagement du site économique du site Terrailon.
- Participation au financement du SCOT, au Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- A la revitalisation du lac de Machilly.

Nous arriverons en février 2009 au terme du contrat actuel. D'ici le 1^{er}

septembre 2007 chaque territoire, pétitionnaire, devaient annoncer le maintien ou le retrait des projets déposés pour examen par la Région.

Les dossiers traités ont été répartis en 4 axes de développement :

1) Economie – Emploi – Formation

Au sein d'un territoire acteur de la création et de la reprise d'activité ce sont 23 porteurs de projets qui ont pu bénéficier d'un financement en 2006 et déjà 22 en 2007.

2 points forts parmi les dossiers en cours :

- Les petits déjeuners organisés par la MED et le SIMBAL une fois par mois. Les sujets traités sont divers et approchent l'actualité économique, touristique, sociale ou culturelle.

Vous pouvez obtenir les renseignements utiles sur les sites du SIMBAL.

CARTE DE FIDÉLITÉ

MLC
coiffure



hommes femmes enfants

Horaires :
lundi 14h-19h, du mardi au vendredi 8h30-19h (non stop)
samedi 8h-16h (non stop)

Immeuble Vergers de l'Archet - 74140 SAINT-CERGUES
Tél. 04 50 43 57 21 - www.mlc-coiffure.com

COLAS

Rhône-Alpes

Le Pas de l'Echelle - 74100 ÉTREMBIÈRES
Tél. 04 50 95 46 60
Fax 04 50 39 93 79

TRAVAUX POUR PARTICULIERS :

- Revêtements en enrobés noir et couleur
- Revêtements gravillonnés
- Pose de bordures - Pavés béton
- Assainissements

DEVIS GRATUIT

Ferronnerie d'Art
Fillon et fils

74140 ST CERGUES - Tél. 04 50 43 51 29






S.E.G.H. - S.C.O.T.

Rappel historique :

Le Syndicat d'Etude du Genevois Haut Savoyard (SEGH) créé en mai 2002 a pour mission l'élaboration et la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale du Genevois Haut Savoyard (SCOT).

Il regroupe la CARA (Annemasse, Ambilly, Etrembières, Gaillard, Vétraz-monthoux, Ville la Grand) et la CCV (Bonne sur Menoge, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues)

- La population de son territoire est de 71304 habitants (11% de la Haute-Savoie) dont 55% ont moins de 40 ans.

- 8300 frontaliers résident sur le territoire du SEGH soit 27% des 30500 résidant en Haute-Savoie.

- 4402 établissements à vocation économique pour 18688 emplois.

- 290000 déplacements quotidiens dont 65000 avec Genève (3% en transports en commun).

Notre SCOT s'inscrit dans un bassin de vie Franco Genevois de 720 000 habitants, ce qui en fait la deuxième agglomération rhônalpine dont l'agglomération d'Annemasse en est le pôle urbain le plus important.

Pour la commune de Saint-Cergues les représentants au SEGH sont :

Membres du Bureau : Messieurs L. Vuilloud Maire et B. Péchaubès Maire adjoint, rapporteur auprès du Conseil Municipal.

Membres du comité syndical : Messieurs Louis Vuilloud Maire, Bernard Balsat, Bernard Péchaubès Maires adjoints. Suppléante Suzanne Chevassut.

Rappel des grandes étapes 2005 :

1/ Validation du projet de Plan de Développement Durable (PADD) qui fixe les grandes orientations de notre politique de développement pour les dix prochaines années.

Vous pouvez consulter le PADD dans votre Mairie ou sur le site internet du SEGH.

2/ Charte de Développement Commercial.

Cette Charte fixe pour les 6 années à venir la politique globale de développement commercial sur le territoire de nos 12 communes.

3/ Etude Opérationnelle : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

(Financé par la Taxe d'Aide au Commerce et à l'Artisanat, acquittée par les surfaces commerciales de plus de 300 m²)

Pour les beaux yeux de la salamandre « de feu »

Le bassin de nos rivières recèle de petites merveilles de la nature, telle est la Salamandre tachetée.

L'ignorance a été souvent néfaste à la survie des petits amphibiens, la salamandre, de plus, souffre d'une légende stupide qui veut qu'elle ait le pouvoir de résister au feu. C'est tout au contraire un petit animal discret et timide qui fréquente les eaux claires des ruisseaux. Il ne faut pas la confondre avec son cousin le triton qui est différent au premier coup d'œil par la forme de sa queue, celle ci est ronde chez la salamandre et plate comme un gouvernail chez le triton. La salamandre de notre photo a été observée par des écoliers en veine de recherche dans une école de plein air en milieu aquatique, pour ne pas indiquer l'endroit il suffira de dire qu'elle pourrait représenter un symbole pour la communauté de communes puisque le lieu est aux confins de Saint-Cergues, Cranves-Sales et Juvigny !

Un symbole fort de l'évolution des espèces... la salamandre naît poisson à l'aube de sa vie pour se métamorphoser en amphibien après quelques mois, ses branchies deviennent poumons, elle va ensuite quitter le milieu aquati-

que. Seules les femelles s'y rendront à nouveau brièvement pour pondre au printemps ; autre fait exceptionnel la salamandre peut atteindre l'âge respectable de 20 ans. Avec ses grands yeux noirs la salamandre possède aussi un odorat très puissant, elle se nourrit principalement lors de ses chasses nocturnes de vers, d'insectes ou gastéropodes. Ses taches d'un jaune vif, dont le dessin est unique pour chaque individu lui assurent un remarquable camouflage, ces couleurs sont des signaux contre d'éventuels prédateurs qui auraient les pires ennuis au contact des glandes venimeuses situées derrière ses yeux. Ce petit animal est inoffensif pour l'homme s'il évite de la toucher. Il faut donc lui déclarer la paix pour ne pas aggraver les ravages déjà provoqués par la pollution des rivières et la circulation routière.



La jolie salamandre aux yeux noirs surprise près de son gîte.

Bernard Balsat

Les Services Scolaires



Le Transport

Nous assurons le service transport 4 fois par jour avec nos deux cars d'une capacité de 26 et 28 places respectivement. C'est un service très demandé par les parents d'élèves et la forte fréquentation nous le prouve. Cette année chaque car effectue 2 tournées, matin et soir ! Soucieux d'offrir un service comportant le maximum de sécurité pour les enfants, les agents de la Mairie, Mesdames Sophie Bastard et Anne-Sophie Sonnerat en association avec les directeurs des écoles ont mis en place une journée pédagogique réservée à la sécurité dans les transports. Cette journée est organisée avec le concours d'ADATEEP 74 (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public). Le but de la journée est de sensibiliser les jeunes sur la nécessité de respecter la discipline dans les cars. L'ADATEEP 74 anime les séances avec une vidéo, un débat avec les jeunes et des exercices d'évacuation dans les cars avec la gendarmerie et les pompiers. Ces exercices permettent de déterminer le rôle de chacun dans l'organisation du transport. Il nous paraît important que les enfants sachent qu'ils sont, eux aussi, responsables de leur propre sécurité. Ils doivent savoir comment se comporter en cas d'urgence et cet apprentissage peut servir tout au long de leurs vies. Nous ne sommes pas seuls responsables de leur sécurité, c'est un partenariat !

La Cantine scolaire

Un semi-self-service à la cantine !

C'est bien connu, «on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même!» Voilà chose faite à la cantine.

En effet, notre fournisseur, la société Avenance Elior, propose plusieurs sortes de repas équilibrés pour les enfants. Cette année nous avons toujours un plat principal unique mais nous avons introduit les choix en ce qui concerne les entrées, le fromage ou produit laitier et les desserts. Nous constatons que les enfants sont plus motivés pour finir le plat principal et choisir leur dessert préféré. Car le nombre reste limité au nombre d'enfants à table, alors les premiers qui ont terminé sont les premiers à choisir.

Par conséquent, le personnel est plus disponible pour aider ceux qui en ont besoin et se trouve moins obligé de répéter la même phrase fatigante «finis ton assiette» !

Ces nouveaux menus sont un premier pas vers un vrai «self» qui responsabilise les enfants et modernise le fonctionnement de la pause méridienne. Comme notre salle de la cantine sert pour d'autres manifestations, un vrai « self » avec du mobilier à demeure n'est pas envisageable pour l'instant. Tous semblent heureux avec cette nouvelle manière de fonctionner.



A l'Ecole Maternelle

Depuis deux ans nous avons engagé la réfection en peinture de l'intérieur de l'école. Les couleurs gaies et douces ont été choisies avec le corps enseignant et le rendu est fort agréable pour tous.

Cette année nous avons ajouté une plateforme équipée de jeux divers dans la cour pour un montant de € 8'800.-

.Bientôt une nouvelle cabane sera mise en place pour le rangement des petits vélos et trottinettes. Enfin, divers mobiliers et matériels vidéo ont été achetés pour un montant de € 3'500.- De plus, € 55.- par élève sont donnés chaque année pour le fonctionnement de l'école.

L'abandon ou le retard de certains projets d'urbanisme sur la commune ont eu pour effet la quasi-stabilisation des effectifs depuis quelques années. Toutefois, nous continuons notre étude d'agrandissement de l'école afin d'améliorer l'accueil des enfants à l'avenir.

A l'Ecole Elémentaire

Comme chaque année nous avons investi dans de nouveaux matériels pour les élèves. Cette année il y a eu des chaises supplémentaires, des appareils photos numériques, des postes CD/audio et le renouvellement du parc informatique pour un total de € 18'400.-

Cependant, le plus important investissement (et le plus attendu !) fut la rénovation totale des W.C. sous le préau. L'ancien bâtiment ne comporte que 3 W.C., 2 pour les adultes et 1 pour les élèves. Les sanitaires principaux se trouvent sous le grand préau au rez-de-chaussée de l'extension. Les deux blocs (garçons et filles) ont été complètement changés avec des cuvettes suspendues et des cloisons de couleur. Le montant de ces travaux est de € 23'090.-. Nous espérons que ces lieux seront respectés comme il se doit par les utilisateurs !



Le Conseil Municipal a augmenté la dotation de fonctionnement cette année à € 55.-/élève. Avec un total de 322 élèves dans nos deux écoles et 9 élèves en classe spécialisée à la Croix Rouge, le coût de fonctionnement était de € 18'205.- pour l'année 2006-2007.

Vachoux sarl Aménagement Mobilier Bureau
Industrie - Collectivité - Scolaire
E-mail : info@vachoux.fr

Chevrier 74930 PERS-JUSSY ☎ 04 50 94 42 14
Fax 04 50 94 47 16

FROMAGERIE LALLIARD
AFFINAGE-VENTE EN GROS ET DETAIL
DEPOT ET MAGASIN à TOISINGES
74800-ST PIERRE EN FAUCIGNY
ET SUR LES MARCHÉS
ouvert au détail du lundi au vendredi
de 15 h à 18.30 h
et le mercredi matin

SOLYPOSE

Revêtements sols et murs - Peinture - Papier peint
Fourniture et pose de parquet
Ponçage - Vitrification de parquet - Neuf et rénovation

04 50 43 03 44
1328, rte Moniaz Fax : 04 50 43 59 66
74140 St-Cergues Port. : 06 10 48 05 18
solypose@wanadoo.fr



Ecole maternelle

Nous accueillons cette année 124 élèves dans notre école. L'équipe pédagogique change encore un peu cette année. Nous accueillons Murielle Ducrot qui prend en charge la classe des moyens et Jean-Michel Leroux pour la classe des petits/moyens. Cécile Jarlier complète l'équipe en remplaçant Nathalie le jour de sa décharge de direction.

Voici la répartition des élèves dans les classes

petite section	Martine DEVIGNY	25 élèves
petite section et moyenne section	Jean-Michel LEROUX	22 élèves
moyenne section	Murielle DUCROT	26 élèves
moyenne section et grande section	Valérie VAUDAUX-RUTH	26 élèves
moyenne section et grande section	Nathalie ANSELMETTI	25 élèves

Comme chaque année, les enseignants sont secondés par les ATSEM Ghislaine Pinget, Claudine Marcillac et Lise-Marie Dall'Armellina qui sont indispensables au sein de notre équipe et nous les remercions pour tout le travail qu'elles effectuent. Nous remercions aussi Isabelle Bruno et Marie-Claude Myotte qui s'occupent toujours de la sieste des petits et exécutent divers travaux manuels que nous leur confions.



Au début de l'année 2006/2007, les élèves de moyenne et grande section sont allés au muséum d'histoire naturelle de Genève pour visiter l'exposition « insectissimo ». Ces trois classes ont mis en place un élevage de fourmis. Les classes de Valérie et Nathalie ont complété l'étude des insectes par un séjour à « Micropolis » dans l'Aveyron.

Les deux classes de petite section ont travaillé sur le thème de la ferme et ont été accueillies par M. DEPIERRE dans sa ferme à Saint-Cergues. Elles se sont rendues au parc de Merlet pour découvrir la faune locale.

Toutes ces sorties ont pu être réalisées grâce à l'aide financière des associations (le Sou des Ecoles et de l'Association des Parents d'Elèves) et de la mairie. Nous les remercions pour leur soutien et leur générosité.

En cette année d'élection présidentielle, les classes de Valérie et Nathalie ont aussi voté comme leurs parents pour élire le président des prs, des bois et des champs en s'appuyant sur l'album de D. Picouly « Lulu présidente ». La mairie nous a gentiment prêté l'urne pour cet événement.

Pour cette nouvelle année scolaire nous mettrons encore l'accent sur les jeux mathématiques. En ce qui concerne l'activité « piscine », nous ne savons toujours pas à l'heure actuelle si nous aurons un créneau pour emmener les moyens et les grands.



Ecole élémentaire

La rentrée 2007 est marquée par une légère chute des effectifs et un renouvellement partiel de l'équipe enseignante.

Mmes Del Moral Véronique, Moulineau Christelle et Mademoiselle Decouverte viennent rejoindre l'équipe. Deux enseignants ne sont pas encore nommés à la date de rédaction de cet article.

La constitution des classes s'établit ainsi :

CP	M. MATHEY	25 élèves
CP/CE1	M. HYBORD	23 élèves
CE1	Melle PEYRARD	25 élèves
CE2	Mme PIEDIGROSSI	26 élèves
CE2	M. DUCHENE et Melle LEROY	26 élèves
CE2/CM1	Mme CALORI et Melle LEROY	23 élèves
CM1/CM2	M. PAUL	22 élèves
CM2	Mme GUERIN et Mme RUHIN	25 élèves
CLIS	Melle Audrey ANCHISI	9 élèves

Monsieur MOSSUZ assurera encore le soutien aux élèves pendant le temps scolaire.

Durant l'année scolaire 2006/2007, quasiment toutes les classes sont parties en classe avec nuitées : Classe de neige pour les CP et CE1, classe montagne pour les CE2, classe nature pour les CM1 et classe nautisme pour les CM2...

Les conditions météorologiques de l'hiver n'ont pas pu permettre une bonne pratique du ski de fond. Cependant, les élèves ont pu participer à deux grands projets sur l'année : **le tri et le recyclage des déchets ménagés** à travers une exposition interactive montée par les classes lors de la fête de l'environnement et **un spectacle sur les percussions du monde** monté avec l'aide de Jean Lavorel.

Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école <http://ecstcerg.edres74.net>

Toutes ces activités sont financées par les associations A.P.E. et Sou des Ecoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme.



Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités.

Cependant, les activités avaient été remises en question pour cette année scolaire car le Sou des Ecoles avait annoncé l'arrêt de ses manifestations pour un an. Heureusement cette association, qui organise 2 ou 3 événements dans l'année au bénéfice des activités de l'école, a pu continuer son action grâce à l'engagement de nombreux membres.



RESTAURANT ET SERVICE TRAITEUR



Tél. : 04 50 31 22 13

577, route des Framboises - 74140 ST CERGUES



ACHAT - VENTE - REPRISE - ECHANGE

Z.I des Bracots

Route Nationale

BONS EN CHABLAIS

NANGY

Tél : 04 50 36 02 04

Tél : 04 50 36 27 27

Fax : 04 50 36 02 11

Fax : 04 50 36 26 46

dubyaautos@wanadoo.fr

Boutique

Évasion

du 36 au 60

Elle & Lui

Prêt à porter - Sportwear

Accessoires

74140 Saint-Cergues - ☎ 04 50 43 56 58

Baratay Gaston Entreprise

CHARPENTE - COUVERTURE

MAISONS OSSATURE BOIS

TRANSFORMATION DE COMBLES

466, Route du Bourgeau - 74140 SAINT-CERGUES

Tél. 04 50 43 51 18 - Télécopie 04 50 43 53 26



Roger Favre P.D.G.

**CHABLAIS
SERVICE
PROPRETE**

- Collecte d'ordures ménagères et industrielles
- Location de Benne (débaras caves et greniers)
- Vente location nettoyage désinfection et décontamination de bacs roulants
- Dépositaire PLASTIC OMNIUM
- Balayage de routes, autoroutes, rues et parking
- Rabotage de routes
- Exploitation de déchetteries

74890 BRENTONNE - Tél. 04 50 36 13 31 - Fax 04 50 39 42 92

www.chablais-service-proprete.fr

Joëlle Coiffure

04 50 43 52 06

vendredi, samedi
journée continue



LES FONTAINES - 1877, rue des Allobroges
74140 SAINT-CERGUES-LES-VOIRONS



Les Carrières
du Salève

Matériaux du Salève • Sables et graviers • Transports • Terrassements

423, CHEMIN DE BALME
74100 LE PAS-DE-L'ECHELLE

TÉL. 04 50 31 35 20
FAX 04 50 31 36 22

GARAGE des VOIRONS

Gelmo et Delucinges

**Carrosserie - Mécanique
Toutes Marques - Diesel**

Tél. 04 50 94 66 33

Fax 04 50 43 57 22



520, route de la cave aux fées - 74140 St-Cergues

Fête de l'environnement

Le samedi 2 juin les enfants de l'école élémentaire, les enseignants et les parents d'élèves ont nettoyé les abords de l'école, de la chapelle et de la MJC. Ils ont également nettoyé le Foron depuis le pont de la Marlot en direction de Machilly. Malgré une matinée pluvieuse une vingtaine de parents se sont mobilisés pour aider les enfants. C'est avec beaucoup de motivation et d'énergie que les élèves se sont appliqués dans leur mission (gants et sacs fournis par le service jeunesse). Les objets les plus inattendus ont été ramenés dans la cour de l'école pour une journée du tri et du recyclage



le samedi suivant. Un casque de moto, des chaises, une porte de voiture, des morceaux de baignoire, une batterie sont descendus de la chapelle. Des pneus, une cuisinière ont été sortis du Foron sans compter les bouteilles en verre plastique et tous les déchets courants. Tout le monde s'est retrouvé à l'école pour un pot offert par la mairie. Une journée à renouveler chaque année pour la propreté de notre village, un geste pour la planète avec nous l'espérons de nombreux parents motivés plus nombreux pour montrer l'exemple d'un comportement responsable pour l'avenir de notre planète.



A.P.E.



L'association de parents d'élèves a pour objectif l'épanouissement des enfants au sein des écoles maternelle et élémentaire.

LIEN PARENTS - ECOLES

Les représentants A.P.E. élus au conseil d'école sont chargés de transmettre les remarques des parents d'élèves lors des conseils d'écoles trimestriels.

Lors de ces conseils d'écoles, en prenant part aux débats qui ont lieu avec le corps enseignant et les représentants de la mairie, l'A.P.E. participe activement à la vie scolaire!

MANIFESTATIONS

L'A.P.E. est aussi une équipe dynamique et enthousiaste qui organise durant l'année scolaire diverses manifestations dont les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles afin de financer les activités scolaires et extra-scolaires des écoliers de Saint-Cergues.

BILAN ANNEE 2006-2007

L'A.P.E. a organisé des photos de classe, un troc, une boum, une foire aux vins, une vente de brioches, un cadeau de fête des mères et la fête des écoles.

Elle a également participé au carnaval inter-associatif animant les rues de notre village!

Ces manifestations ont permis de co-financer (avec le Sou des écoles et la mairie) des sorties piscine, ski de fond, USEP, des classes de découvertes, des spectacles, des intervenants, etc.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement :

- ➔ les membres de l'A.P.E. et leurs conjoints pour leur dévouement, leur disponibilité et leur entrain.
- ➔ les parents bénévoles pour leur compréhension et leur aide tout au long de l'année.
- ➔ les directeurs(trices) des écoles et leurs équipes enseignantes pour les bons rapports entretenus tout au long de l'année, ainsi que pour leur aide lors de la fête des écoles.

➔ la mairie et les employés communaux pour leur écoute et leur aide lors de certaines manifestations.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2008 !

LE COMITE



Comité 2007-2008

Présidente	: Nathalie Baratay
Vice-Présidente	: Myriam Chiaravallotti
Trésorière	: Jean Rohner
Trésorière adjointe	: Elise Besson
Secrétaire	: Catherine Malka

Sou des écoles

Après le dernier appel, je dirais même le dernier cri d'André BILGEN (ancien président et président d'honneur) pour sauver le Sou des écoles, le miracle a eu lieu. Le jour de la mobilisation générale est arrivé un mercredi soir de septembre. Une quarantaine de citoyens de la commune ont répondu présent pour que ne meure pas cette association. C'est avec beaucoup d'efficacité et d'organisation que Pierre VIGUIER, le nouveau président a animé cette assemblée générale ainsi que l'élection du nouveau bureau composé de

- Frédéric DEROBERT (vice président)
- Alain BARATAY (secrétaire)
- André CHAPUIS et Martine DOUBLET (secrétaire adjoint)
- Hubert CARTON (trésorier)
- Frédéric MOUCHET (trésorier adjoint).

Avec trente sept membres actifs (un record !) et la participation des professeurs des écoles, malgré une publicité tardive, la fête du cidre, préparée en un temps record, fût un plein succès. Le cidre, depuis cette année, est embouteillé dans des bouteilles vierges et capsulées.

La chèvre, de l'automne dernier, donnée par des membres était encore très bonne. Le traditionnel boudin, grâce à la recette secrète de Michel, où tout est pesé à la main, fut très réussi. Les beignets ont été préparés et cuits avec soin par plusieurs membres et bénévoles, dames et messieurs.

Un autre grand moment de cette fête : la passation de la préparation des beignets de pommes de terre du tandem Patrick, Serge, à deux nouveaux membres, Elise et Isabelle, jeunes, sympathiques et dynamiques.

L'ensemble des membres du Sou des écoles souhaite vivement remercier tous les parents et bénévoles qui ont

contribué à la pleine réussite de la fête de notre village, très appréciée pour sa convivialité et ses mets du terroir. Au delà de cette manifestation, c'est l'âme d'un village que l'on se doit de sauvegarder, pour que Saint-Cergues reste une commune accueillante où il fait bon vivre, malgré l'urbanisation galopante qui l'entoure.

Jean-Marc PEUTET



Harmonie municipale



la montagne (1^{er} .07), la participation de l'harmonie à la fête de la Maison du Terroir (7.07), la joie d'être présent au mariage de Sophie notre flûtiste, le plaisir d'animer la messe et le vin d'honneur (22.07) à St Cergues lors de la traditionnelle kermesse et la sortie à Presinges(Suisse) pour la fête nationale (1^{er} .08).

Mais les prestations de l'harmonie ne s'arrêtent pas là, elle se produit également lors des différentes cérémonies officielles : 11 novembre, 8 mai, 14 juillet et 15 août.

Pour conclure, des remerciements s'imposent pour tous ceux qui de près ou de loin font vivre la musique, les généreux donateurs, et surtout l'apport financier des communes de Machilly & St Cergues, au travers de leur maire respectif, Mr Jacques Bouvard et Mr Louis Vuilloud, ainsi que le Conseil Général, par l'intermédiaire de Mr Raymond Bardet, ainsi que tous les musiciens et notre fidèle public.

Enfin comme disait Ben Harper : «Les personnes qui ne donnent pas une seule chance à la musique de changer le monde sont celles qui n'aiment pas la musique».

Hubert Depierre, président

BILAN 2006-2007

Dés le début du mois de septembre 2006, les musiciens reprennent avec entrain le chemin des répétitions, le vendredi soir dès 20h15, sous la baguette d'Angéline Depierre.

Ainsi après de nombreuses répétitions, l'Harmonie a pu offrir à son fidèle public son concert de la nouvelle année, le 6 janvier 2007 en l'église de St Cergues.

Ce fut ensuite le 2^{ème} concours de belote, le 10 février, peu de participants mais l'ambiance était là.

Puis la traditionnelle soirée «Moules Frites à gogo» animée par l'orchestre Sébastien Géroutet a, comme chaque année, satisfait tous les danseurs et amateurs de moules.

Pour le concert de la fête des mères l'harmonie d'Evian était invitée en 1^{ère} partie, la salle était comble, ce fut un grand moment de bonheur musical.

L'été arrive, les répétitions se font plus rares, mais les sorties sont nombreuses.

Le festival des musiques du Chablais à St Jean d'Aulps, avec pour thème



L'école de Musique de **Machilly / Saint-Cergues LANNACROCHE**, est une école associative qui par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes :

- **Eveil musical (à partir de 6 ans)** : discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle.

- **Formation musicale (à partir de 7 ans)** : discipline qui permet aux élèves d'acquies les notions de langage musicale et de culture musicale indispensable pour apprendre un instrument.

- **Formation musicale pour les adultes.**

Ecole de musique de
Machilly / Saint-Cergues
LANNACROCHE
290, route des Voirons
74140 Machilly.
Directeur : Mr DEPIERRE Christophe
Tél : 06.13.01.93.35.
Email : ecolelannacroche@hotmail.fr



CALENDRIER 2007/2008

Septembre Rentrée, pour tous renseignements, contacter le directeur, au 06.13.01.93.35.

Novembre Assemblée générale

Janvier Remise des diplômes pour la fête des Rois, concert de L'orchestre junior.

Mars **Audition Spectacle** organisée sur un thème choisi, participation de tous les élèves.

Mai Concert de l'orchestre junior au festival des orchestres juniors du Chablais

Juin Examens finaux pour tous les élèves.

Concert de fin d'année par l'Orchestre Junior et la chorale de Lannacroche.

- **Formation instrumentale (dès la deuxième année de formation musicale)** : Clarinette, Cor, Trompette, Saxophone, Trombone, Euphonium, Batterie, Flûte traversière, Hautbois, Basson, Percussions, Piano, Guitare.

- **Chant Choral** : répertoire riche et varié de la musique de film à la musique traditionnelle, dans une ambiance sérieuse et décontractée à la fois.

- **Atelier Jazz** varié

- **Classe d'orchestre junior** dirigée par M. Christophe Depierre : **la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de Musique.** Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !

Les cours sont dispensés à la cure de St-Cergues au 1er étage et à la salle de musique de Machilly.



Clef de l'Archet

La Clef de l'Archet sur la bonne gamme

Sous la direction de Marie Claire Renisio, la chorale a bien travaillé durant cette année, insistant sur la qualité de l'interprétation. Le concert qu'elle a donné en mai dans l'église de Saint Cergues en compagnie des « Izés de Pollioua », une chorale du pays Gavot a été l'occasion de matérialiser les progrès effectués.

En juin, invitée par la batterie fanfare d'Ambilly, elle a participé à la fête de la musique dans l'îlot de verdure du Clos Babuty. Enfin, le 24 novembre, pour répondre à l'invitation de la chorale « lacs et collines », elle a donné son concert de Noël à la salle des Fêtes de Ballaison.

Cette année, grâce à la cotisation de ses membres, et aussi à des subventions exceptionnelles de la mairie et du conseil général (au titre de la culture) qu'elle remercie tout particulièrement, elle a fait l'acquisition d'un clavier de qualité. Elle a repris début septembre le cycle des répétitions. Un changement : Marie Claire d'abord pour des raisons professionnelles puis familiales, n'a pas repris la baguette. C'est donc Edmond BOUVIER, chef d'orchestre qui la succède. La

Clef de l'Archet qui est invitée aux environs de Pâques par l'association musicale de Vétraz Monthoux donnera son concert annuel le samedi 21 juin 2008 à l'église de Saint-Cergues avec un groupe qui reste à désigner.

Et puis, dernière information, la porte de la chorale est ouverte à tous. Il n'est pas besoin de connaître la musique pour chanter. Il suffit de vouloir chanter. Son répertoire est surtout fait de variétés. Les répétitions ont lieu le mardi chez les Sœurs quand les dames ou les messieurs répètent seuls, et à la salle communale quand tous se retrouvent pour la mise en commun. Il est donc possible de se présenter lors de ces répétitions ou de s'adresser à un membre du bureau.

Composition du bureau :

Président : Jean Novel 04 50 43 55 88
 Vice présidente : Jeanine Bel 04 50 43 53 52
 Trésorière : Monique Vignon 04 50 43 51 03
 Secrétaire : Christine Schneider 04 50 43 56 31
 Secrétaire adjointe : Catherine Vaudaux 04 50 43 56 89



Kermesse de Saint-Cergues

(A.E.P. Association d'Education Populaire)

Mais que fait donc l'A.E.P. ?

Nous organisons une soirée dansante en mars à la salle des fêtes de Machilly ainsi que la Kermesse, le dimanche 21 juillet en 2008, qui est notre principale manifestation et est aussi la fête de l'été de Saint-Cergues.

COMMENT SERA LA KERMESSSE 2008 ? ? ? ?

Nous essayerons de vous faire découvrir des nouvelles activités, des nouveaux jeux, et une belle soirée de bal...

Pour évoluer nous apprécions les nouvelles idées et les nouveaux bras; amenez votre énergie et vos envies (jeux inter villages, espace zic-cocktails, soirée chipendales...). Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez nous contacter au 04 50 43 50 84.

La Kermesse a été créée comme une fête de village pour que les gens se retrouvent et se rencontrent. Rire, danser, manger et trinquer entre amis, que de bons moments à vivre ensemble, à Saint Cergues !

la Kermesse 2007 a bien vécu, vive la Kermesse 2008 !

Encore merci à tous les volontaires qui construisent et font vivre cet événement sur plusieurs jours. Merci aussi à tous les visiteurs et à tous ceux qui animent spontanément la fête. Vous êtes tous les bienvenus pour rejoindre l'équipe, avec votre enthousiasme.

Le président
Gaston Baratay



Les différents bulletins municipaux accordent toujours une large part aux évocations historiques, chaque fois que cela est possible nous ne manquons pas de vous montrer des documents originaux trouvés ici ou là au hasard de nos diverses pérégrinations. Il reste cependant des documents et des images enfouis ici ou là dans les familles, des documents que l'on peut désormais reproduire facilement et rapidement. Pour cela un bordereau spécial a été mis en place par nos services pour vous permettre de récupérer avec certitude tous documents que vous nous auriez prêtés pour reproduction.

N'hésitez pas à nous faire parvenir de tels documents... merci d'avance.



A.D.M.R. des VOIRONS :

une aide à domicile pour tous



→ **Un service de garderie périscolaire**

Depuis février 2006, l'association ADMR des Voirons gère un service périscolaire sur la commune de Machilly.

Ce service fonctionne pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 8H20 et de 16H30 à 18H30. Une animatrice qualifiée assure la surveillance des enfants.

Ce service est proposé à toutes les familles d'enfants scolarisés

dans l'école maternelle ou primaire de Machilly.

L'association ADMR des Voirons c'est :

→ **Un accompagnement et un soutien à domicile auprès des personnes dépendantes**

L'ADMR des Voirons, représentée par sa Présidente, Mme Plagnat et ses bénévoles, couvre les communes de la Communauté de communes des Voirons et emploie 24 aides à domicile qui interviennent auprès de 190 clients adhérents.

L'assistance et l'accompagnement apportés aux personnes dites fragilisées (personnes âgées, personnes handicapées ou dépendantes) recouvrent entre autre :

- L'entretien du lieu de vie
- Les courses
- La préparation des repas et l'aide à la prise des repas
- L'aide à la mobilité
- L'aide à la toilette dite d'hygiène et de confort

→ **Un service de garde d'enfants à domicile**

Le service de garde d'enfants à domicile s'adresse aux familles qui perçoivent la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) mise en place par la CAF.

Ce service de garde peut aussi bien concerner des enfants non scolarisés que des enfants scolarisés en garde occasionnelle ou partielle.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter l'association
Secrétaires administratives : Mme Sophie LEBRAS et Valérie MENIS
lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Jeudis et Samedi de 8h30 à 12h30

ADMR DES VOIRONS
65 rue de la Chapelle - 74140 St Cergues
Tél./ Fax 04.50.43.54.69
admr.les.voirons@cegetel.net

PISCINE ROGUET PAYSAGE
PISCINE | SPA | SAUNA | PAYSAGE | PEPINIERE | TERRAIN DE SPORT

www.roguet.fr • contact@roguet.fr

Magasin Piscine RN 206
157, route des Vouards - 74140 ST-CERGUES
T_ 04.50.43.50.05 F_ 04.50.94.63.47

Siège social
849, route de Loëx - 74380 BONNE
T_ 04.50.39.21.55 F_ 04.50.39.21.10

Amicale des Donneurs de sang



L'Amicale des donneurs de sang de Saint-Cergues et environs, regroupant également Juvigny et Machilly, est constituée d'une équipe de bénévoles qui se perpétue depuis plusieurs dizaines d'années et qui agit pour organiser la collecte de sang en collaboration avec le Centre de transfusion sanguine d'Annemasse.



bien pourvus, c'est celui de la préparation des repas. Ils sont simples, mais ce n'est pas évident quand même de « popoter » pour 60 ou 80 personnes, et peut-être plus dans le futur.

Il serait confortable pour nous de pouvoir compter sur une ou plusieurs personnes qui se proposeraient pour 1 ou 2 repas, ou plus, par saison. Cette personne serait bien entendu aidée par l'équipe pour les achats et la préparation.

Les personnes qui seraient intéressées de rentrer dans l'équipe, soit pour simplement aider, soit pour « popoter », peuvent contacter :

Jocelyne Leblanc, tél. 04 50 37 08 37
 Claude Schneider, tél. 04 50 43 56 31
 Pierre Schmidt, tél. 04 50 04 63 59
 Claude Jacquemoud, tél. 04 50 43 57 50

Nous remercions d'avance toutes les bonnes volontés qui pourraient nous rejoindre.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier sincèrement tous les donneurs, anciens et nouveaux, qui prennent régulièrement le temps pour venir accomplir cet acte civique qu'est le don du sang.

Depuis quelques années, nous parvenons à accueillir entre 60 et 80 donneurs, selon le temps ou la saison... On peut se dire que c'est déjà bien, mais pour 3 communes réunies cela devrait être encore mieux.

Pour notre part, nous tâchons de rendre la collecte plus conviviale en organisant une petite collation chaude dans la salle de la cantine que nous prêtons aimablement la mairie.

Nous mettons des panneaux d'information (jaunes) une semaine à l'avance, à tous les points stratégiques des 3 communes, pour tâcher d'avertir le plus de monde possible.

Notre petite équipe d'une dizaine de personnes s'en sort pour l'instant assez bien compte-tenu qu'il n'y a que 4 collectes par année. Cependant, comme dans toute société, avant que la machine ne s'essouffle, il est toujours bon de voir arriver des renforts.

Il est un domaine où nous ne sommes pas spécialement



Lors de l'assemblée générale du 21 février 2007, le renouvellement du bureau a eu lieu et se compose des

personnes suivantes :

Présidente : Jocelyne Leblanc

Vice-présidents :

Jean Viguier et

Claude Jacquemoud

Secrétaire-trésorier :

Claude Schneider

Membres : Léonard Alvès,
 Cosette Balsat, René Barbe,
 Jean-Pierre Baud,
 Andrée Layat,
 Annie Mergnac,
 Christine Schneider,
 Monique et Pierre Schmidt

C. Schneider



Anciens Combattants

La section a tenu son assemblée générale ordinaire le 30 mars 2007.

Rituel invariable à l'ouverture des débats, la minute de recueillement en mémoire de Roger Mégevand et André Zabé disparus en cours d'année ainsi qu'à tous les camarades décédés. Le président Georges Favre présente le rapport d'activité et donne le compte rendu financier. Un bilan équilibré qui permet aux commissaires aux comptes de donner le quitus.

La section renforce malgré tout ses effectifs par l'arrivée de nouveaux et c'est près de la moitié des adhérents qui assiste régulièrement aux débats. Les comptes sont approuvés avec une réserve financière conséquente (6517 €) en vue de la construction du carré militaire. On attendra pour cela 2008, date programmée pour d'importants travaux communaux au cimetière. Satisfecit général ... quant à la participation de la population aux diverses cérémonies patriotiques, c'est sans doute grâce à la présence très remarquée de l'harmonie.

Suite au décès d'André Zabé, le président propose d'élire un nouveau trésorier. L'assemblée passe aux votes et élit François Jacquier trésorier et Robert Briffaud trésorier adjoint. François Duchêne est nommé 3° porte drapeau de la section.

Le bureau est constitué comme suit :

Président :	Georges Favre
Vice présidente :	Jeanne Cilia
Secrétaire :	Georges Burnier
Secrétaire adjoint :	François Duchêne
Trésorier :	François Jacquier
Trésorier Adjoint :	Robert Briffaud
Porte drapeau :	Julien Longet
2° Porte drapeau :	François Vaudaux
3° Porte drapeau :	François Duchêne



Les messages et le souvenir du 8 Mai 1945...

Hommage a été rendu aux combattants de la deuxième guerre mondiale, ici comme partout en France on n'oublie pas le sacrifice des soldats. On n'oublie pas non plus les disparus dans les camps de la mort, Jeannette Cilia est là pour le rappeler toujours en arborant son drapeau de l'association des déportés et internés de la résistance.



Il était en 44 parmi les libérateurs de Machilly et Saint-Cergues.

En toute simplicité, entouré de ses derniers camarades de la résistance, Francis Mamet repose en paix désormais au cimetière d'Habère Poche. Le 16 août au matin, Francis Mamet faisait partie de la section FTP 93-24 du lieutenant Degenève qui s'illustra lors des combats de la libération des deux communes. Les combats alors faisaient rage à l'Hostellerie Savoyarde, au Bon Accueil et à la gare de Saint-Cergues. Après avoir mitraillé avec succès des camions de renforts allemands, il fut surpris au bois Davaud près de la maison Munier par une patrouille et légèrement blessé.

Un miraculé de la libération...

Devant s'enfuir en passant les barbelés de la frontière, il fut par chance épargné par le soldat qui le poursuivait. Son malheur fut de voir tomber près de lui Georges Jolovier et son ami Loulou Grobel achevé à coup de crosse et dont il devait plus tard épouser la sœur. Francis Mamet avec ses amis résistants ne manquait jamais de venir se recueillir chaque année au 15 août devant le monument où reposent leurs quatre camarades tombés pour la liberté ce jour là. Jean Verbois leur porte parole, respectant ses dernières volontés a été l'interprète de tous, pour le saluer une dernière fois, soulignant ses qualités d'homme jovial et accueillant. Une cérémonie simple, dépouillée sans drapeaux ni cérémonial comme il l'avait voulue, dans ce cimetière d'Habère Poche son village natal.



A nos frères d'armes

*Vous aviez 20 ans, pleins de vie et de santé
Vous regardiez l'avenir avec volupté
Vous étiez jeunes et beaux, énamourés
Les feux de l'amour en vos cœurs avaient germés.*

*Vous aviez devant vous jeunesse et avenir
Un jour tout s'est écoulé, sans même prévenir,
En Kabylie, Aurès, Oran, l'Algérois,
Et ceux qui sont restés, se demandent pourquoi ?*

*Trente mille d'entre vous tombèrent sous les balles
Dans les ergs, djebels, Thalwegs, instant fatal !
Vous voilà réunis dans ce lieu nommé ciel.
Là-haut, vous nous voyez dans votre long sommeil.*

*Quarante cinq ans ont passés, peu savent aujourd'hui
Que le silence d'alors s'est transformé en nuit.
Vos familles, vos amis, ont beaucoup pleurés,
Fleurs bien trop tôt coupées, mais nullement fanées.*

*Nous nous retrouvons une ou deux fois par an,
Avec tous nos drapeaux autour du monument.
Nos pensées, notre affection, se tournent vers vous,
Les gerbes du souvenir, fleurissent à vos genoux.*

*En lettres d'or, vos noms sont gravés,
Dans le granit poli, pour ne pas oublier.
Nous avons le devoir de parler, de témoigner
De rendre les honneurs à ceux qui sont tombés.*

*Vous aviez 20 ans, frères d'armes
Quelque part en Algérie
Vous avez perdu la vie
Ne les laissons pas dans l'oubli*

Robert Protal (2007)



LES POILUS DE LA GRANDE GUERRE EN GRANDE TENUE DE CHASSEURS

DE GAUCHE A DROITE : Ernest Larpin, Eugène Dubouloz, Eugène Garcin et Maurice Montfort (assis)

 **GARAGE LANÇON & FILS**
RENAULT



MÉCANIQUE • CARROSSERIE • DÉPANNAGES
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

261, route des Framboises Tél. : 04 50 43 50 63
MACHILLY - 74140 ST-CERGUES Fax : 04 50 94 66 82


BÉTON RHÔNE ALPES

Centrale de VILLE-LA-GRAND
Tél. 04 50 87 05 00

SCHMIDT-WABNITZ
immobilier

www.schmidt-wabnitz.com

ACHATS - VENTES - LOCATIONS
TOUTES TRANSACTIONS

BUREAU A JUVIGNY



Service
Gestion

VITRINE PUBLICITAIRE A ST CERGUES



Paconinges • 74100 JUVIGNY • 04 50 37 53 45

La bibliothèque de Saint-Cergues et le Genevois Biblio



Une belle soirée découverte d'un auteur, Patrick Breuzé.

Dans sa mission d'accompagnement du développement du Genevois Haut-Savoyard le SIMBAL gère un contrat de développement signé entre la région Rhône-alpes et les collectivités locales.

Une des actions de ce contrat est la mise en œuvre d'un plan de développement de la lecture publique visant à faciliter l'accès à l'écrit de la population en aidant et soutenant les structures d'accueil.

Un des axes de ce développement est la mise en réseau des bibliothèques. C'est chose faite avec notre réseau « Genevois biblio ». Ce réseau qui regroupe plus d'une quarantaine de bibliothèque permet à celles-ci de :

- Mettre à disposition du public leurs fonds bibliothèque par le biais du catalogue collectif.
- Informer et renseigner le public (coordonnées, horaires, conditions de prêt, animations).
- Favoriser les échanges au sein de la population et entre les équipes des bibliothèques.

En 2007, la bibliothèque a fait le choix de prendre part à nouveau au prix Rosine Perrier. Elle a mis à disposition des lecteurs une douzaine de romans qui s'apparentent à de la littérature mais se démarquent de tout régionalisme. Les lecteurs se sont montrés très satisfaits du choix et c'est une cinquantaine de fiches lecteurs avec leurs appréciations que nous allons faire suivre au jury.

L'animation autour de l'abeille a connu un vif succès. Après le diaporama de Bernard BALSAT qui planta le décor où évolue notre mouche à miel, Monsieur JORDAN nous présenta les fleurs mellifères à l'origine de tous les miels aux goûts et parfums si subtils. Monsieur TALIS s'appliqua à tracer le travail de l'apiculteur : ses soucis, ses joies, la récompense d'une miellée abondante. Monsieur GUERINDON, en quelques images, expliqua que les piqûres dans certaines situations particulières à chacun d'entre nous pouvaient avoir des conséquences propres à alerter le médecin.



Tout public fut ravi de profiter du moment « dégustation des miels des Voirons » et des produits annexes : bonbons au miel, variétés de pains d'épices cuisinés par les bénévoles de la bibliothèque.

En liaison avec quelques classes de l'école primaire une demi journée fut réservée aux écoliers. Le diaporama fut l'occasion de poser bon nombre de questions précises qui montrèrent l'intérêt qu'ils portaient à ce petit insecte « mouche à miel ». Surprise aussi de les entendre vanter les mérites de tel miel plutôt que tel autre au moment de la dégustation.

La bibliothèque est ouverte au public :

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Le jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Cotisation 2008

Enfant jusqu'à 18 ans :	Gratuit
Adulte :	10,00€
Autre adulte de même famille :	2,00€
Adulte membre MJC :	7,00€

Prêt de 4 livres et une revue pour 3 semaines

Club Joie de vivre

Comme d'habitude le club Joie de vivre a recommencé ses activités dans l'esprit de fête :

Le **11 janvier** on se réunit pour déguster les brioches de la fête des rois, chercher la fève et couronner dignement le roi et la reine.

Le **22 mars** ce fut l'Assemblée Générale à laquelle Monsieur le Maire nous a fait le plaisir d'assister. Le comité est reconduit : comme nous a dit Monsieur le Maire « il ne faut pas changer une affaire qui marche... ».

Le **5 avril** : le concours de belote se forme autour de 7 tables. Pas simple d'arriver à départager les gagnants : tout le monde reçoit un lot et part de bonne humeur.

Le **26 avril** : première sortie de printemps. Départ pour Chambéry où des guides forts compétentes nous présentèrent la vieille ville et ses monuments. Très bon repas régional à Pontcharra, puis visite d'un musée du vin de Savoie chez un viticulteur qui élève son vin dans les pentes caillouteuses provenant de l'éboulement très ancien de la montagne du Granier.

Le **24 mai** : grande sortie de printemps à Touroparc dans le Mâconnais. Parc zoologique et d'attractions diverses, dont tous ont bien profité. Il y eut une grande admiration pour le village des métiers anciens de la région. Le repas, bien servi, fut pris au restaurant du parc. Le voyage nous fit apprécier la campagne de la Dombes avec ses fermes particulières et ses étangs asséchés ou remis en eau suivant les besoins de la culture.

Le **26 juin** : sortie traditionnelle du repas « filets de perche » à Sciez et après-midi de détente avec un retour à travers la Riviera suisse, ses jolis ports et ses vignobles.

Le **6 juillet** : les conditions climatiques désastreuses nous ont forcé à annuler le concours de pétanque, transformé en goûter et belote.

Nous nous retrouvons avec joie à la rentrée le 6 septembre pour la reprise des réunions bimensuelles.

Le **4 octobre** : grande sortie d'automne avec la visite du Musée du tissage à la Batie-Mongascon, repas de qualité à Saint-Genix-sur-Guiers, l'après-midi départ pour la maison d'Izieu, avec visite guidée du célèbre mémorial.

Le **18 octobre** : nous fêtons les « quatre fois vingt ans » de cinq de nos membres, avec une petite attention à chacun.

Le **15 novembre** : une réunion amicale autour d'une bonne table à Vailly pour oublier les tristesses de l'automne rien ne vaut un repas « charcutailles » et beignets de pomme de terre...

Enfin le **15 décembre** : notre fête annuelle de Noël toujours espérée comme une fête de famille. Grâce à la commune, nous sommes nombreux dans la salle de la cantine, avec sapin, musique, table festive et service gracieux de nos fidèles bénévoles.

Cette année des activités annexes sont venues enrichir la vie du club : les cours de gymnastique repris grâce à l'association SielBleu et ouverte aussi à d'autres personnes âgées, puis l'atelier mémoire – deuxième édition très attendue, qui a permis de réunir membres et non membres encore une fois. La MJC était notre partenaire dans cette organisation.

La bibliothèque nous permet toujours de faire le relais pour nos membres de prêts sur place de livre « gros caractères ».

La MJC et le cinébus nous proposa une séance à 14 h 00, le 24 avril de l'excellent film « la Môme » sur la vie d'Edith Piaf. Public très nombreux et très satisfait de l'expérience. Il est question de nous permettre de voir de bons films dans ce créneau horaire, ouvert à tous qui n'iraient pas le soir au cinéma...



L'année 2007 nous apporta aussi ses grandes peines puisque nous avons perdu deux amis : Messieurs Georges LUSCIANA et Gaston DUCRET. Le club est là pour soutenir les familles et les assurer de notre amitié dans la peine.

La vocation du club est d'organiser des distractions, des rencontres sympathiques et des sorties plaisantes à ses membres. Le meilleur accueil sera réservé aux nouveaux venus...



M.J.C.

Secrétariat :

Tél : 04.50.43.58.30
Fax : 04.50.94.65.46

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
Jeudi 9 h 00 - 12 h 00 17 h 30 - 18 h 30
Samedi 8 h 30 - 11 h 30
(fermeture le mercredi)

Maison Pour Tous

97, Route du Bourgeau - B.P 8 - 74140 SAINT-CERGUES

Nous vous rappelons :

Pour pratiquer une ou plusieurs activités, il vous faut être adhérent de la M.J.C. de Saint-Cergues, Association Loi de 1901.

TARIFS :

Jeunes 5,00 € (jusqu'à 18 ans)
Adultes 13,00 €
Carte familiale 26,00 €

La carte M.J.C. vous permet de bénéficier du tarif réduit à la BIBLIOTHEQUE et au CINEBUS, et depuis LA RENTREE 2007, aux spectacles de Château Rouge à Annemasse SUR PRESENTATION DE VOTRE CARTE.

Vous pouvez régler la cotisation relative à l'activité choisie trimestriellement ou annuellement.

Le règlement s'effectue soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de la «M.J.C. St-Cergues» (des facilités de paiement peuvent être obtenues en accord avec le secrétariat).

* CHAQUE ACTIVITE PEUT ETRE ESSAYEE

Lors du premier cours tout au long de l'année, sans inscription préalable !

Pour toute activité sportive, le certificat médical est obligatoire et à remettre au Secrétariat.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés, toutefois différents stages peuvent avoir lieu en nos locaux (se renseigner au secrétariat).

Saison 2007/2008 : 32 semaines d'activités.

* POUR INFORMATION

CHAQUE ANIMATEUR, OU PROFESSEUR EST DIPLOME D'ETAT OU A OBTENU L'EQUIVALENCE.

Rose et Amandine sont à votre écoute pour mieux vous renseigner.



New !!!

DECOUVERTE ET INITIATION AU JUDO

Frédéric Lebreuilly

Pour les enfants de 5 à 6 ans.
Lundi : 17 h 15 à 18 h 00



New !!!

ANGLAIS ADULTES

Mercredi : de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants
de 19 h 30 à 20 h 30 pour les avancés



Programme d'activation cérébrale

avec l'aide d'Hélène Gurtler

Et en collaboration avec la M.S.A (Mutuelle Sociale Agricole)

Perdre ses clés... égarer ses lunettes... Ne plus trouver un nom, voire un mot... Oublier un rendez-vous...

Tarifs et horaires à définir
Début des séances dès qu'un animateur sera disponible...



ANGLAIS ENFANTS

Mercredi : 17 h 00 à 17 h 45 pour les 5 à 7 ans (débutants)
17 h 45 à 18 h 30 pour les 7 à 11 ans (initités)

ARTS PLASTIQUES « A GOGO »

Marie-France Sintes Maurer

Exploration et manipulation de différents matériaux...

Mercredi : 09 h 30 à 10 h 30 pour les 4 à 6 ans
10 h 30 à 12 h 00 pour les 7 à 11 ans
Lieu : M.J.C.



DANSES DE SOCIÉTÉ

(Rock, Valse, Tango, Chacha, Samba, Paso etc..)

Gilles Savey



Jeudi : 17 h 30 à 19 h 00 Flamenco et Danse Orientale (MJC)
19 h 15 à 20 h 45 Débutants
20 h 45 à 22 h 15 Avancés

Lieu : Salle communale



ATELIER THEATRE ADULTES

Marie-Céline Juhel

Improvisation - interprétation - Travail vocal et corporel.

Mardi : 20 h 30 à 22 h 30

Lieu : M.J.C.



ATELIER THEATRE PRÉ-ADOS, ENFANTS, ADOS,

Immaculée Colucci

Créativité - Improvisations - Jeux de Corps et interprétation collective...

Mercredi : 13 h 30 à 15 h 00

enfants et pré ados de 10 à 13 ans (cm2, 6^e, 5^e, 4^e)

15 h 00 à 16 h 30

enfants de 7 à 10 ans (CE1/CM1)

Vendredi: 18 h 30 à 20 h 30

Jeunes de 14 à 18 ans (3^e/Lycée)

Lieu : M.J.C.



ATELIER DES BOUT'CHOUX

Marie-Laure Orosz

Chansonnettes, Eveil...

Pour les enfants de 9 mois à 4 ans, accompagné d'un adulte.

Lundi : 9 h 00 à 10 h 00

de 9 mois à 2 ans

Mercredi : 10 h 00 à 11 h 00

de 3 à 4 ans

Lieu : M.J.C.



PEINTURE SUR BOIS

Régine Fournier

Ouvert à tous, pour jeunes et adultes

Jeudi : 14 h 15 à 16 h 15

16 h 30 à 18 h 30 (suivant la demande)

Lieu : M.J.C.



PEINTURE SUR SOIE

Marie-Laure Orosz

Lundi : 18 h 00 à 20 h 00

Lieu : M.J.C.

PEINTURE SUR PORCELAIN

Marie Laure Orosz

Mardi : 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 16 h 00

Lieu : M.J.C.



VITRAIL

Claude Atrux

Mardi : 14 h 00 à 16 h 00

Lieu : M.J.C.



ARTS MARTIAUX - SPORTS

AIKIDO

Daniel Coneggo

Mardi : 17 h 00 à 18 h 00 enfants de 7 à 9 ans
18 h 00 à 19 h 00 enfants de 9 à 12 ans
19 h 00 à 20 h 00 jeunes et adultes (cours de base)
20 h 00 à 21 h 00 jeunes et adultes (cours pour tous)
21 h 00 à 22 h 00 jeunes et adultes (cours d'armes)
Vendredi : de 18 h 30 à 20 h 00 jeunes et adultes (cours pour tous)
Lieu : M.J.C.



KUNG FU ECOLE HOA LINH BAC TRU QUYEN

Noël Wabnitz

Le KUNG-FU est à la portée de tous que ce soit pour la compétition ou pour évacuer le stress ou la fatigue d'une journée.

Mercredi : 18 h 45 à 19 h 45 enfants de 9 à 13 ans
Mercredi et vendredi : 20 h 00 à 21 h 30 débutants et gradés

21 h 30 à 22 h 00 perfectionnement gradés *Lieu : M.J.C.*



JUDO

Frédéric Lebreuilly / Julien Calamand

Lundi : 17 h 15 à 18 h 00 enfants de 5 à 6 ans
18 h 00 à 19 h 00 enfants à partir de 11 ans (niveau compétition)

Jeudi : 17 h 15 à 18 h 15 enfants 6 à 7 ans
18 h 15 à 19 h 15 enfants 8 à 9 ans *Lieu : M.J.C.*



GYMNASTIQUE MIXTE

Nathalie Lanciaux

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00 (mixte) *Lieu : Salle communale*

GYMNASTIQUE FEMININE (6 cours)

Aurélië Roethlisbenberger

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 (Stretching adultes)
15 h 00 à 16 h 00 (Gym. Body sculpt)

Lieu : M.J.C.

Emilie Lecoq

Mardi : 18 h 45 à 19 h 45 (Gym tonic)

Lieu : Salle communale

Nathalie Lanciaux

Mercredi : 20 h 00 à 21 h 00

Lieu : Salle communale

Nathalie Lanciaux

Jeudi : 9 h 00 à 10 h 00

10 h 00 à 11 h 00 (Stretching)

Lieu : M.J.C.



YOGA

William Schaller

Jeudi : 19 h 45 à 21 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 10 h 15

Lieu : M.J.C.

SKI ALPIN

Se renseigner au Secrétariat





CYCLOTOURISME

Alain Courtil

Le mercredi et le dimanche en matinée. Heure de départ selon le circuit choisi au préalable (de mars à octobre).

BIBLIOTHEQUE

Guy Ollive

Tél : 04.50.43.50.70

Au 1^{er} étage de la Mairie, heures d'ouverture :

Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30

Jedi : 16 h 00 à 18 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Pendant les mois de juillet/août les jeudis de 14 h 00 à 17 h 00



CINEBUS

Danielle Viguiet / Nicole Alvin / Alfreda Sutter

Mardi : à 20 h 30 (tous les 15 jours) Jeunes et Adultes à 17 h 00 (1 fois par mois) enfants

Lieu : Salle Multimédia

Tarifs :	Jeunes et adultes sans carte M.J.C.	4,50 €
	Jeunes et adultes avec carte M.J.C.	3,50 €
	Enfants (tarif unique)	3,00 €

Actions menées en 2006/2007

ATELIER MÉMOIRE : Avec la collaboration de la MSA et le club Joie de Vivre, soutenu par la Présidente, Hélène Gürtler, 10 personnes ont été inscrites à cet atelier d'activation cérébrale...

Cela s'est avéré très positif de sensibiliser cette tranche d'âge, ou quelquefois la mémoire fait défaut et qu'il faut la stimuler... bilan positif !!!

Tous les stagiaires souhaiteraient poursuivre avec d'autres sessions.

CINEBUS : Une séance supplémentaire avec la projection du film « La Môme » a été proposée au Club Joie de Vivre (sur inscription).

Plein succès puisque 42 personnes ont pu assister à cette séance... Cinébus a suivi dans notre démarche. A renouveler... VU LA DEMANDE EXPRIMEE PAR LE PUBLIC TOUCHE !!!

CARNAVAL : Avec un temps incertain, nous avons pu participer à ce carnaval. Les Bénéfices de cette journée ont été redistribués à L'APE de Saint Cergues à 75% et 25% à l'association les Enfants de l'Angola. (Main Tendue pour l'Angola)

SKI ALPIN : Avec une baisse de 25% pour l'année 2006/2007 et le manque de neige, l'effectif était encore suffisant et la bonne humeur des bénévoles ont fait une agréable saison.

STAGE PEINTURE : Deux stages ont permis à certaines d'essayer la peinture ou de progresser sur des projets plus importants...

Durant ces journées nous découvrons d'autres techniques et sous les doigts agiles naissent fées et elfes, s'ouvrent des fleurs et s'envolent des papillons...

STAGE « LES GESTES QUI SAUVENT » : Organisé par « Les Sauveteurs Savoyards » ce stage a permis aux 10 participants d'apprendre les gestes aux premiers secours sur adultes, enfants et nourrissons. Un véritable succès !

Manifestations reconduites pour 2007/2008

(Carnaval, Fête du Sport, etc....)

Stages : Culturels, Manuels, Sportifs)

Championnat de Judo

7 juin 2008

à la M.J.C.

Théâtre Spectacle « Fin d'Année »

Ados, Enfants, Adultes

Les 13 et 14 Juin 2008

Salle de la cantine

Fête du Sport

20 septembre 2008

à la M.J.C.

Assemblée générale

17 octobre 2008

à la salle communale et multimedia

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions...
N'hésitez pas à nous joindre aux heures d'ouverture du secrétariat.



Que s'est-il passé ? à St Cergues, Juvigny et Machilly

Quelques points forts :

- Courts Métrages Amateurs
- Lecture au « Pupitre » par l' Atelier Théâtre Ados
- Ouverture de la Bibliothèque
- Soirée Raclette avec les Danseurs et Danseuses des Amis de la Danse
- Chapiteau en Fête, Promenade en Calèche...
- Téléthon des enfants : Kermesse, courses ...
- La Gymnastique
- Démonstrations Aïkido et Kung-Fu
- La Chorale + Chants
- Les Contes par l'Atelier Théâtre Enfants

Sur tous les sites : Vente de marrons, pâtisseries, et boissons au profit de l'AFM

(Pour mémoire reversé : 3626,50 € en 2006).

Organisation : M.J.C. de St-Cergues, Bibliothèque, AEP (Education Populaire) St Cergues, Mairie de St Cergues, Service Jeunesse, La clef de l'Archet, Tennis Club...

Avec la participation : APE (Parents d'élèves), Créativa, Sou des écoles, Donneurs de Sang, Juvigny en fête, Foot Ball, Ski Club, Anciens combattants, ... St Cergues, Machilly, Juvigny.



S.C.2 Ski Club de Saint-Cergues



Bilan d'une saison

Le réchauffement de la planète a été un sujet souvent abordé parmi les adhérents et les membres du Comité. En effet, notre traditionnelle première sortie à la pointe de Nyon avec une cinquantaine de mordus s'est passée sous la pluie et bien souvent sur les cailloux.

Il en faut plus que cela pour faire baisser les bras à nos gentils organisateurs. C'est avec un enthousiasme d'enfer qu'ils ont choisi tout au long de cette saison les stations, selon la météo, les conditions d'enneigement, la situation géographique, il faut l'avouer, avec un certain feeling ! Les plus acharnés et fidèles adhérents ont pu apprécier ces sorties qui se sont passées dans la bonne humeur.

Mais quelle n'a pas été notre surprise de voir reblanchir les sommets en milieu de saison et ainsi nous avons pu continuer d'organiser des sorties pour la plus grande joie de nos adhérents.

Aussi, grâce à la journée des associations organisée par la commune et au bouche à oreille, nous avons formé en plus de nos cours dominicaux, un groupe d'adolescents, placé sous la responsabilité d'un moniteur alpin. Celui-ci était chargé de les accompagner toute la journée et de les initier aux nouvelles techniques. Ils ont été vraiment enchantés, car pour la plupart, leurs parents ne skient pas.

Le concours s'est déroulé à la pointe de Nyon avec une cinquantaine de participants de tous âges. C'est toujours un réel plaisir de voir tous ces enfants, futurs champions, participer au slalom et passer les tests de l'Ecole du Ski Français avec succès pour la plus grande joie de leurs moniteurs.

Nous avons reconduit l'initiation au télémark avec

l'aide de nos deux fidèles moniteurs Bernard et Anthony et le matériel prêté gracieusement par le Comité Mont-Blanc.

Nos moniteurs alpins se sont très bien classés lors du challenge régional des cadres fédéraux. Notre soirée familiale sur le thème tropical a fait l'unanimité de tous les adhérents et a continué très tard dans la nuit !

Au fait ! Que propose le Club et qui est-il ?

Le club a fêté ses 20 ans la saison dernière, son but est de faire connaître et aimer le ski au plus grand nombre de personnes. Cette saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, pour la plupart débutants, très motivés et heureux de découvrir le plaisir du ski encadré (gratuitement) par nos moniteurs diplômés, avec, en prime, le confort de se faire transporter en car !

Il est important également de rappeler que le club est ouvert à tous. Les cours sont constitués selon les niveaux des personnes, du débutant au skieur confirmé.

Notre équipe de 12 moniteurs alpins (dont 2 enseignent aussi le télémark) encadre les groupes chaque dimanche matin (de 9h à 12h) et permet ainsi à chacun d'améliorer sa technique. Ensuite c'est le moment de se retrouver et de partager le casse-croûte dans la bonne humeur. L'après-midi, libre, les groupes se forment par affinité, par famille ou entre amis.

5 moniteurs randonnée encadrent le samedi et le dimanche des sorties de ski de randonnée, leur faisant partager leur passion de la montagne.

Nos moniteurs Alpins et Randonnée sont tous Moniteurs Fédéraux diplômés, ils suivent chaque année un recyclage pédagogique et technique sous la responsabilité du Comité Mont-Blanc.

Nous espérons vous avoir donné envie de nous rejoindre lors de nos permanences à la salle des sociétés dès la mi-novembre 2007.



DESCRIPTIF DES ACTIVITES DU SC2

Sorties (informations et inscriptions aux permanences de novembre à mars tous les vendredis de 18h30 à 19h30 (maison des sociétés), un choix varié de stations vous sera proposé dans le calendrier prévisionnel du club (le prix du forfait étant négocié au plus bas). Vous pourrez lors des permanences acheter ce forfait ainsi que vos titres de transport.

Cours de ski (informations et inscriptions aux permanences) réservés aux adhérents du SC2 à partir de 6 ans (les enfants jusqu'à 16 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable). Ces cours de ski et télémark sont gratuits et pour tous niveaux. Ils ont lieu tous les dimanches matins de 9h00 à 12h00 pendant huit dimanches.

ADHESION AU CLUB L'achat d'un titre FFS est obligatoire

TITRES FFS 2006-2007 (informations et inscriptions aux permanences)

Le SC2 vous propose différents produits se décomposant comme suit :

1°) une première partie adhésion aux différentes instances FFS (Comité Régional Mont-Blanc, FFS.).

2°) une deuxième partie assurance adaptée à la pratique du ski et à tous les sports de montagne l'été comme l'hiver.

3°) une adhésion au club.

PRIX DES TITRES

• Carte Neige jeune RC :	23.70 €
• Carte Neige adulte RC :	29.40 €
• Carte Neige jeune Primo :	31.35 €
• Carte Neige adulte Primo :	37.05 €
• Carte Neige jeune Loisir :	38.35 €
• Carte Neige adulte Loisir :	44.05 €
• Carte Neige familiale Loisir :	124.15 €
• Licence RC :	51.05 €
• Licence Primo :	59.75 €
• Licence Loisir :	66.75 €
• Licence Performance :	71.65 €
• Licence Compétiteurs Jeune :	61.50 €
• Licence Compétiteurs Adulte :	82.90 €

Ski de montagne (informations et inscriptions aux permanences.).

L'adhésion au club vous permettra de bénéficier de prêt de matériel (skis, peau de phoque, corde, ARVA..).

MEMBRES DU COMITE

BAUD	Jean Pierre	04 50 43 55 63	
BESANCON	Noël	04 50 43 10 99	
BESANCON	Yannick	06 11 74 41 60	TRESORIER
BESANCON	Stéphane	06 12 89 80 09	VICE PRESIDENT
BESANCON	Gwendoline	06 12 89 80 09	
BESSON	Norbert	04 50 94 64 32	TRESORIER ADJ
CATHALA	Fanny	06 83 59 72 44	COMITE
CODORNIU	Jérémy	06 79 77 29 76	
CORNET	Denis	04 50 94 64 75	SECRETAIRE
COTTY	Sébastien	04 50 43 57 70	
GAL	Sébastien	04 50 43 21 58	VICE PRESIDENT
HUE	Anthony	06 62 47 73 25	
LUBART	Régine	04 50 43 56 81	
PARENTI	Maurice	04 50 36 12 96	VICE PRESIDENT
VAUDAUX	Joël	04 50 94 62 76	PRESIDENT
VAUDAUX	Elodie	04 50 94 62 76	
ZAMENGO	Bernard	04 50 94 66 19	

Foot Ball Club

Des nouveaux vestiaires !

Enfin, ils sont là ! Depuis plusieurs années, l'effectif du FCSC n'a cessé d'augmenter.

Avec pratiquement 200 licenciés, 2 vestiaires ne suffisaient plus. Tant au niveau superficie, qu'au niveau hygiène, il fallait investir pour nos jeunes. Le printemps dernier, la mairie a donc mis à notre disposition des algecos (un ensemble de 2 vestiaires + douches et WC) et déjà les éducateurs et joueurs ont pu travailler dans de meilleures conditions.

La saison 2007-2008 redémarre sur les mêmes bases que la saison dernière avec un effectif réparti dans les catégories suivantes :

- 30 Débutants
- 35 Poussins
- 22 Benjamins
- 17 13 ans
- 16 15 ans
- 24 18 ans
- 34 Seniors
- 29 Encadrement



La commission d'animation quant à elle, travaille à l'organisation de différentes manifestations telles que :

- Repas dansant
- Loto
- Tournoi du week-end de Pentecôte (le samedi ouvert aux poussins et benjamins, le dimanche aux débutants)
- Concours de pétanque et tournoi de tennis ballon.

Les résultats sportifs sont plutôt mitigés.

En seniors, l'équipe première, après un premier tour catastrophique, termine 5^e. L'équipe 2 quant à elle, a terminé 1^{ère} et accède à la 3^e division.

En jeunes, là aussi des résultats mitigés puisqu'avec 2 équipes de qualité mais un manque de constance, les 18 ans et 15 ans n'ont pu accéder au niveau supérieur. En 13 ans, le courage n'a pas suffi face aux grosses cylindrés que sont ANNEMASSE, CLUSES, MONT BLANC pour cette équipe inexpérimentée qui termine dernière de son groupe.

En foot à 7 (poussins et benjamins) et débutant, la notion de classement n'est que secondaire. Ces jeunes progressent rapidement, prennent du plaisir et en donnent beaucoup à leurs éducateurs.

Nous profitons encore de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des municipalités, bénévoles, supporters, sponsors, ainsi que le conseil général pour leur soutien tout au long de l'année.

Yannick BONAPERA & Guillaume BOCCARD



Tennis club

Le TCSC : 2007 grand cru classé !!



Bienvenue au Tennis Club Saint-Cergues.

État des lieux

2 courts en gazon synthétique avec éclairage un club-house fonctionnel une équipe de dirigeants dynamiques des activités sportives adaptées au niveau de chacun une école de tennis pour débutants jusqu'aux confirmés 3 équipes de compétition

Côté court

Ecole de tennis

31 enfants ont participé aux 10 séances d'apprentissage ou perfectionnement dispensées d'avril à juin.

Découverte

Dans l'optique de la promotion du tennis auprès des jeunes de la commune, nous citerons la belle réussite de la journée du sport organisée conjointement avec le service jeunesse de la mairie ; cette opération a permis de révéler l'intérêt de nombreux enfants de l'école primaire pour notre sport favori.

Tennis pour elle

Une première réflexion a été mise en place pour promouvoir le tennis féminin dans notre commune ...à suivre.

Côté compétition

Championnat interclubs par équipes

L'équipe 1 hommes (15; 15/4; 15/5; 15/5) se maintient



en 2^{ème} division du championnat départemental, son meilleur niveau de l'histoire du club. L'équipe 2 hommes accède en 3^{ème} division (félicitations !). Une équipe vétérans +35 ans dispute pour la deuxième année le championnat des Alpes d'automne en défendant les couleurs du TCSC au niveau régional.

Tournoi FFT

Une des plus forte participation avec 100 joueurs venus de différents clubs des alentours. Très belle victoire de Julien Serbit (15/1; TC Salève) face à Damien Isoux (15/1; TC Douvaine).

Tournoi interne

Première distinction pour Jeremy (15/4) qui s'impose contre Michael (30), alias le président.

Côté festivités

Participation au téléthon en décembre, au carnaval en avril, et à la "fête du sport" en septembre.

Très convivial notre pique-nique canadien (juin) ou encore notre traditionnelle soirée du TCSC (début juillet).

Bref, une saison 2006/2007 écoulee riche en événements festifs et sportifs et basée sur le même leitmotif : place à la bonne humeur. Nul doute que la saison prochaine sera rythmée sur cette même atmosphère alors à bientôt !!

Nous vous souhaitons une très bonne saison 2007/2008

Le comité du TCSC





CABINET UGUET
INGENIERIE ET CONSEIL

aménagement
urbanisme
environnement
cartographie SIG

routes - assainissement - hydraulique - eau potable - éclairage - réseaux - espaces verts

ZAE de Findrol - 74250 FILLINGES - 04 50 36 26 51 - contact@uguet.fr

MAISON de la LITERIE®

LEADER EUROPEEN DU SOMMEIL

Epeda

TRECA

Simmons



20, rue Jean-Mermoz
ANNEMASSE

Tél. 04 50 38 68 13

Pré-Robert Z.A.C. d'Anthy
74200 ANTHY-SUR-LÉMAN

Tél. 04 50 71 63 84

500, rue du Centre
EPAGNY

Tél. 04 50 22 70 22

58, rue des Marais
Z.I. des Landiers Nord
73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 68 98 17

Zone Commerciale d'Arbent
rue J. Coutty
01100 OYONNAX

Tél. 04 74 12 92 80

SOCIETE ELECTRO-MECANIQUE du GENEVOIS

S.E.M.G.

EQUIPEMENTS ELECTRO-MECANQUES - HYDRO-ELECTRIQUES
TRAITEMENT DES EAUX - ETUDES INDUSTRIELLES
AUTOMATISMES - TELESURVEILLANCE

45, route des Tattes - 74580 VIRY

Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

CHEMINÉES ROHART

Distributeur Chazelles

CREATIONS PERSONNALISÉES



- Foyers fermés
- Poêles - Cuisinières
- Barbecues



Les Vouards nord St Cergues - Tél./Fax 04 50 85 25 70



ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

FROSSARD Gérard

941, Rte de la Vy de l'Eau
74140 SAINT-CERGUES

Tél. 04 50 94 62 01
Portable 06 80 20 94 75

A.C.C.A.

La Diane des Voirons



Après une saison un peu plus nuancée, nous continuons de revoir à la baisse nos plans de chasse au grand gibier.

En effet, nous avons connu des saisons d'abondance et peut-être n'avons nous pas suffisamment su apprécier ce que Saint Hubert nous offrait.



Pour le grand gibier, les espèces chevreuil et chamois sont en baisse très nette. Le cerf quant à lui se maintient et nous avons pu constater une régression des dégâts forestiers.

Mais cela ne nous empêche pas de continuer à faire profiter de la venaison aux diverses associations communales dans la mesure du possible.

En plaine, le gibier d'eau ainsi que le lièvre se maintiennent et les chasseurs de petit gibier y trouvent leur compte.

Cette année encore, le concours de belote a rencontré un franc succès, malgré la baisse du nombre d'équipes. Les joueurs ont pu déguster un succulent civet de cerf à la fin des parties.

L'édition 2007 de la fête de la chasse qui, pour la deuxième fois s'est déroulée à Machilly, a accueilli l'Equipage de La Feuillade qui découple le chevreuil en Saône et Loire et qui nous a gratifié d'une magnifique simulation de chasse à courre avec ses magnifiques français blancs et noirs. La présence du groupe de trompes de chasse Le Débouché des Voirons a été très appréciée tant pour la messe de Saint-Hubert que sur la fête pour les sonneries et les réponses à l'équipage.

Cette seizième fête de la Chasse du G.I.C. des Voirons marque la volonté des organisateurs de faire connaître à un public de plus en plus nombreux le monde de la chasse en général, de la Vènerie et des chiens. Au vu du public présent autour du parc de présentation, il paraît évident que les gens se passionnent de plus en plus pour ce sport qu'est la chasse et ce ne sont pas les enfants accueillis par le Maître d'équipage pour caresser les chiens lors de la bénédiction par le prêtre qui diront le contraire. Rendez vous le 23 août 2008.



Nous remercions les agriculteurs et les forestiers pour leur compréhension en regard des dégâts occasionnés par les différents animaux qui peuplent nos forêts et prairies.

Nous vous rappelons que les chasseurs sont avant tout des protecteurs de la nature et qu'ils partagent leur espace avec tous les autres utilisateurs du terrain. C'est pourquoi les jours de chasse sur le territoire de la commune de Saint Cergues sont les jeudis, dimanches et jours fériés.

Bureau de la Chasse : 04.50.43.51.16

COMPOSITION du BUREAU

Président	: BALSAT Hervé. 04.50.94.61.01
Vice-Président	: GARCIN Gilles
Secrétaire	: CORBET Jacques
Trésorier	: MOUNERAT Jean-Claude
Membres	: BALSAT Christophe : BALSAT Philippe
Gardes particuliers	: FRANCAZ Jean-Charles : JACQUIER Gustave

A tous bonne et heureuse année 2008

Créativa

Déjà vingt ans qu'Annette et Juliette ont démarré l'association CREATIVA. Où est donc passé tout ce temps ?

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu découvrir tous ces talents de Saint-Cergues. En 1987, la première exposition accueille vingt-cinq exposants du village.



Annette et Juliette



C'était il y a 20 ans

Avec le temps, l'exposition s'est étendue et chaque année, de nouveaux talents venus aussi des villages voisins ou plus loin ont exposé des créations artisanales variées et originales. C'est l'occasion pour les exposants d'expliquer ce qu'ils font et de répondre aux questions des visiteurs toujours très intéressés et curieux des techniques employées. Les différents membres du bureau qui se sont succédés en vingt ans, ont toujours veillé à proposer une exposition de qualité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



D'ailleurs, les visiteurs viennent chaque année toujours plus nombreux. Soutenu par Monsieur le Maire et son conseil nous avons pu créer notre association.

...Et merci à CREATIVA pour ces vingt années de magnifique expositions toutes en lumières. Lumières qui rejaillissent sur la renommée de la Commune, lumières qui ne doivent pas laisser dans l'ombre les acteurs qui ont porté ces réalisations, Annie JAGGENEAU, Catherine DEBBIEUX, Monsieur APPRIN.

Merci à vous Madame DEAL pour votre amitié et vos sourires constants pendant toutes ces années.

Le Maire



Les Vieux Volants des Voirons



C'est toujours avec la même passion que la soixantaine d'adhérents du Club 3 V Vieux Volants des Voirons parcourt notre belle région avec ses "vieilles" voitures.

Cette saison lors de nos 8 sorties, nous avons visité le Musée Départemental des Sapeurs Pompiers de Sciez lors de notre « dégomme » d'avril, le barrage d'Emosson en Valais en mai.

Pour le 4^{ème} Tour en Pays de Savoie – LA CLASSIC 3V de juin, nous sommes allés à Beaufort en passant par le barrage de Roselend en Savoie.

En juillet notre fameux pique-nique nous faisait découvrir les côteaux de vignes du Jura Suisse, en août nous avons fait une sortie en bateau sur le Canal de Savières - lac du Bourget et le temps d'un week end en septembre nous avons pu visiter pour le bonheur de tous la Fondation Berliet dans l'Ain.



Certains sont partis en Croatie 3500 kilomètres en 12 jours courant juin et d'autres sont partis le temps d'un week-end prolongé en Camargue.

Et c'est avec notre deuxième nocturne qui se déroulera le 24 novembre que nous terminerons cette superbe 4^{ème} saison.

Venez découvrir nos belles mécaniques sur notre site internet www.3v.fr



Pour tous renseignements
Contact : Gérard Barassi
858 rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues

Portable du club 06 66 89 13 55



466, Route des Contamines • 74130 AYZE
B.P. 66 • 74132 BONNEVILLE Cedex

Tél. 04 50 97 22 70

Télécopie : 04 50 25 66 03
E-mail : chatel@guy-chatel.fr



meubles

Serge RÉMY

MENUISERIE DÉCORATIVE - AGENCEMENT - MEUBLES TOUS STYLES

Tél. 04 50 64 01 23
Fax: 04 50 64 05 38

P.A.E. DES GLAISINS 8, RUE DU PRÉ FELIN 74940 ANNECY-LE-VIEUX

T.U.P.L.E.

Tous Unis Pour Les Enfants

Notre spectacle Emilie Jolie à remporté un vif succès lors du Téléthon 2006 qui nous aura permis de remettre la somme de 2528 € à l'AFM.

Comme beaucoup de personnes n'avaient pas pu venir voir ce spectacle nous l'avons donc refait pour l'association l'ascension de Romain à laquelle nous avons remis 1500 €.

Romain est un petit garçon âgé maintenant de 4 ans qui est atteint d'une maladie rare appelée « déficit décarboxylase des acides aminés aromatiques » (AADC) qui est un désordre neurologique, génétiquement hérité, qui affecte la capacité du cerveau de produire les deux neurotransmetteurs essentiels aux besoins quotidiens ; ce qui provoque des troubles digestifs, du sommeil, des crises de dystonie, hypotonie, empêche de marcher ou tout simplement de parler. Il existe 45 cas dans le monde et un seul en France !

135680 € sont demandés pour commencer les recherches afin de trouver un traitement approprié. C'est à l'aide de donations, de collecte de fonds événementiels que ce projet peut être réalisé.

Association « l'ascension de Romain »
23, route de Révilloud
74140 MACHILLY



Nos ateliers tout au long de l'année nous ont permis de réaliser une vente au profit de l'association OVA « Objectif Vaincre l'Autisme » qui a reçu de notre part la somme de 600 €.

En France et en Suisse, le diagnostic de l'autisme est trop souvent associé à une condamnation de l'enfant handicapé et de sa famille. Pourtant des solutions existent et sont appliquées depuis des années dans de nombreux pays.

Quelques parents de la région ont découvert au cours de leurs voyages à l'étranger notamment au Canada une méthodologie « ABA » (analyse appliquée du comportement) dont l'efficacité est prouvée par plusieurs rapports d'experts. C'est cette approche que l'association OVA a choisie pour aider leurs enfants.

L'autisme ne peut être guéri dans l'état actuel de la recherche. Par contre une prise en charge éducative précoce, et intensive permet d'améliorer la qualité de vie des personnes autistes et de leur entourage.

L'association OVA permet aujourd'hui à une vingtaine de familles de bénéficier, dans notre région, d'une prise en charge ABA partielle.

Faire un don à OVA permet :

- de continuer la formation d'éducateurs
- aux familles démunies de bénéficier d'une prise en charge ABA
- de faire grandir un projet mené par des familles qui ont refusé de baisser les bras
- d'aider ces enfants à vivre une vie digne d'être vécue

Association Objectif Vaincre l'Autisme
Lydie LAURENT
119 rue des Violettes Villa 22
74500 AMPHION LES BAINS



Nous voulons dire un grand merci à tous ceux qui ont participé, en tant qu'acteur ou spectateur, à nos représentations, car nous avons pu donner un peu de dignité et de vie meilleure à des enfants qui le méritent bien. Plus vous venez nombreux et plus vous nous encouragez, nous les bénévoles et eux les enfants de l'association qui y participent.

BUREAU :

Présidente :

BALSAT Elisabeth

Tél : 04 50 43 56 48

Trésorière :

SOVY Marie-Antoinette

Tél : 04 50 94 64 71

Prix de l'adhésion 20 € par personne puis tarif dégressif si plusieurs personnes par famille.

Le club de pétanque de Machilly

Comme l'année passée et alors que la saison n'est pas terminée, nos résultats sont parmi les meilleurs et ceci particulièrement auprès des jeunes.

Machilly propose 2 activités minimum le long de l'année qui se font grâce à la Mairie de Machilly, le Refuge des Gourmets de Machilly ainsi que le Super U et d'autres donateurs comme la carrosserie Païs, Autosur et le C.A. de St Cergues.

La première des manifestations se tient début juin et nous tient particulièrement à cœur, celle des Handisport. Chaque équipe est constituée d'un handicapé, d'un adulte et d'un jeune.

Cette année nous avons reçu 22 handicapés et 28 jeunes.

Cette manifestation est bouleversante et permet une aide commune entre tout le monde. Sachez que seul les handicapés gagnent une coupe et le premier doit remettre son trophée en jeu l'année d'après.

Les enfants ne reçoivent pas de coupes et jouent uni-

quement pour aider un handicapé à monter sur le podium.

La deuxième manifestation que nous organisons est le challenge Lydie en honneur d'une bouliste qui est morte l'année passée. Ce 1^{er} challenge s'est déroulé fin août et a eu du succès.

Nous recevons également tout le long de l'année des concours entre clubs mais ceux-ci sont particulièrement situés pendant l'été car nous ne possédons pas de boulo-drome, ce qui nous limite dans le nombre de manifestation.

Nous détenons la coupe des clubs des jeunes Rhône Alpes. Cela veut dire que Machilly a battu tous les autres clubs de Haute Savoie en catégories mélangées (minimes, cadets et juniors).

Par ailleurs, cette année, 5 jeunes de Machilly ont été sélectionnés sur les 9 envoyés par le département au Championnat de France. Bravo à Chaudet Eric, Goddard

Damien, Maes Lorenzo, Mirlit Mickaël, Naudeau Dylan.

Les juniors ont perdu en 8^{ème} de finale, alors que les cadets ont perdu en quart de finale de la coupe de l'avenir.

En minimes, nous n'avons que 3 enfants inscrits mais ils obtiennent à eux trois les 3 premières places du podium (Goddard Damien, Naudeau Dylan, Lombard Yohan)

En cadet, Lorenzo Maes, les jumeaux Molinas ainsi que Lombard Kevin et Guerdner Kenzo raflent les premières places.

En junior, bravo à Chaudet Eric, Favre Yohan, Mirlit Mickaël, Delannoy Quentin, Lafrancesca Micha et Taita.



Les différents bulletins municipaux accordent toujours une large part aux évocations historiques, chaque fois que cela est possible nous ne manquons pas de vous montrer des documents originaux trouvés ici ou là au hasard de nos diverses pérégrinations. Il reste cependant des documents et des images enfouis ici ou là dans les familles, des documents que l'on peut désormais reproduire facilement et rapidement. Pour cela un bordereau spécial a été mis en place par nos services pour vous permettre de récupérer avec certitude tous documents que vous nous auriez prêtés pour reproduction.

N'hésitez pas à nous faire parvenir de tels documents... merci d'avance.



Les premières activités de la MJC on peut reconnaître entre autres Jean-Marc Peutet, Gilbert Novel et Louis Vuilloud.

Les Magiciens

sont parmi vous !

Le « Club des Magiciens de la Haute-Savoie » a été fondé en 1965 à l'initiative de Maurice Bordet qui était Chef de Gare à Saint-Cergues. Le but de notre association est de regrouper les prestidigitateurs hauts savoyards, qu'ils soient professionnels ou amateurs, de créer des liens d'amitié et d'entraide entre eux, de développer et de promouvoir l'art magique, de lutter contre l'usage malhonnête des techniques de l'illusionnisme quand elles visent à exploiter la crédulité du public et de protéger la magie et les magiciens contre les divulgations publiques abusives. Notre Club est affilié à la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs qui compte dans ses rangs plus de 1500 magiciens. La FFAP représente en France et à l'étranger ses 36 amicales réparties sur tout le territoire.

Pour devenir membre du « Club des Magiciens de la Haute-Savoie », il faut montrer un réel intérêt pour l'art magique, justifier d'un minimum de connaissance, savoir faire quelques démonstrations simples, et être parrainé par un membre de la Fédération. Actuellement notre Club compte une vingtaine de membres, professionnels ou amateurs aux métiers variés : enseignant, opticien, comptable, ingénieur, traducteur, étudiant, musicien, danseur.... Parmi ces membres, nous comptons Jean Rigal, notre doyen qui à plus de 80 ans reste un magicien d'exception.

Jean Rigal est membre fondateur et Président d'Honneur de notre Club. Il a partagé sa vie active entre son métier de fleuriste, avec des magasins au Plateau d'Assy et à Grenoble, et sa passion pour la magie qu'il a longtemps pratiquée en professionnel. Il a été couronné par de nombreux prix lors de concours internationaux. Jean Rigal a initié à la prestidigitation beaucoup d'élèves dont certains sont devenus célèbres, comme Dani Lary et Laurent Beretta. Dani Lary est l'un des deux magiciens réguliers de l'émission « Le Plus Grand Cabaret du Monde » de Patrick Sébastien sur France 2. Il y présente toujours le dernier numéro visuel de l'émission, qui est une grande illusion. Laurent Beretta, lui, est un jeune magicien qui a été membre de notre Club et qui est maintenant reconnu pour ses spectacles mêlant illusion et chorégraphie. Sa dernière production « Paradoxes » a remporté un vif succès à Paris et au dernier Festival d'Avignon. En septembre 2005, Bernard Bilis et Laurent Beretta étaient les têtes d'affiche du spectacle public donné pour fêter les 40 ans d'existence de notre Club. Bernard Bilis est le deuxième magicien habitué du « Plus Grand Cabaret du Monde ». Chaque mois, il présente, à la table des invités principaux, un numéro de magie rapprochée, souvent un énigmatique tour de cartes.

Nos adhérents se réunissent une fois par mois pour présenter des tours basés sur un thème donné à l'avance, comme par exemple : les cartes, les cordes, les pièces, le mentalisme... Pendant ces réunions, nous parlons également de l'actualité avec les sorties de livres, de films ou de DVD consacrés à la magie, des spectacles en tournée, de nos participations personnelles à des séances magiques. En effet, nous proposons, soit en individuel, soit en groupe, des spectacles qui sont destinés aux particuliers qui veulent égayer leurs fêtes privées, et aux collectivités ou associations, qui souhaitent une animation magique pour leurs manifestations.

Machilly, le 25 août 2007



Georges Deremble
Président

Club des Magiciens de la Haute-Savoie
285 Route du Salève
74140 MACHILLY

Tél. 04 50 94 60 07

deremble.cm74@orange.fr

Georges Deremble, Président, et Jean Rigal, Président d'Honneur



Laurent Beretta, Jean Rigal et Bernard Bilis lors des 40 ans du Club des Magiciens de la Haute-Savoie

Amicale de la Gaule

de Machilly

Un peu d'histoire.

Un début du mois de janvier 1981 quelques pêcheurs se réunissent à la mairie de Machilly.

Se sentant concernés par les possibilités d'aménagement et les problèmes de pollutions dont le lac de Machilly et les rivières environnantes font l'objet, ils envisagent la création d'une amicale. Ses objectifs seraient d'établir des liens de bonne camaraderie entre les adhérents, et de sauvegarder son domaine piscicole.

Les participants convaincus de la nécessité d'une telle association organisent une assemblée pour le vendredi 23 janvier 1981, une soixantaine de personnes se réunissent. A l'issue des débats chacun manifestant de l'enthousiasme, la décision de créer cette amicale est prise. En résumé les principales dates de l'année 2007 pour l'amicale :

En février la traditionnelle assemblée générale, pas de changement au sein de l'organisation.

Le concours annuel a été organisé le 25 mars 300Kg de

truites ont été déversés la veille.

Une journée détente au lac du Fuzet à Saxel pour les enfants.

Le 19 août l'amicale en partenariat avec l'AAPP a participé à la fête de la chasse qui a eut lieu pour la deuxième fois à Machilly. Un bac pour pêcher la truite a fait le bonheur des petits,

Pour ce qui est de la pêche proprement dite au lac, on peut noter la présence importante de brème, des brochets toujours très lunatique sauf pour la pêche au vif où l'on peut noter des prises régulières. La carpe est certainement le poisson roi du lac, la preuve s'il en est la prise en 2006 d'un spécimen de 28 kg par un touriste.

La vidange ou le curage du lac est prévu pour bientôt nous espérons que cela n'aura pas de conséquence trop néfaste sur la population piscicole.

Bonne pêche à tous.
GUILLAUME Dominique

Correspondance:

Président: Mr Jean-Paul PLASSON

145, Rue de l'Archet

74140 St Cergues

Tél 04.50.94.61.13

Portable 06 81 47 00 69

Fax 04 50 94 61 72



Assemblée générale de l'A.A.A.P.P.M.A.

Journée détente et initiation pour les jeunes.



Liste des Associations

SAINT CERGUES

A.D.M.R.

65 rue de la Chapelle - 74140 Saint Cergues
04 50 43 54 69 - PLAGNAT Geneviève

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

963 rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues
04 50 43 50 24

ANCIENS COMBATTANTS

963 rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues
04 50 43 50 24 - FAVRE Georges

B.C.D.

(BIBLIOTHÈQUE CENTRE DE DOCUMENTATION)

1011 rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues
04 50 43 56 71 - DUCHENE Jérôme

CHORALE «LA CLEF DE L'ARCHET»

98, Rte de la Cave aux Fées-74140 St Cergues
04 50 43 55 88 - NOVEL Jean

CLUB «JOIE DE VIVRE»

183 Ch. des Champs Gonin-74140 St Cergues
04 50 94 61 61 - GURLER Hélène

CRÉATIVA

259 rue de la Chapelle - 74140 Saint Cergues
04 50 43 55 10 - DEAL Juliette

DIANE DES VOIRONS / ACCA

1008 rue des Allobroges - 74140 St Cergues
04 50 94 61 01 - BALSAT Hervé

DONNEURS DE SANG

750 route des prés courbes-74140 St Cergues
04 50 37 08 37 - LEBLANC Jocelyne

EDUCATION POPULAIRE / A.E.P.

466, route du Bourgeau - 74140 St Cergues
04 50 94 61 22 - BARATAY Gaston

FOOTBALL CLUB

97 route du Bourgeau - 74140 Saint Cergues
04 50 43 58 16 - BONAPERA Yannick

FOYER DU SKI DE FOND

1507 rue des Allobroges - 74140 St Cergues
04 50 43 56 92 - GUIDETTI Denis

M.J.C.

97 rte du Bourgeau - 74140 Saint Cergues
04 50 43 58 30
LAVY Olivier - DUVILLARD Nelly

M.J.C. - BIBLIOTHÈQUE

963 rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues
04 50 43 50 70 - OLLIVE Guy

O.C.C.E.

200 rue des écoles - 74140 Saint Cergues
04 50 94 61 35 - ANSELMETTI Nathalie

PARENTS D'ÉLÈVES / A.P.E.

273 ch. de la Vy du Puits - 74140 Saint Cergues
04 50 43 50 84 - BARATAY Nathalie

SKI CLUB / SC2

60 clos les Côtes de l'Archet-74140 St Cergues
04 50 94 62 76 - VAUDAUX Joël

SOU DES ECOLES

374 rue de Terret - 74140 Saint Cergues
04 50 94 60 34 - VIGUIER Pierre

TENNIS CLUB ST CERGUES / T.C.S.C.

197 route du Bourgeau - 74140 Saint Cergues
04 50 94 68 90 - TOGNOLI Mickaël

TOUS UNIS POUR LES ENFANTS

104 rue de la Charrière - 74140 Saint Cergues
04 50 43 56 48 - BALSAT Elisabeth

U.S.E.P.

1011 rue des Allobroges - 74140 St Cergues
04 50 43 56 71 - DUCHENE Jérôme

VÉTÉRANS FOOT

8 route des Sources - 74140 Saint Cergues
04 50 43 56 93 - ALOISI Vincent

VIEUX VOLANTS DES VOIRONS / 3 V

858 rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues
04 50 43 52 93 - BARASSI Gérard

AMICALE DES CARROSSIERS DE LA HAUTE SAVOIE / A.C.H.S.

10 impasse de la Colombe - 74140 St Cergues
04 50 43 52 99 - PAÏS Catherine David

COMPAGNIE DES BOIS

165 chemin des Echelettes - 74140 St Cergues
THOMAS Nathalie

MOTO CLUB

169 rue du Martelet - 74140 St Cergues
04 50 85 26 02 - PEUTET Jean Marc

MAIN TENDUE POUR L'ANGOLA

510 route de Moniaz - 74140 Saint Cergues
04 50 43 65 57 - SANDA Evaristo



MACHILLY

Adresse des associations de Machilly :
290 route des Voirons - 74140 Machilly

A.S.C.O.T.

(ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE D'OUVERTURE TRANSFRONTALIÈRE)

04 50 43 51 34 - MORAND Bernard

FOYER RURAL MACHILLY

06 99 18 54 27 - PICCOT Annick

HARMONIE

04 50 94 68 23
08 75 36 80 46 - DEPIERRE Hubert

LANNACHROCHE

04 50 94 65 06 - MASO Philippe

MACHILLY PÉTANQUE

06 77 42 48 73 - GARIN-LAUREL Gérard

SOU DES ÉCOLES - MACHILLY

04 50 43 75 59 - TARRIER Virginie

AMICALE DES AMOUREUX DE LA GAULE

04 50 94 61 13 - PLASSON J. Paul

CLUB DES FRAMBOISINES

04 50 43 55 18 - BLANCHARD Maurice

A.C.C.A.

04 50 94 65 43 - GRANGE Michel



JUVIGNY

JUVIGNY EN FÊTE

Chef Lieu - 74100 Juvigny
04 50 92 79 80 - SAILLET Gérard

SOU DES ÉCOLES- JUVIGNY

Les Tassettes - 74100 Juvigny
04 50 37 02 68 - HUARD Véronique

GROUPE D'ANIMATION ET D'ENTRAÏDE

Les Curtines - 74100 Juvigny
GUIGONNAT Janine

SPORTS ET LOISIRS

Paconinges - 74100 Juvigny
04 50 94 60 34 - MARGAROLI Danièle

CERCLE DES JUVIGNIENS

Chez les Gay - 74100 Juvigny
04 50 37 78 50 - MOLINATI Gaspard

Les alpages

Les Voirons, terre d'alpages

Le temps n'est pas si loin, où le massif des Voirons était une montagne d'alpages. Témoins, la persistance de troupeaux, pour en juger il suffit de cheminer sur les flancs ensoleillés de la montagne en balcon sur le lac Léman, ils ne sont pas toujours faciles à découvrir ces alpages, voici quelques indications pour s'y rendre.

Le Sauget. (alt.900m.)

Au départ de Machilly par le Chaménard le pâturage du « Sauget » offre une vue dégagée sur le lac Léman, un grand bâtiment subsiste témoin d'une activité soutenue autrefois, prendre toujours l'habitude de bien remettre en place les passages piétons ménagés pour y accéder.

La Servette (alt. 1190m)



Sur les balcons du Léman

forêt. On aperçoit, en montant, le petit chalet des Moliet (SIC) rarement habité.

Pour gagner le chalet de la Servette on n'a qu'à se diriger à travers les bois, assez touffus en certains endroits, en suivant des marques rouges tracées sur les rochers, sur les pierres des sentiers, et même sur les racines d'arbres.

... En 20 minutes depuis le chalet de la Rive, on atteint par un sentier très rapide, une barrière qui sert d'enclos aux pâturages du chalet de la Servette, qui apparaît bientôt couché sur le flanc de la

montagne.

Le chalet appartient à Mr. A Bartholony, ancien député de la Haute-Savoie. On y rencontre toujours un bon accueil et l'on y peut prendre un excellent lait. Tout autour du chalet la prairie est mouchetée de frais buissons de charmes, formant des corbeilles de verdure du plus joli effet »...

Le Fieu (alt. 960m)

Les bâtiments du « Fieu » ont défié le temps, la grange et la maison sont en très bon état, l'alpage est utilisé par les sociétaires de la coopérative laitière de Cranves-Sales, il s'étend de part et d'autre de la route qui parvient au pied du « Champs de la France »

La Rive (alt. 1060m), les Molliets (alt. 1110m), les Dades (alt. 1110m)

L'alpage de « la Rive » a hélas disparu dans les années 70 pour être reboisé, on peut encore découvrir quelques pans de murs au bord du sentier qui du « Fieu » passe au « Molliets » autre lieu d'alpages démoli (ruines bien visibles au bord du sentier également) plus au sud il est encore possible de trouver les pierres d'une habitation au lieudit les « Dades ».



L'alpage du Sauget

De nombreux pâturages ont disparu à Saint-Cergues : la Servette, est devenue une maison forestière dont la commune partage la gestion avec l'ONF. Le seul petit bâtiment qui subsiste était en fait une dépendance, on peut supposer que c'était l'habitation de la petite servante autrefois appelée la « servette » ! La source et le captage ont conservé ce nom. Pour s'y rendre il suffit d'emprunter l'un des nombreux sentiers du massif (2 heures de marche depuis Saint-Cergues) ou 1 heure à peine depuis le « Fieu ».

Extrait du livre « Guide illustré du Touriste aux Voirons » de Maurice Sauthier-Thirion (1882)

Promenade N°10

Tableau bucolique très documenté ... où l'on constate que déjà à l'époque les sentiers des Voirons étaient balisés à la peinture et les temps de marche indiqués !

« Passant devant le chalet de la Rive, on suit le chemin qui continue en montant, et l'on arrive dans une prairie aux ondulations parsemées de bouquets d'arbres, et qui forme comme un bassin fort agréable au milieu de la



L'alpage « La Rive » autrefois



La Lethaz

Le Loty (alt. 1050m),

Châtillonnet (alt. 1165m)

A proximité subsistent encore les beaux prés bien exposés du Loty (sur Cranves-Sales et Lucinges et devenus propriété de la Communauté de Communes des Voirons) non loin du site de Chatillonnet aujourd'hui reboisé. Ici ou là des ruines attestent de l'activité des lieux et l'on se prend à rêver d'une époque où une vie simple permettait de passer plus sereinement les heures au son des clarines et des « potets ».

En prime, offerts gracieusement par une nature généreuse les champs sont parsemés de fleurs multicolores, le naturaliste y trouvera son compte en pé-



Le Chatillonnet



La Lethaz (alt. 1130m)

La Lethaz à cheval sur la limite avec Cranves Sales, est encore un alpage actif avec un troupeau pendant l'été. Il se situe au dessus du « Champs de la France » faisant suite à l'alpage prénommé « le Fieu ».

riode de floraison des orchidées dont les prés cachent une variété étendue. Une nature protégée qui s'éveille au son des oiseaux, un peu de curiosité suffira pour mieux les observer, le massif recèle là aussi des espèces remarquables, le casse-noix moucheté, le pic noir, l'accenteur mouchet ou la très rare chouette de Tengmalm. Plus haut pour prendre la mesure de ces grandes étendues le randonneur pourra surprendre un troupeau de chamois sur les rochers bordant les grandes forêts. La vue s'ouvrant plus largement sur le bassin lémanique.

Les beaux alpages des Voirons vont-ils renaître de la plus belle manière ? (ruines des Molliets)





Chiens dangereux

Rappel des principales dispositions

Le code rural classe les chiens susceptibles d'être dangereux, en fonction de leur degré d'agressivité en chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie). Les propriétaires ou les gardiens de ces chiens sont soumis à des obligations particulières :

- déclaration en mairie
- stérilisation des animaux relevant de la 1^{ère} catégorie
- assurance garantissant la responsabilité civile.

Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la 1^{ère} et de la 2^{ème} catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure; il en est de même pour les chiens de la 2^{ème} catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.



Circulation des véhicules à moteurs dans les espaces naturels

La vente des véhicules à moteur destinés à circuler hors des voies carrossables (Véhicules 4 x 4, motos, quads, motos neige...) est en forte progression. Leur circulation dans les milieux naturels au sens large n'est pas sans poser des problèmes. Il se trouve que la nécessité de maîtriser cette circulation a été mise en évidence en Haute-Savoie depuis plus de deux ans, par deux instances départementales différentes :

- La coordination de la police de la nature (CPN)
- La société d'économie alpestre (SEA) dans le cadre de sa charte des alpages.

La convergence de ces deux démarches a conduit à l'élaboration d'un plan de circulation. Ce plan peut être de

L'article 25 de la loi 5 mars 2007 qui modifie l'article L 211-11 II et III du code rural, instaure une présomption de danger grave et immédiat des chiens de la 1^{ère} et de la 2^{ème} catégorie dans un certain nombre de situations. Sont désormais réputés présenter un danger grave et immédiat, et à ce titre placés dans un lieu de dépôt et éventuellement euthanasiés, les chiens.

L'article 25 de la loi relative à la prévention de la délinquance prévoit qu'en cas de constatation de défaut de déclaration de chiens dangereux de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie, le maire ou, à défaut le préfet met en demeure le propriétaire ou le détenteur de celui-ci de procéder à la régularisation au terme de ce délai, le maire ou, à défaut le préfet peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie.

nature diverse et concerne la préservation de la sécurité publique, la tranquillité publique, les espaces naturels, les activités agricoles pastorales forestières et touristiques. Cette mise en place peut se faire à l'échelle d'une commune ou de plusieurs communes de manière coordonnée sur un massif.

Il est nécessaire, que des plans de circulation soient mis en place par les communes, partout où elles auront identifié un enjeu particulier où une circulation incontrôlée de véhicules à moteur pourrait mettre en cause. Pour notre commune l'enjeu est le développement touristique en mode de déplacement (doux) et la préservation de la faune et la flore du massif des Voirons.

L'ascension de Romain

Romain poursuit son ascension

Romain est un petit garçon de 4 ans atteint d'une maladie très rare appelée « déficit décarboxylase des acides aminés aromatiques » (AADC). Cette maladie est un désordre neurologique, génétiquement hérité, qui affecte la capacité du cerveau de produire les neurotransmetteurs, la Dopamine et la Sérotonine ; deux des neurotransmetteurs les plus essentiels aux besoins quotidiens.

Romain comme environ 50 autres enfants dans le monde ne tient pas sa tête, ne peut pas marcher, ni parler ou tout simplement jouer avec ses mains. C'est un petit garçon joyeux qui aime rire. Il est très intelligent et comprend tout ce que nous lui disons. Il ne demande qu'à progresser...

Nous avons fait appel à votre générosité et vous avez été un très grand nombre à soutenir financièrement le projet de recherche. Grâce à vous tous, et à la démarche d'autres familles dans le monde, nous avons ainsi récolté la somme de 135 000 €. Des travaux sur l'insuffisance d'AADC ont débuter cet automne au Centre Neurométabolic de Quenn Square à Londres.

(Pour plus d'infos : www.aadcresearch.org)

Parlez-en autour de vous : à votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail...

Nous espérons que vous serez le plus nombreux possible pour essayer d'apporter une qualité de vie meilleure à Romain ainsi qu'aux autres enfants malades.

A TOUS, un Grand MERCI.



Les parents

Lise CACHAT & Nicolas CHARLET

Pour faire un don : Association « L'Ascension de Romain »
23, Route de Révilloud
74 140 MACHILLY (France)
☎ 04.50.43.16.63 - 06.20.95.32.37
lisecharlet@aliceadsl.fr






HORLOGER - JOAILLER

Vignuda
La beauté est une histoire de passion

Réparations
• Montres
• Bijoux
• Pendules

20, avenue de la Gare - 74100 ANNEMASSE
☎ 04 50 95 01 95

PLANTARD ERIC

PEINTURE INTÉRIEURE -
EXTÉRIEURE

DEPUIS 1987

PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS DÉCORATIFS
ENDUIT A LA CHAUX

186, route des Pérosais
74380 CRANVES-SALES

04 50 39 68 49

Voyage au cœur de ta commune

Si on nous demande le nom de notre commune nous répondons sans hésiter. Mais pouvons-nous expliquer ce qu'est une commune ? Quel est son rôle ? Et comment elle fonctionne ?



LA COMMUNE

Qu'est-ce qu'une commune ? Simplement une **petite portion bien délimitée du territoire Français**. La France est découpée comme un puzzle en un peu plus de 36 000 communes qui portent chacune un nom différent.

Il y en a des grandes et des toutes petites ; le découpage date de la révolution française, il y a plus de 200 ans.

LA MAIRIE

Dans chaque commune il y a une **mairie**. C'est de la mairie que la commune est dirigée.

Les décisions sont prises par le **Maire** et les **Conseillers Municipaux**. Ils sont élus par les citoyens tous les 6 ans.

Il y a des personnes qui travaillent dans la mairie, ce sont les **employés municipaux** qui sont répartis dans les différents services (accueil, secrétariat, comptabilité,...). Certains autres travaillent dehors (voirie, espaces verts,...), dans les écoles (ATSEM) ou au centre de loisirs.

C'est le (ou la) **Directeur Général des Services** (ou **Secrétaire Général**) qui veille au bon fonctionnement des services de la mairie.



La mairie est aussi l'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat. Elle s'occupe de l'**état civil** (enregistrement des nom, prénom et date de naissance sur le registre, et aussi des dates de mariage, de décès,...) et délivre des documents administratifs (carte d'identité, acte de naissance,...) Elle s'occupe également d'organiser les **différentes élections politiques** : inscription des électeurs sur les listes électorales, mise en

place des bureaux de vote.

QUELS SERVICES APPORTE-T-ELLE AUX HABITANTS?

Aménager le territoire

• Maisons, immeubles, usine,... on ne construit pas n'importe où !

Les règles sont définies dans le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) qui permet de prévoir et d'organiser le développement de la commune. Le PLU découpe le territoire communal en différentes zones qui ont chacune un règlement qui définit ce qu'il est possible de faire (zone naturelle : forêts, bois, rivières,... - zone agricole : champs, prés,... - zone d'habitat : maisons, immeubles,... - zone industrielle : usines, entrepôts,...). C'est pour ces raisons qu'avant de commencer les travaux, il faut demander un **permis de construire**.



• Des rues, des trottoirs, des places, des jardins publics pour tout le monde

C'est la mairie qui s'occupe de tout cela. Elle **construit** (rues, trottoirs, places, jardins,...) ; elle **achète** le matériel pour les aménagements (lampadaires, bancs, fleurs,...) ; elle **nettoie, entretient** et **répare** tous ces espaces.



Tous ces lieux appartiennent à tous les habitants. Pour qu'ils soient agréables, il est important de les laisser propres.



L'eau et les ordures

• Installation de l'eau potable et récupération des eaux usées

On ne pourrait plus imaginer aujourd'hui pouvoir vivre sans l'eau courante. Ouvrir un robinet est un geste si banal qu'on en oublie tout le travail qu'il faut effectuer pour acheminer l'eau jusque-là :

➤ l'eau est captée dans une « nappe phréatique » souterraine,

➤ elle est traitée pour la rendre potable,

➤ elle est transportée jusque dans chacune des habitations dans des tuyaux enterrés : le **réseau d'eau potable**.

L'eau sale, quant à elle va rejoindre d'autres tuyaux enterrés : le **réseau d'assainissement**. Ce réseau apporte les eaux usées dans les **stations d'épuration** où elles sont dépolluées avant d'être rejetées dans la nature. Il reste encore quelques maisons qui ne sont pas reliées à ce réseau, les propriétaires doivent alors traiter leurs eaux usées (dans une fosse septique par exemple).

Ramassage des ordures

Chaque habitant jette dans sa poubelle environ 1kg de débris par jour. La commune est chargée de ramasser ces ordures. Des camions bennes passent régulièrement. Les déchets doivent ensuite être détruits. La solution la plus utilisée est l'**incinération**.

Certaines communes ont mis en place un tri des déchets, qui sont alors plus faciles à détruire ou à recycler.

Adultes, enfants, tout le monde doit faire un effort pour préserver la santé de notre terre : l'eau est un bien précieux, pensez à fermer les robinets ; apportez à la déchetterie les produits polluants (piles, pots de peintures...).



L'école

• Bâtir et équiper les écoles primaires publiques

Depuis 1884, la commune joue un rôle important au niveau des **écoles primaires publiques** :

➤ elle est propriétaire des terrains et des bâtiments, elle les entretient les répare et paye les charges (eau, électricité,...) ainsi que le matériel

et l'équipement des classes (tables, chaises, tableaux,...) ;

➤ elle emploie du personnel (ATSEM, femme de ménage,...) ;

➤ elle donne aux élèves diverses fournitures.

Autour de l'école

La mairie peut décider de mettre en place des **transports scolaires**, d'installer une **cantine municipale**, de créer un **centre de loisirs**, voire des crèches ou des haltes garderies municipales,...

Tout ce matériel est cher. Pour que la vie à l'école soit agréable tout doit rester en bon état. Imaginez une école avec des tables abîmées, des WC qui ne fonctionnent pas... Pour éviter cela, il faut prendre soin du matériel utilisé.

Développer le sport, la culture et l'économie

• Sport et culture

De la piscine au stade municipal, en passant par la bibliothèque, la mairie construit et entretient beaucoup d'équipements collectifs mis à la disposition du public et des associations.



• **Organiser des fêtes et favoriser le tourisme**

L'animation est différente d'une commune à l'autre en fonction de sa taille et de ses atouts. La mairie peut apporter une aide en participant à l'organisation des différentes manifestations, en favorisant le tourisme.

• **Attirer les industries et les commerces**

Les entreprises représentent une richesse pour la commune, elles offrent du travail aux habitants et elles apportent de l'argent. Pour cela la mairie va aménager son territoire : elle peut créer une zone industrielle, des rues piétonnes en centre ville,...

Les associations constituent un rouage essentiel dans l'animation de la commune. Si les activités proposées par l'une d'elle vous intéressent, les coordonnées des différentes associations se trouvent dans le bulletin.

□ **Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants**

• **Règles de fonctionnement de la communauté, de sécurité et de « Bon voisinage »**



Les règles sont nécessaires pour que chaque habitant sache ce qu'il a le droit de faire et de ne pas faire. Les habitants qui partagent le même territoire, doivent s'organiser pour respecter les autres et vivre dans l'harmonie. La mairie agit dans ce sens en prenant des **arrêtés municipaux** qui réglementent les situations dangereuses ou gênantes.

Au niveau de la **circulation** la mairie est chargée d'organiser le déplacement des voitures, des vélos et des piétons avec un maximum de sécurité. Elle détermine ainsi les plans de circulations (ronds points, feux tricolores, panneaux de signalisation...).

Quant aux risques d'**incendies** la mairie agit au niveau de la prévention. Elle peut interdire aux habitants de brûler des débris ou des branches dans leurs jardins. La commune participe aussi au financement des pompiers.

La vie en communauté nécessite un minimum de respect des autres. La mairie intervient en particulier au sujet du bruit, elle peut par exemple interdire la tondeuse à gazon (ou autres activités bruyantes) le dimanche.

• **Pour faire respecter ces règles : la Police Municipale**

Dans les petites communes il y a un garde champêtre ou un agent assermenté. Dans les communes plus grandes une **police municipale** peut être créée. Sa mission est surtout préventive : des « ilotiers » patrouillent dans la commune. La police municipale ne remplace pas la police nationale ou la gendarmerie, elle agit en complément.

Respecter les règles c'est aussi se respecter les uns les autres.

□ **Apporter une aide à certains habitants**

• **Le logement**

Tout le monde doit pouvoir se loger, y compris les personnes ayant les revenus les plus modestes. La commune peut intervenir de différentes manières : elle décide de l'**emplacement des zones d'habitation** quand elle définit son PLU, elle évalue les besoins de **logements sociaux** qui seront construits et gérés par des organismes HLM (Habitation à Loyer Modéré); même si l'Etat reste le principal acteur de la politique de logement.

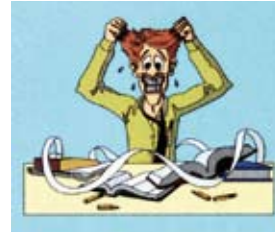
• **L'aide sociale**

Certains habitants peuvent connaître des difficultés passagères, soit parce qu'ils font face à des problèmes de santé ou parce qu'ils se trouvent dans une situation financière précaire.

Par solidarité, la mairie va les aider. Un service spécial, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) s'occupe de l'aide sociale. Le CCAS complète l'action de l'Etat et du département en offrant des services aux **personnes démunies, aux personnes âgées isolées ou malades.**

La vie d'un groupe est belle s'il y a de l'entraide !!

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?



□ **Le Budget**

• **Les recettes**

Maintenant nous connaissons les nombreuses actions de la commune. Mais d'où provient l'argent qui va financer ces activités ?

Il existe plusieurs « sources » d'argent :

➤ Les **impôts locaux** versés chaque année par les habitants et les entreprises : la taxe d'habitation (pour les personnes qui habitent la commune), les taxes foncières (pour les propriétaires de terrains, maisons, ou immeubles), la taxe professionnelle (pour les entreprises). Mais attention une partie seulement des impôts locaux sert à financer la commune le reste est destiné à d'autres collectivités territoriales (département, région,...).

➤ Les **aides de l'Etat** qui verse à la commune une subvention liée au nombre d'habitants.

➤ Les **revenus divers** de différents services payants (transports, cantines, centre de loisirs,...)

➤ Les **emprunts** que la commune peut demander auprès d'une banque.

• **Les dépenses**

La mairie commence par compter les **dépenses « obligatoires »** (paye du personnel, fonctionnement de l'école, ramassage des ordures, remboursement des emprunts aux banques,...).

Avec l'argent restant la mairie va **faire des choix** ; elle ne peut pas tout faire en même temps. Elle est donc obligée de définir ses priorités :

➤ Va-t-on agrandir l'école ?

➤ Doit-on faire des travaux de voirie ?

➤ Peut-on augmenter les subventions aux associations ?

➤ Peut-on recruter un nouvel employé municipal ?

Le budget doit être équilibré, les dépenses ne peuvent pas dépasser les recettes ! Il faut être rigoureux.

Quand certaines personnes abiment ou cassent le matériel de la commune elles pensent que cela ne les concerne pas. Elles se trompent ! L'argent qui sera dépensé pour réparer ne sera pas utilisé pour quelque chose de plus utile. En respectant le matériel qui appartient à tous, on fait des économies et on utilise mieux l'argent de la collectivité.

□ **Le Conseil Municipal**

• **Conseil Municipal, Municipalité, quelle différence ?**

De nombreuses décisions sont prises pour diriger une commune. Les hommes et femmes qui décident, sont appelés conseillers municipaux, ils forment le **conseil municipal**. Parmi eux le maire et ses adjoints qui forment la **municipalité**, ont un rôle particulier.

• **Tout commence par un projet**

L'initiative d'un projet peut venir de la proposition du maire ou d'un conseiller municipal, de la demande d'une association, d'une entreprise,... Pour que le projet aboutisse plusieurs étapes sont nécessaires :

➤ Examen par la municipalité : environ une fois par semaine, le maire et ses adjoints se réunissent pour faire le point, les projets les plus intéressants sont retenus.

➤ Examen par une commission : les projets sont ensuite définis de manière plus précise grâce à des études (consultation d'expert, étude des coûts,...). Les conseillers municipaux se réunissent en groupes de travail appelés commissions. Ils étudient en détail les propositions.

➤ Vote par le conseil municipal : Le maire convoque tous les conseillers municipaux à la mairie au moins une fois tous les trois mois, plus souvent si nécessaire. Il leur explique les projets étudiés par la municipalité et les commissions. Les





conseillers municipaux **votent**, et décident à la majorité des voix d'accepter ou de refuser les propositions. Ces décisions sont appelées **délibérations**. C'est tout le conseil municipal qui décide. Les délibérations sont envoyées à

la Préfecture qui contrôle toutes les délibérations prises par les communes.

□ Le Maire – Personnage central

C'est le « leader » de la vie municipale :

➤ Avec ses adjoints il a souvent l'initiative des idées. Il négocie des collaborations avec le département, la région ou l'Etat.

➤ Il prépare l'**ordre du jour** des séances du conseil municipal et préside la réunion pendant laquelle il présente aux conseillers les propositions pour lesquelles ils vont devoir voter.

➤ Il exécute les **délibérations**. Une fois les délibérations votées, le maire a pour mission de les appliquer.

Dans certains domaines le maire dispose de pouvoirs indépendants du conseil municipal; il peut décider seul.

➤ Il dirige le personnel municipal et embauche les employés.

➤ Il est responsable de l'ordre public : il prend les **arrêtés municipaux** et dirige la police municipale.

Il représente :

➤ **l'Etat**, sous l'autorité directe du Préfet. Il est chargé de **l'état civil**, c'est pour cela qu'il célèbre les mariages : il porte alors une écharpe Bleu Blanc Rouge. Il s'occupe d'organiser les **élections** sur le territoire de la commune.

➤ **la Commune** : dans les **cérémonies officielles**, en justice : en cas de litige engageant la responsabilité de la mairie.

Il est à l'écoute de la population. En effet, et ce n'est pas sa moindre tâche, il entretient un

contact avec les habitants. Ils prennent connaissance de leurs problèmes et réfléchissent avec eux pour trouver des solutions.



□ Le rôle des citoyens

• Les élections municipales

Les décisions prises par les conseillers municipaux concernent tous les habitants de la commune. Il est donc normal que ceux-ci participent et expriment leurs opinions. Le pouvoir le plus important du citoyen est de choisir les hommes et les femmes qui vont le représenter pour diriger la commune.

➤ Les citoyens élisent les conseillers municipaux tous les six ans, leur nombre varie de 9 à 163 suivant le nombre d'habitants de la commune. Dans les communes de plus de 3 500 habitants, il doit y avoir le même nombre d'hommes que de femmes, c'est la **parité**. Les **candidats** se présentent sur des **listes**. Chaque liste propose un **programme** dans lequel elle explique ce qu'elle veut faire pour la commune. Les candidats qui obtiennent le plus de **voix** sont **élus**.

➤ Dans les jours qui suivent les élections, les conseillers nouvellement élus vont se réunir, c'est la 1^{ère} séance du conseil municipal, pour choisir parmi eux le maire et ses adjoints.

Voter, c'est donc un moyen de participer et d'orienter la vie de sa commune.

• Entre deux élections municipales

Pendant tout le temps que dure leur **mandat** les élus gardent contact avec la population :

➤ Les **séances du conseil municipal** sont publiques

tout le monde a le droit d'y assister, les comptes rendus sont affichés à la mairie ou publiés dans les journaux,

➤ Des **réunions publiques** ou des **enquêtes publiques** peuvent être organisées pour connaître l'avis des citoyens sur un projet important,

➤ Une **revue municipale**, qui relate les événements de la commune, peut être distribuée aux habitants,

➤ Un **conseil municipal d'enfants** peut être créé pour initier les jeunes à la vie municipale.

Le rôle de la commune est immense et varié. Mais il ne faut pas croire qu'une commune est une portion de territoire isolée

➤ Elle est entourée d'autres communes avec lesquelles elle peut s'associer c'est l'**intercommunalité**.

➤ Elle fait partie d'un département et d'une région qui prennent des décisions dont elle doit tenir compte.

➤ Elle peut se voir également imposer par l'Etat un équipement d'intérêt national (une autoroute par exemple).

Pascale BURNIER

JEU – TEST

Nous sommes arrivés à la fin de notre voyage. Avant de nous quitter voici, pour les plus jeunes lecteurs, un jeu pour tester leurs connaissances.

1.- Combien y a-t-il de communes en France ?

- a) Un peu plus de 1 000
- b) Environ 36 000
- c) Un peu moins de 100 000

2.- Les communes existent depuis :

- a) Depuis plus de 200 ans
- b) Le début du 20^{ème} siècle
- c) Depuis les gaulois

3.- Le siège de la commune c'est :

- a) L'école primaire
- b) La mairie
- c) La bibliothèque municipale

4.- Avant de faire des travaux, il faut demander à la mairie :

- a) Un permis de conduire
- b) Une inscription sur les listes électorales
- c) Un permis de construire

5.- La commune est chargée de :

- a) De ramasser les ordures ménagères
- b) De s'occuper des routes nationales
- c) De construire et d'entretenir les écoles primaires publiques

6.- Au niveau des enfants, la commune s'occupe :

- a) Du programme d'enseignement
- b) D'équiper les classes avec des tables, des chaises,...
- c) De payer les instituteurs

7.- Le service municipal qui gère l'aide sociale s'appelle :

- a) Le CCAS
- b) Le PLU
- c) L'état civil

8.- Une piscine municipale, qu'est-ce que c'est ?

- a) Une piscine réservée aux conseillers municipaux
- b) Une piscine dans les jardins de la mairie
- c) Une piscine financée par la commune

9.- Parmi les règles établies par la mairie, on trouve :

- a) Les règles de jeu des sports collectifs
- b) Les règles de circulation dans les rues de la commune
- c) Les règles d'utilisation des machines qui sont bruyantes

10.- Par qui les impôts locaux sont-ils payés ?

- a) Par les habitants et les entreprises de la commune
- b) Par les habitants de la commune uniquement
- c) Par l'Etat français

11.- Les décisions prises par la mairie sont votées par :

- a) Par le maire et les adjoints
- b) Une commission municipale
- c) Le conseil municipal

12.- Parmi les rôles suivants, lequel n'est pas tenu par le maire ?

- a) Célébrer les mariages
- b) Prendre des arrêtés municipaux
- c) Décider si les délibérations du conseil municipal sont bonnes ou mauvaises

13.- Les élections municipales ont lieu :

- a) Tous les 6 ans
- b) Au moins une fois tous les 3 mois
- c) Chaque année

14.- Pour pouvoir voter, il faut :

- a) Un livret de famille
- b) Etre inscrit sur les listes électorales
- c) Etre majeur

15.- Les séances du conseil municipal :

- a) Tout le monde peut y assister, elles sont publiques
- b) Seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent y assister
- c) Il faut faire partie du conseil municipal pour y assister

La Maison du terroir

La Maison du Terroir est heureuse de voir s'installer autour d'elle de nouveaux commerces et services de proximité pour ses habitants locaux.

Si l'image de la framboise, rayonne de façon positive dans cette région des Voirons, c'est forcément grâce à cette prise de conscience de l'importance de son développement à travers le savoir des producteurs locaux.

Avant de relater les nombreuses animations qui ont eu lieu durant cette année 2007, laissez-nous remercier le consommateur occasionnel ou fidèle que vous êtes. **Car, c'est ensemble que nous voulons croire qu'il n'est pas utopique de faire vivre tout simplement sa commune.**

Être fier de sa commune, c'est aussi avoir plaisir de la faire découvrir... nous remercions, tout particulièrement, la Commission Tourisme de la CCV, d'avoir mis à notre disposition de nouveaux présentoirs pour nos dépliants touristiques. Ainsi toute personne locale ou de passage dans notre région peut s'informer, en toute liberté, sur les excursions, sites ou activités à découvrir.

Comme certains d'entre-vous ont pu le constater, nous nous sommes efforcés de mettre en place un programme annuel selon la saison et la tendance des produits du moment.

Après une démonstration autour de l'asperge, la fraise ou le chocolat, ce fut le moment très attendu des confitures.



Election Miss Framboise 2007

Puis, vint notre grande fête de la framboise, qui sous un soleil radieux a une fois de plus enchanté le cœur du public, venu nombreux participer au grand retour de l'élection Miss Framboise des Voirons. Avis aux prochaines candidates pour 2008 !

Et, enfin aussi parfumés et colorés que la saison automnale, nos étals ont pris un air de fête, avec leurs champignons, courges et coloquintes, paniers garnis...avec pour point d'orgue la dégustation de Foie gras lors de notre nouveau Marché de Noël.

Comment résister à l'envie de faire plaisir ou de se faire plaisir tout simplement... quelle que soit la saison, Bienvenue à la Maison du Terroir.



Le magasin vous accueille du
mardi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Tél : 04.50.43.51.75

www.maisonduterroir.com



Confection de la tarte géante... aux framboises

Le monoxyde de carbone (CO) : un gaz incolore, inodore mais mortel

**6000 intoxications et 300 morts par an
26 intoxications en 2006 en Haute Savoie**

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) ?



- c'est un gaz incolore et inodore, donc difficile à détecter
- sa présence dans un local résulte d'une mauvaise installation ou d'un mauvais fonctionnement de

**N'IMPORTE
QUEL**

APPAREIL A COMBUSTION : poêle mobile à pétrole, chauffage au gaz ou au fioul, chauffe-eau au gaz, gazinières, cheminées, chaudières etc

Appareil correctement installé, convenablement utilisé et entretenu annuellement par un professionnel qualifié, logement ventilé

RISQUE LIMITE POUR L'UTILISATEUR

Installation mal réalisée, défaut d'entretien régulier par professionnel, mauvaise utilisation ou fonctionnement dans de mauvaises conditions, ventilation du logement défectueuse

RISQUE REEL D'INTOXICATION AU CO

Dans un cas sur deux, on constate une absence d'aération des locaux.



QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION AU CO ?

ATTENTION

- Fatigue inexplicable,
- Maux de tête,
- Vertiges,
- Troubles visuels,
- Nausées, vomissements,
- Malaises avec ou sans perte de connaissance

PRENEZ CES SIGNES AU SERIEUX

N'hésitez pas à vous interroger sur leur origine et à consulter un médecin.

**LES BONS REFLEXES EN CAS
D'INTOXICATION :**

- Ouvrir les fenêtres et aérer
- Quitter les lieux
- Appeler les secours : 18 pour les sapeurs pompiers et 15 pour le Samu
- Ne pas réintégrer votre logement sans vous êtes assuré de l'élimination du risque

Contact pour obtenir des informations techniques :

DDASS de la Haute-Savoie,

Secrétariat du Service Santé & Environnement

Cité Administrative, Rue Dupanloup

74040 ANNECY

Tél. 04 50 88 42 70

De plus amples informations sur le site internet :

www.haute-savoie.pref.gouv.fr/navigation/plan-de-site

rubrique : actions économiques et sociales – habitat santé

Le compost : mode d'emploi

Composter ses déchets pour fertiliser ses plantations

Le compost fournit l'engrais le plus naturel et le plus équilibré. Il permet de recycler les déchets du jardin, de la cuisine...

1- Choisissez le moule :

Entreposé dans un coin du jardin en tas ou dans un bac, brassé régulièrement à la fourche avec la couche précédente, ce mélange sera digéré par les êtres vivants du sol comme les vers de terre.

2- Alternier les couches :

Plus vous disposez d'ingrédients variés, plus le compost sera riche et facile à préparer.

Une couche fraîche et azotée (déchets de cuisine, tonte de gazon, orties, mauvaises herbes,...) alternera avec une couche pauvre et sèche (feuilles mortes, sciure, paille, coquilles d'œufs, croûte de fromage,...).

3- Arrosez, couvrez et surveillez l'humidité :

Pour lancer la fermentation, le compost doit être bien humidifié sans être détrempé. La couverture par un tas de feuilles mortes, par exemple, doit laisser passer l'air et éviter le lessivage par les fortes pluies.

4- Utilisez le compost :

Au bout de plusieurs mois, le compost est mûr ; il se caractérise par un aspect homogène, couleur sombre. Sa texture est fine. Il peut être répandu sur la surface d'un sol préalablement travaillé. Cet or «vert » est la clé de la fertilité de notre terre.



Promenade dans la jungle des sigles

ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural	PDU	Plan de Déplacement Urbain
ANAH	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	PDIPR	Plan Départemental des Itinéraires, Promenades et Randonnées
ANIL	Agence Nationale pour l'Information sur le Logement	PLH	Plan Local de l'Habitat
ARC	Association Régionale de Coopération	PLU	Plan Local d'Urbanisme
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	POS	Plan d'Occupation des Sols
BEH	Bail Emphytéotique Hospitalier	PPR	Plan de Prévention des Risques
CA	Communauté d'Agglomération	REGAR	Réseau de Gérontologie des Cantons d'Annemasse et Reignier
CC	Communauté de Communes	SA	Schéma d'Aménagement
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
CCV	Communauté de Communes des Voirons	SD	Schéma Directeur
CEVA	Cornavin Eaux-Vives Annemasse	SDC	Schéma de Développement commercial
CHIAB	Centre Hospitalier d'Annemasse	SDIS	Syndicat Départemental d'Incendie et Secours
CIRA	Centre Interministériel des Renseignements Administratifs	SEGH	Syndicat d'Etudes du Genevois Haut Savoyard
CLIS	Classe d'Insertion Scolaire	SIAM	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Menoge
CM	Conseil Municipal	SIDEFAGE	Syndicat Intercommunal mixte de gestion des déchets du Faucigny-Genevois
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	SIFOR	Syndicat Intercommunal du Foron
CSP	Centre de Secours Principal	SIGCSPPRA	Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne
DDE	Direction Départementale de l'Équipement	SELEQ 74	Syndicat d'Électricité et d'Équipement
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement	SIMBAL	Syndicat Intercommunal Mixte de gestion du contrat global
DOG	Document d'Orientations Générales	SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
DTA	Directive Territoriale des Alpes du Nord	SIVU	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	SMDHAB	Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse Bonneville
EPFL	Etablissement Public Foncier Local	SMAB	Syndicat Mixte d'Aménagement des Bois de l'Enclos
FFRP	Fédération Française de Randonnée Pédestre	SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
FISAC	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce	TA	Tribunal Administratif
IME	Institut Médico-Educatif	TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
MED	Maison de l'Économie et du Développement	TFB	Taxe Foncière sur les propriétés Bâties
OPAC	Office Public d'Aménagement et de Construction	TFNB	Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
OPHLM	Office Public d'Habitations à Loyer Modéré	TH	Taxe d'Habitation
Opposable	Document qui a force de loi	TLE	Taxe Locale d'Équipement
OT	Office du Tourisme	TP	Taxe Professionnelle
OTAA	Office du Tourisme de l'Agglomération Annemassienne	TPU	Taxe Professionnelle Unique
PADD	Plan d'Aménagement et de Développement Durable	2C2A	Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne
PAV	Point Apport Volontaire		
PCT	Plan Climat Territorial		
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme		

Réponse au JEU TEST « Voyage au cœur de la commune »

1.- b) ; 2.- a) ; 3.- b) ; 4.- c) ; 5.- a) et c) ; 6.- b) ; 7.- a) ; 8.- c) ; 9.- b) et c) ; 10.- a) ; 11.- c) ; 12.- c) ; 13.- a) ; 14.- b) et c) ; 15.- a)

- Tu as entre 10 et 15 réponses justes : Bravo ! Tu es incollable sur le fonctionnement et le rôle de ta commune.
- Tu as entre 5 et 9 réponses justes : Tu as compris l'essentiel, mais tu devrais relire les parties pour lesquelles ta réponse n'était pas juste.
- Tu as moins de 5 réponses justes : Es-tu sûr d'avoir tout lu avec attention ? Tu peux certainement faire des progrès en te concentrant un peu plus.

Calendrier des manifestations

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
JANVIER				
03	Collecte de sang	Donneurs de sang	18 h 00	Cantine St-Cergues
05	Concert du Nouvel An	Harmonie	20 h 30	S.A.R. Machilly
12	Repas des Aînés	C.C.A.S.	12 h 00	Cantine St-Cergues
12	Remise des diplômes	Lannacroche	17 h 00	S. Comm. St-Cergues
17	Vœux du Maire	Commune	18 h 00	Multimédia St-Cergues
19	Loto	Foyer Rural	20 h 30	S.A.R. Machilly
25	Assemblée Générale	Harmonie	20 h 30	Chalet Machilly

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
FEVRIER				
02	Assemblée générale	3V	20 h 00	Multimédia St-Cergues
02	Spectacle pastoral	TUPLE	20 h 00	Cantine St-Cergues
03	Spectacle pastoral	TUPLE	15 h 00	Cantine St-Cergues
du 18 au 29	Club de loisirs « Trappeur »	Service jeunesse		St-Cergues
23	Concours de belote	A.C.C.A. St Cergues	20 h 00	Cantine+S.Co. St-Cergues
29	Assemblée générale	Anciens Combattants	20 h 00	S. Comm. St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
MARS				
01	Inscription tennis	Tennis club		Tennis St-Cergues
01	Concours de belote	Harmonie	20 h 30	S.A.R. Machilly
07	Soirée animation	Bibliothèque		Multimédia St-Cergues
08	Inscription tennis	Tennis club		Tennis St-Cergues
08	Soirée choucroute	A.E.P.	20 h 00	S.A.R. Machilly
09	ELECTIONS MUNICIPALES			
09	Remise prix du concours	Ski club	18h00	Multimé.+S. Co St-Cergues
15	Audition spectacle	Lannacroche	20 h 00	S.A.R. Machilly
16	ELECTIONS MUNICIPALES			
16	Vente de printemps	TUPLE	Matin	S. Comm. St-Cergues
22	Loto	Foot	20 h 00	S.A.R. Machilly
22	Début de l'école de tennis	Tennis club		Tennis St-Cergues
29	Soirée choucroute	Sou des Ecoles Juvigny	20 h 00	SF Juvigny Juvigny
29 ou 5/04	Carnaval	Service jeunesse + A.P.E.	Matin	Cantine+S. Co St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
AVRIL				
05	Soirée moules frites	Harmonie	20 h 00	Cantine St-Cergues
14 au 25	Club de loisirs « western »	Service jeunesse		St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
MAI				
08	Victoire 1945	Anciens Combattants	10 h 30 11 h 15	S. Comm. Machilly S.A.R. Machilly
10	Tournoi poussins/benjamins	Foot	13h00	Stade St-Cergues
11	Tournoi débutants	Foot	+10 h 00	Stade St-Cergues
24	Fête des mères	CCAS	18 h 00	Cantine St-Cergues
24	Concert fête des mères	Harmonie	20 h 30	S.A.R. Machilly

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
JUIN				
01	Concours Handisport	Machilly pétanque		Machilly
06	Pique-nique Canadien	Tennis Club	20 h 00	Tennis Club
07	Championnat de judo	M.J.C.	Journée	M.J.C. St-Cergues
13	Théâtre Ados	M.J.C.	20 h 00	cantine Machilly
14	Journée Sentiers des Voirons	Compagnons de la Serviette	Départ 8h 00	Les Voirons St-Cergues
14	Théâtre enfants	M.J.C.	14 h 30	cantine St-Cergues
14	Théâtre adultes	M.J.C.	20 h 00	cantine St-Cergues
14	Assemblée générale fédérale	A.D.M.R.	Journée	S.A.R. St-Cergues
15	Pétanque doublettes mixtes et jeunes	Pétanque	Journée	Gare St-Cergues
18	Appel du 18 juin	Anciens Combattants	11 h 00	S. Comm. St-Cergues
19	Collecte de sang	Donneurs de sang	18 h 00	cantine St-Cergues
20	Assemblée générale	A.C.C.A. St Cergues	20 h 00	Multimédia St-Cergues
21	Concert chorale	Chorale clef de l'Archet	20 h 30	Eglise + S. Co St-Cergues
21	Fête des écoles	A.P.E.	Journée	cantine St-Cergues
21	Passage des balles / Ecole de tennis	Tennis Club	17 h 00	Tennis Club St-Cergues
27	Tournoi homologué FFT (du 27 juin au 13 juillet)	Tennis Club	Journée	Tennis Club
28	Fête des écoles	Sou des écoles Juvigny	Journée	Ecoles Juvigny
28	Fête des écoles	Sou des écoles Machilly	Journée	S.A.R. Machilly

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
JUILLET				
03	Concours de pétanque	Club Joie de vivre	après-midi	cantine St-Cergues
05	Fête de la framboise	Maison du Terroir	journée	MDT St-Cergues
05	Bal du tennis	Tennis Club	20 h 00	Tennis St-Cergues
du 07 au 22	Club de loisirs d'été	Service jeunesse		St-Cergues
12	Fête Nationale	Mairie Machilly	19 h 00	S.A.R. Machilly
20	Kermesse des métiers	A.E.P.	après-midi	stade St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
AOUT				
15	Libération St-Cergues		17 h 00	Bois Davaud St-Cergues
15	Libération Machilly		18 h 00	Monument Machilly
22	Fin du club de loisirs	service jeunesse		St-Cergues
24	Fête de la chasse	GIC des Voirons	Journée	Gare Machilly
28	Collecte de sang	Donneurs de sang	18 h 00	cantine St-Cergues
31	« Doublettes hommes et femmes »	Pétanque	13 h 30	Gare Machilly

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
SEPTEMBRE				
05 au 14	Tournoi interne	Tennis Club	journée	Tennis St-Cergues
08 au 20	Portes ouvertes	MJC	journée	MJC St-Cergues
08	Reprise cours	MJC		MJC St-Cergues
11	Remise des cartes	ACCA St-Cergues	20 h 00	SMS St-Cergues
11	Assemblée générale	APE	20 h 30	Multimé.+S. Co. St-Cergues
16	Reprise cours gym douce	Foyer rural	16 h 00	SAR Machilly
17	Reprise cours gym enfant	Foyer rural	13 h 30	SAR Machilly
17	Reprise cours gym adulte	Foyer rural	18 h 30	SAR Machilly
20	« Fête du sport et des associations »	service jeunesse	journée	MJC + foot St-Cergues
26	Assemblée générale	TUPLE	20 h 30	S. Comm St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
OCTOBRE				
07	Assemblée générale	Foyer Rural	20 h 30	Chalet Machilly
11	Fête de la Maude (préparation)	Sou des écoles St-Cergues	après-midi	S. Comm. St-Cergues
12	Fête de la Maude	Sou des écoles St-Cergues	matin	Place Monfort St-Cergues
12	Soirée de l'harmonie	Harmonie	20 h 00	SAR Machilly
16	Réunion associations	Mairie	20 h 00	Multimédia St-Cergues
17	Assemblée générale	MJC	20 h 00	Multimédia St-Cergues
27 au 31	Club de loisirs « Halloween »	Service jeunesse		St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
NOVEMBRE				
08	Foire aux skis	Ski club	journée	Cantine+S. Co. St-Cergues
11	Armistice 14/18	Anciens Combattants	10 h 00	Monument Machilly
			11 h 00	Monument St-Cergues
			12 h 00	S. Comm. St-Cergues
13	Collecte de sang	donneurs de sang	18 h 00	Cantine St-Cergues
14	Maisons Fleuries	Mairie	20 h 00	Multimé + S.Co. St-Cergues
15	Loto	Sou des écoles	20 h 00	Cantine+S.Co. St-Cergues
19	Assemblée générale	Pétanque	20 h 00	Chalet Machilly
21	Assemblée générale	Ski club	20 h 00	Multimé+S.Co St-Cergues
23	Repas des aînés de Machilly	Foyer rural + CCAS	12 h 00	S.A.R. Machilly
23	Loto	Sou des écoles Juvigny	15 h 00	S.F. Ju. Juvigny
29	Salon Exposition	Créativa	14 h - 19 h	Cantine+S.Co. St-Cergues
30	Salon Exposition	Créativa	journée	Cantine+S.Co. St-Cergues
29	Foire aux vins	MJC	journée	MJC St-Cergues
30	Foire aux vins	MJC	journée	MJC St-Cergues

DATE MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR	HEURE	SALLE	LIEU
DECEMBRE				
05	Anniversaire de la guerre d'Algérie	Anciens Combattants	11 h 00	S. Comm. St-Cergues
05	Téléthon	Communes +	journée	Cantine+S. Co. St-Cergues
06	Téléthon	M.J.C. + Associations		Multimédia St-Cergues
05-07	Téléthon	TUPLE		SAR Machilly
06-07	Marché de Noël	Maison du Terroir	journée	M. du Terroir St-Cergues
12	Repas dansant	Foot	20 h 00	SAR Machilly
13	Fête de Noël	Joie de vivre	12 h 00	Cantine St-Cergues
13	Marché de Noël gourmand	Maison du Terroir	journée	M. du Terroir St-Cergues
14	Vente de Noël	TUPLE	dès 9 h 00	S. Comm. St-Cergues
14	Marché de Noël gourmand	Maison du Terroir	journée	M. du Terroir St-Cergues